

Abonnements par la poste:

Edition quotidienne	
CANADA	\$6.00
Etats-Unis et Empire Britannique ..	3.00
UNION POSTALE	10.00
Edition hebdomadaire	
CANADA	2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE	3.00

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Le nouveau communiqué de M. Taschereau

Pour déblayer le terrain

LE CAS DES TROIS-RIVIERES

Nous le rappelions brièvement hier: le nouveau communiqué de M. Taschereau, particulièrement si on le rapproche du communiqué-manifeste du 9 avril, est de nature à faire croire aux gens que les premières plaintes — aussitôt suivies d'intervention — qu'ait suscitées aux Trois-Rivières la violation du repos dominical datent de décembre 1925.

Or la vérité, établie sur d'irréfutables pièces, c'est que, dès le mois de mai 1924, les curés des différentes paroisses des Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine protestèrent formellement, dans une déclaration collective lue dans toutes les églises des deux villes, contre la situation faite à leur peuple par la violation du repos dominical; la vérité, c'est encore qu'en décembre 1925, les principaux citoyens de la région, curés, magistrats et maires, au nombre d'une soixantaine, dénoncèrent formellement, dans une lettre adressée au premier ministre et à ses collègues, la violation de la loi et, se déclarant par ailleurs convaincus "que, seule, une action énergique et constante de la part du gouvernement de l'Etat" pouvait "enrayer efficacement cet abus déplorable et scandaleux", suppliaient "instamment" "l'honorable premier ministre et les honorables ministres de cette province de prendre les mesures à cette fin"; la vérité, c'est aussi que la Ligue du Dimanche ayant, le 20 février 1926, élevé contre le travail du dimanche une nouvelle protestation et déclaré que, notamment, à Grand-Mère, à Shawinigan, aux Trois-Rivières, au Cap-de-la-Madeleine, "le mal persiste et cause un tort incalculable à notre population", huit associations trifluviennes tout à fait étrangères à la politique (la Ligue du Sacré-Coeur, la Congrégation de la Sainte-Vierge, la Fraternité du Tiers-Ordre, la Saint-Vincent-de-Paul, les Zouaves, les Syndicats catholiques, les Voyageurs de Commerce catholiques et les Chevaliers de Colomb) signifièrent formellement, et séparément, au premier ministre, le 24 février suivant, leur adhésion à cette protestation, ajoutant qu'elles réclamaient aussi "l'application immédiate de la loi du dimanche dans l'industrie de la pulpe" et priaient "le gouvernement provincial d'user de son autorité à ce sujet".

M. Taschereau ne nous a point dit quelles suites furent données à ces protestations. Ceci ne manquerait pourtant pas d'intéresser; car, ainsi qu'il l'écrivait lui-même à M. John-H. Price, le 11 novembre 1924, à propos même de la loi du dimanche, "il n'est pas permis au gouvernement d'ignorer les infractions qui sont commises".

M. Taschereau ne nous a pas dit non plus quelles suites furent données aux allégations formulées par M. le chanoine Boulay dans sa lettre du 14 février. Ceux, en effet, qui lisent autre chose que les gros titres de journaux savent que cette lettre de M. le chanoine Boulay est postérieure à toute la documentation produite dans l'affaire des Trois-Rivières par l'honorable premier ministre, que les allégations nouvelles qu'elle contient ne peuvent donc être couvertes par cette documentation et qu'elles paraissent appeler tout au moins un supplément d'enquête. A-t-il été fait?

M. Taschereau ne nous a pas davantage dit s'il a tenu compte d'une autre pièce toute récente, cette lettre, à lui adressée par le cercle des Trois-Rivières de l'Association catholique des Voyageurs de Commerce, où il était, entre autres choses, précisé qu'"à la Wayagamack, on fait encore de la production", qu'"on y fabrique de la pulpe, non seulement pour alimenter l'usine, ce qui serait déjà contre la loi; mais encore pour le marché", où il était spécifiquement demandé que "les autorités de la province prennent les moyens nécessaires dont elles disposent pour faire observer les lois auxquelles tous, grands et petits, doivent être soumis".

Quant à aborder, dans un communiqué destiné à toute la presse, le cas des Trois-Rivières, il eût valu, ce nous semble, la peine de le vider à fond.

LE CAS DE LIMOILOU

M. Taschereau est revenu sur le cas de Limoilou. Ce qu'il en dit pour convaincre ceux qui ne lisent que ses communiqués. Il suscite d'autres sentiments chez ceux qui connaissent autre chose que cette documentation unilatérale.

Que dit en effet le chef du gouvernement? Ceci: "On n'est pas mieux venu de me reprocher d'avoir voulu exploiter la lettre de M. l'abbé Desroches. Quels sont les faits? Je proteste auprès de l'Anglo-Canadian Pulp & Paper Company contre le travail qu'elle fait exécuter le dimanche. Son gérant m'apporte une lettre de l'abbé Desroches. Je la publie comme un autre témoignage de notre intervention. La bonne foi du curé a été surprise, dit l'Action catholique. Peut-être, mais pourquoi la nôtre ne l'aurait-elle pas été? Et est-il besoin d'ajouter que nous sommes intervenus de nouveau, et que la compagnie s'est rendue à nos représentations?"

Les faits n'ont pas l'exacte couleur qu'indique M. Taschereau, et nous sommes contraint d'ajouter au tableau quelques-uns des traits qu'il a oubliés.

C'est le 9 novembre 1926 que la Ligue du Dimanche a formellement porté à la connaissance du ministre du Travail, M. Galipeault, que certains de ses officiers avaient "personnellement constaté" qu'on avait fait à Limoilou, le dimanche 7 novembre, des "opérations de dragage". La lettre de M. l'abbé Desroches, produite par le premier ministre, est datée du 29 décembre et ne vise que les travaux d'un certain nombre de gardiens et chauffeurs. Elle n'a rien à voir avec les travaux dénoncés par l'Action catholique et la Ligue du Dimanche.

M. Taschereau a prétendu s'en servir dans un plaidoyer contre l'Action catholique. Il était nécessaire de lui faire observer qu'elle ne porte pas.

Il était nécessaire aussi de demander quelle suite fut donnée à la plainte formelle de la Ligue du Dimanche. Nous ne pouvons supposer qu'un homme de l'intelligence de M. Taschereau ait pris comme réponse à une accusation relative au dragage un certificat qui visait une poignée de chauffeurs et de gardiens, et nous serions surpris qu'un administrateur qui proteste à ce point de sa bonne volonté ait laissé écouler une cinquantaine de jours entre la plainte et les explications que lui devait la compagnie.

Il y a donc autre chose. M. Taschereau écrit du reste en toutes lettres: "Et est-il besoin d'ajouter que nous sommes intervenus de nouveau, et que la compagnie s'est rendue à nos représentations?"

Que ne nous a-t-il alors donné le plaisir de publier le détail de cette intervention? Il sait, par expérience, que nul journal de langue française tout au moins ne lui refusera cette large et bienfaisante publicité.

ET CHICOUTIMI...

M. Taschereau a senti qu'il devait aussi revenir sur le cas de Chicoutimi. Il écrit:

Et il n'est pas juste, non plus, de me reprocher de ne pas avoir inscrit la date d'une lettre que m'a adressée Mgr l'évêque de Chicoutimi, et dans laquelle il me disait: "Aussi le succès le plus complet a-t-il couronné votre généreuse et opportune intervention... La question est maintenant à jamais réglée pour ce qui concerne mon diocèse. Dieu en soit remercié." On nous reprochait de ne rien faire. Je cite cet extrait de la lettre, et l'on me chicane parce que la date n'en est pas donnée, comme si je voulais faire dire à cette lettre autre chose que ce qu'elle comporte, c'est-à-dire que notre intervention avait été tellement énergique que Mgr l'évêque de Chicoutimi, considérant la question réglée pour toujours dans son diocèse.

Ce que M. Taschereau voulait faire dire à son extrait de lettre ne nous regarde point. Il y a là une question d'intention qui n'est pas de notre ressort. Tenons-nous-en aux faits.

Or les faits sont qu'en introduisant au milieu d'une série de pièces soigneusement datées, et toutes datées de la même période, un extrait non daté d'une lettre de Mgr l'évêque de Chicoutimi, le premier ministre risquait d'induire en erreur son public, de lui faire croire que cette pièce était contemporaine de ses voisines, qu'elle correspondait donc à l'état des choses en l'automne 1926; les faits sont aussi que la première victime de ce singulier procédé fut le Soleil même qui, trompé par la façon dont le premier ministre avait présenté sa pièce, a nettement affirmé que celle-ci était de l'automne 1926, alors qu'elle datait en réalité de novembre 1924.

Les faits sont encore que, deux ans après la pièce citée, la Ligue du Dimanche publiait un rapport où elle alléguait des faits précis et répétés de violation de la loi du repos dominical, qui se seraient produits dans la région du Saguenay.

Voici plus de deux semaines (c'était le 11 avril exactement) que, citant de larges extraits de ce rapport, nous disions: "A-t-il suscité quelque intervention de la part du gouvernement? Nous serions heureux de le savoir et de le dire."

Et l'on nous permettra d'exprimer le regret que M. Taschereau n'ait pas profité de son deuxième manifeste pour renseigner sur ce point le public.

Si ce manifeste ignore nombre de choses que nous aimerions savoir et redire, il en contient cependant beaucoup d'autres sur lesquelles il y aura encore à revenir. Mais cet article est déjà trop long: ce sera donc pour plus tard.

Omer HEROUX.

L'actualité

"Jeune homme..."

La salle aux murs d'une vague blancheur, était remplie d'une fumée faite de l'odeur des pipes, mêlée aux senteurs des corps moites de sueurs. Les auditeurs écoutaient un jeune homme blond avec des cheveux de fille qui relevait d'un geste familier. Ils le regardaient, les yeux fixes, la pipe au coin des lèvres qu'ils retiraient de temps à autre pour essuyer la salive.

Les ampoules électriques brillaient dans un halo opaque qui laissait tomber sur la foule sombre une lumière diffuse, indistincte.

Mon camarade, qui s'agitait avec ennui sur sa chaise, se leva tout à coup et m'entraîna presque de force. Je suivis machinalement avant d'avoir pensé à refuser.

"Non, dit-il, des assemblées dans des conditions pareilles, j'aime encore mieux aller en campagne et être menacé de me faire tuer".

Je flairai une histoire. Il me la raconta.

"C'était vers 1880. Les luttes électorales avaient alors un caractère de solennité qu'elles ont perdu depuis. Les bonnes gens, peu familiarisés avec les trucs de la rhétorique, flambaient littéralement.

"J'étais frais émoulu du collège; au lieu d'étudier sagement mon docteur, je me lançai dans la mêlée politique. Peu de connaissances approfondies, certes, mais un joli bagage de généralités, de déclarations de principes truelles, et avec tout cela, l'emballage de la jeunesse. Si bien qu'un vieil organisateur bleu m'ayant entendu parler, me demanda mon nom, et sans préambule.

"Tu parles pas mal, mon petit. Je vais t'envoyer dans le comté de X... pour y rencontrer le candidat Verbois".

"C'était le succès; avec l'imprudence de mon âge je saisis la balle au bond.

"Verbois était un redoutable orateur qui commençait alors à faire sa marque et qui depuis a marqué d'une profonde empreinte toute la politique de nos pays. Mais j'en ignorais absolument tout.

"Avant de partir, le vieil organisateur me donna quelques conseils: "Tu sais, il ne faut pas avoir peur de Verbois. Si tu parles poliment, il va t'inviter, mais si tu l'engueules tout de suite, il va filer doux comme un mouton".

"Je partis, muni de ce perlide avis.

"C'était un dimanche matin, après la messe paroissiale. Le député Verbois me reçut aimablement et accueillit mon défi de discussion publique immédiate, avec une surprise courtoise en même temps qu'une leur ironique s'allumant au fond de ses yeux noirs.

"Il parla le premier durant un quart d'heure. À bâtons rompus, avec ses élucubrations de diverses questions rurales qui intéressaient la région.

La réplique vint. Ce fut un déluge, une catastrophe. Je me sentais un fétu sur les flots d'éloquence de ce diable d'homme. Les habitants riaient avec un air d'immense jubilation et je comprenais maintenant leurs sourires. Je filai avant la péroraison, poussé par un secret instinct de conservation et je donnai un tour de clef à la porte de ma chambre.

"L'hôtel se remplit bientôt de rumeurs, de bruits de pas, de gens qui entraient pour prendre une consommation au comptoir. Sur tous les bruits indistincts, dominait une voix formidante, celle du candidat. Il arpenta la salle avec des pas qui ébranlaient les cloisons de minces planches.

"N. de D. jurait-il, faut-il être un blanc-bec pour insulter un honnête homme comme Monsieur Verbois!"

"Les verres se choquetaient avec des sonorités de clochettes, subis de rires et de clameurs farouches.

"Le cuirassier reprit d'une voix de tonnerre: "Mes amis, il faut que justice soit faite. Allons tuer ce blanc-bec."

"Je sentis mes jambes se dérober et d'une main tremblante je donnai deux tours de clef à la porte et la barricadaï de la commode.

"Le pas du cuirassier ébranlait l'escalier gémissant, avec une lenteur solennelle scandée à chaque marche d'un juron effroyable.

"Affolé je voulus sauter par la fenêtre; mais juste au-dessus lui sautaient les lames tranchantes d'une herse à disques.

"Le cuirassier approchait et son pas secouait maintenant le plancher de la chambre. Il s'arrêta et ses amis l'imitèrent, et la voix formidable reprit:

"Jeune homme, sortez, que nous vous tuions."

"D'une main désespérée je trainais contre la porte le lit de bois franc, lourd comme un arbre. Le cuirassier cogna trois coups de façon à ébranler la porte.

"Jeune homme, si vous n'êtes pas un lâche, je vous somme de sortir pour que nous vous tuions!"

"Une longue minute se passa. La sueur perlait sur mon front et haleotant, j'invocais les saints, la Vierge, faisais dans mon désespoir, toute une fricassée inconvenante des élus du ciel.

"La voix du cuirassier s'éleva de nouveau: "Jeune homme, puisque vous refusez de sortir, nous allons aller prendre un coup et nous reviendrons vous tuer dans dix minutes exactement!"

Bloc-notes

Mémoire capricieuse

Quelque part dans son discours, hier soir, M. Taschereau, parlant du Devoir, prétend que nous aurions prédit en 1923 que M. Sauvé aurait 30 candidats élus. Il s'en est amusé. Et ce serait amusant, — si c'était exact. Et puis, avant de jeter des pierres dans le jardin des autres, pour ce qui regarde leurs prédictions, M. Taschereau pourrait peut-être se remémorer qu'en 1923, — devant des témoins agriculteurs et sérieux, — il avait dit, en parlant des chances de l'opposition de faire élire alors plus que six députés: "Je démissionnerai si Sauvé en fait élire dix". Or M. Sauvé en fit élire plus que dix, rien que sur l'île de Montréal, il en eut vingt et un dans toute la province. — et M. Taschereau ne démissionna pas. Il avait mal prédit, et quant aux députés oppositionnistes et quant à son sarcasme. Personne, il est vrai, ne prit alors au sérieux sa promesse, à commencer par lui; c'était une boutade, une de ces blagues à froid comme en lance de temps à autre le premier ministre. Mais il est assez étrange prophète lui-même pour ne pas aller prêter aux autres un don de prophétie aussi fantaisiste que le sien. Il est vrai que son sarcasme est assez réussissant, surtout quand il porte à faux et rate la cible.

Un point de vue

A ce que rapporte la Gazette de ce matin, M. Galipeault aurait lancé hier soir ce trait au sujet des ministres qui font des affaires et de l'argent: "M. Sauvé parle des ministres qui font de l'argent avec leur profession. Son idéal, pour des ministres, ce serait des gens sous le coup de la loi Lacombe ou qui vivent grâce à la Saint-Vincent-de-Paul. Il en trouverait peut-être, de ce genre de ministres, parmi ses partisans. Mais je crois que le peuple estime qu'un homme qui réussit dans ses affaires peut faire un excellent ministre." Il faudrait voir. L'argent et le succès en affaires ne comportent pas toujours l'aptitude à gouverner les affaires des autres comme les siennes. On a déjà vu de ministres riches dont l'administration était singulièrement pauvre, et des ministres sans fortune bien administrer la chose publique. M. Galipeault pourrait s'aviser par exemple que ceux de ses collègues qui sont les moins riches ne sont pas nécessairement les moins bons ministres. Que pense-t-il de MM. David, Caron, Perrault? Et pourtant ce ne sont pas précisément, du point de vue fortune, des Perron et des Galipeault. Quant aux gens sous le coup de la loi Lacombe, ou qui auraient besoin de la Saint-Vincent-de-Paul pour vivre, le ministre des travaux publics devrait s'aviser que s'il en trouvait par hasard dans les rangs des amis de M. Sauvé, il n'aurait pas à chercher longtemps parmi son entourage politique, où il en trouverait autant, sinon davantage. Poser en principe que les gens riches font les meilleurs gouvernants, c'est oublier, si l'on est libéral, les Laurier et les Marchand. L'autre homme d'un honnêteté personnelle irréprochable et d'une médiocrité de fortune très connue. Mais M. Galipeault n'est pas tenu de savoir toutes ces choses: n'a-t-il pas de l'argent, — s'il n'en a pas toujours eu?

Manuels scolaires

A la suite de violentes protestations faites en milieu jingos ontariens contre les lettres que Mandelmoissele Marchand a écrites à des collègues à propos des événements contemporains et où elle parle des affaires de Chine, le Toronto Star a découvert qu'en fait des manuels d'histoire anglaise en usage dans les high schools de la province voisine vont bien au delà de ce qu'a écrit la femme-député. Il en cite des extraits, dont l'un, à propos de la guerre de l'opium, en Chine, dit: "A la vérité, et comme les faits le prouvent, le commerce d'opium a été la cause de notre guerre avec la Chine (au XIXe siècle); et le principe pour lequel la Grande-Bretagne se battit, c'est qu'elle prétendait avoir droit d'imposer à la Chine le commerce d'opium, malgré tous les efforts contraires du gouvernement chinois et toutes les protestations de l'opinion publique indépendante et renseignée, en Angleterre. Il va de soi que cela ne fut pas, de la part des autorités anglaises, le motif avoué de cette guerre, mais ce fut au fond la cause du conflit". Un peu plus tard, une flotte anglaise bombardait Canton, en Chine. Les Communes anglaises blâment cet acte, par un vote de 263 à 247, après que lord Lyndhurst eût déclaré à la Chambre des pairs que ni la loi ni le bon sens ne justifiaient ce bombardement déclenché par la saisie, de la part des Chinois, d'un navire, l'Arrow, balant pavillon anglais, mais qui était un pirate construit et équipé par des barbares chinois, qui n'avaient aucun droit de hisser le drapeau anglais. Ce fait, ainsi que la déclaration au sujet de la guerre de l'opium, sont empruntés à l'histoire: England in the Nineteenth Century, par McCarthy, ouvrage mis dans les bibliothèques d'un bon nombre de high schools ontariens sur recommandation du ministre de l'Instruction publique de l'Ontario. Evidemment, il va falloir démantibuler l'histoire, amputer les manuels, vider même les bibliothèques des high schools, pour que mademoiselle Macphail n'y trouve plus de quoi documenter ses lettres aux écoliers qu'elle met en garde contre le jingoïsme et le militarisme ouvrier.

G. P.

Après un arrêt de la Cour suprême

L'attitude des progressistes — Une élection au Manitoba et un nouveau mode de scrutin — Le vote alternatif

Ottawa, 26. — Le jugement de la Cour Suprême qui établit la validité de la section XVII de la constitution de l'Alberta a reçu beaucoup de publicité dans la presse canadienne. La plupart des journaux n'en ont manifesté aucune surprise. Comme question de fait, ils disent presque tous s'être attendus à cette décision. Les commentaires sont plutôt favorables.

Mais à supposer que le Conseil Privé confirme ce jugement, il restera à examiner un autre point important, celui de savoir s'il est nécessaire de spécifier clairement et en toutes lettres, dans l'acte de remise à l'Alberta de ses ressources naturelles, que les fonds scolaires provenant de ces ressources, doivent être distribués et administrés en conformité avec cette section XVII.

Le fédéral administre aujourd'hui ces terres scolaires et les revenus qui en découlent, en conformité avec cette section XVII, c'est-à-dire qu'il donne une partie de l'argent aux écoles publiques et réserve l'autre partie pour les écoles séparées. Et c'est pour obliger clairement l'Alberta à suivre son exemple, et à faire la même chose, que M. Ernest Lapointe avait inséré dans l'acte de transfert une clause spéciale obligeant l'Alberta à suivre, comme lui, les prescriptions de la section XVII.

La législature de l'Alberta, en adoptant cet acte de transfert, a introduit une clause de caractère plus général que celle du fédéral. Elle a dit que les fonds scolaires devraient être administrés en conformité avec les lois fondamentales de la province.

Aujourd'hui les progressistes, et leurs organes, en particulier la Manitoba Free-Press, font le raisonnement suivant: si la section XVII de la constitution de l'Alberta est valide envers et contre tous, si tous les tribunaux les plus élevés l'ont déclaré valide, alors cette section fait partie des lois fondamentales de l'Alberta. Dans les circonstances la clause que la Législature de l'Alberta a adoptée serait suffisante, et celle du fédéral, plus explicite peut-être et qui a soulevé tant d'animosité, serait inutile. Le gouvernement fédéral peut retrancher la sienne et adopter celle de l'Alberta sans danger.

Quelques-uns vont même plus loin. Ils disent que la clause du fédéral, que la clause de la Législature albertaine, sont aussi inutiles l'une que l'autre, et qu'on pourrait les faire disparaître toutes deux sans danger. La constitution de l'Alberta, disent-ils, oblige la province à distribuer ses fonds scolaires entre écoles séparées et écoles publiques. L'obligation est fondamentale. Il serait superflu de dire à cette province qu'elle doit distribuer de la même manière les nouveaux fonds scolaires qu'elle obtiendra en même temps que ses ressources naturelles. La chose va de soi, s'impose, et l'obligation est légale. Ce serait troubler inutilement la province et le pays que de parler de ces clauses scolaires qui n'auraient d'autre utilité que de dire une seconde fois ce que dit la première fois la constitution de l'Alberta elle-même. Voilà leur prétention.

Des députés de l'Ouest qui étaient encore à Ottawa lorsque le jugement a été rendu, des journaux de l'Ouest révoquent et elle maintiennent le fédéral doit abandonner sa propre clause, comme inutile, et qu'il ne lui reste plus qu'à accepter la clause de l'Alberta, ou ce qui serait mieux encore, abandonner l'une et l'autre. De plus, on a dit aussi que si le Conseil Privé confirme la décision de la Cour Suprême, le gouvernement fédéral serait disposé à abandonner sa clause scolaire et à la jeter au panier. Les rumeurs mises en cours à ce sujet sont très sérieuses, et elles indiquent que plusieurs ministres partagent ces idées des députés progressistes et de leurs journaux.

La question se pose donc de savoir s'il y a lieu d'abandonner la clause scolaire fédérale ou s'il est préférable de la conserver et d'examiner les conséquences que pourrait avoir un tel abandon.

Aussi les ministres devront-ils prendre une décision là-dessus très prochainement; car tout indique que le choix se posera. Ils ne sauront le prendre trop de mesures pour assurer les droits des minorités contre tout coup de force.

Après l'Alberta, après quelques municipalités de l'Ouest, le Manitoba va bientôt mettre à l'essai une des formes de la représentation proportionnelle qui porte le nom de vote alternatif ou transférable. Durant les prochaines élections qui se tiendront en juin prochain, probablement, il y a 45 comtés à peu près, où les électeurs exprimeront leur verdict de cette manière.

Le système s'appliquera dans tous les comtés où il y a trois candidats au moins en présence, le voteur devra donc inscrire à côté de chaque nom qu'il y a sur la liste, quel candidat il préfère à tous les autres, quelle est ensuite sa seconde préférence, sa troisième et ainsi de suite. Si aucun des candidats n'a assez de votes de premier choix pour obtenir une majorité absolue sur tous les autres, les officiers élimineront de la lutte le candidat qui a le moins de votes de premier choix. Et ils prendront ses votes de second choix qui s'adressent aux deux autres candidats pour déterminer quel sera le député élu.

Le système est assez compliqué. Au fédéral, les progressistes ont voulu obliger le gouvernement à l'adopter. En fait, M. Ernest Lapointe a présenté, une couple de fois, pour leur donner satisfaction, un bill qui aurait incorporé dans notre loi électorale. Mais ce bill ne s'est jamais rendu à sa deuxième lecture, et si les Communes l'avaient adopté, le Sénat l'aurait certainement rejeté.

Au Manitoba, le système pourrait favoriser la coopération des progressistes et des libéraux. Cette coopération sur laquelle on fondait des espérances est actuellement en danger. Un ministre important du gouvernement libéral provincial de la Saskatchewan aurait passé à Winnipeg, il n'y a pas longtemps, et il aurait décidé les libéraux de cette province à faire une lutte à part et à ne pas trop se fusionner avec les progressistes. Son conseil aurait été adopté.

Mais la décision prise ne donnerait pas satisfaction aux progressistes qui attendaient un peu d'appui des libéraux, ni à ces libéraux qui préfèrent s'unir aux progressistes pour contrecarrer les menées du parti conservateur et le tenir sûrement en échec. D'ailleurs, les dernières élections fédérales ont habitué libéraux et progressistes de cette province à travailler en commun.

D'ailleurs, les conservateurs n'ont-ils pas une chance de triompher au Manitoba si les deux autres partis ne s'unissent pas? C'est ce que croient quelques-uns. Dans tous les cas, la combinaison libérale-progressiste du fédéral tient à maintenir ou à établir une alliance libérale-progressiste là-bas. Aussi on rapporte que M. Dunning, dans un voyage à Winnipeg, va tenter de détruire l'influence de ce ministre de la Saskatchewan signalée plus haut, qu'il va travailler à rapprocher les deux partis, à les fusionner presque, et certainement à établir entre eux une étroite collaboration électorale. Cette coopération serait le vœu des libéraux et des progressistes-libéraux d'Ottawa.

Léo-Paul DESROSIERS

Pour la Colonie de vacances des grèves

Une foule considérable s'était rendue à la salle Saint-Sulpice, hier soir, pour entendre M. J.-P. Labarre, directeur-secrétaire du District Nord, parler de la Colonie de Vacances des Grèves. Après avoir fait ressortir l'influence considérable de la bonne santé sur l'instruction des enfants, le conférencier souligne les efforts des autorités scolaires de Montréal, depuis quelques années surtout, pour favoriser l'éducation complète de l'enfance, puis il insiste sur la condition pénible de la gent scolaire après les heures de classe, et surtout pendant les vacances d'été, et conclut en marquant l'absolue nécessité de développer et de multiplier chez nous les œuvres comme la COLONIE DE VACANCES DES GREVES.

Le conférencier a été présenté par M. James Lanthier, président de l'Association des anciens Colons des Grèves. La soirée était présidée par M. A.-W. Patenaude.

Le conservateur Morin-Labrecque était au programme musical. On remarquait dans l'auditoire les abbés Adélar Desrosiers, Ernest Savignac, Eustache Saint-Maurice, Conrad Bécotte, MM. J.-V. Desaulniers, C.-A. Daigle, M.-D. J.-A. Julien, avocat, et un grand nombre d'instituteurs et d'institutrices, de bienfaiteurs et amis de l'oeuvre.

La quête publique pour la "Colonie de vacances" se fera samedi.

Les crues du Mississipi

Nouvel-Orléans, 27 (S. P. A.). — Le gouverneur O.-H. Simpson a émis une proclamation hier soir déclarant qu'il existe un danger imminent et qu'il va falloir briser les levées de la rivière Mississipi, près de Poydras, à midi vendredi, le 29 avril, afin de créer une inondation qui protégera la ville de la Nouvelle-Orléans.

L'affaire Mayers

Londres, 27 (S. P. A.). — Le grand jury a rendu un verdict d'accusation fondé contre le lieutenant-commandant Colin Mayers, officier de marine anglais retiré, qui a été arrêté le mois dernier sous l'accusation d'avoir été en possession illégale de plans de sous-marins. Le commandant Mayers subira son procès sous l'accusation d'avoir eu en sa possession certains plans, dessins et documents dans l'intention de les faire passer à l'ennemi.

En Chine

Shanghai, 27 IS. P. A.). — Un journal anglais de Shanghai dit qu'il a appris de source officielle que 80,000 nordistes sont concentrés à Wuhu, sur la rivière Yangtsé, plus haut que Nankin, et qu'un grand nombre d'autres se dirigent vers l'embouchure de la rivière. Quarante-cinq navires de guerre sont ancrés dans la rivière Yangtsé et leurs canons sont braqués sur Hankéou.

L'envolée de Saint-Roman

Casablanca, Maroc français, 27 (S.P.A.). — Le capitaine Saint-Roman, l'aviateur français qui tente une envolée de Marseille à Buenos-Ayres, est parti ce matin de Dakar, Sénégal, pour continuer son voyage.

MARCELLUS

La convention de Laurier

Les oppositionnistes choisissent de nouveau, M. Alfred Duranleau

M. Alfred Duranleau, c.r., député conservateur de Laurier au dernier parlement provincial, a été choisi de nouveau comme candidat dans ce comté, à la convention conservatrice d'hier soir, tenue dans la salle Jean le Prestre, rue Saint-Dominique.

Requête des électeurs de Laurier

Requête des électeurs de Laurier à M. Alfred Duranleau, député sortant de charge: "L'Association oppositionniste provinciale de la division Laurier, dont les membres se recrutent dans toutes les classes de la société, expose respectueusement à leur ancien représentant à la Législature: "Que les citoyens sont plus que jamais dégoûtés de l'arbitraire, du favoritisme et de l'autocratie du régime Taschereau-Perron."

"Que tous les bons citoyens, quelle que soit leur allégeance politique, doivent s'unir pour redonner à la province une administration honnête, progressive, répondant aux besoins et aux aspirations de toutes les classes de la société. "Qu'ils sont spécialement fiers du travail de leur représentant à la Législature, de qui un organe libéral de Québec disait, dès la première session: "Le député de Laurier qui est un grand avocat du barreau de Montréal — nous l'avons déjà dit — est devenu rapidement un des bons députés et surtout un des plus sages législateurs de la Chambre. Il a beaucoup de prestige déjà auprès des députés qui le considèrent comme une autorité."

M. Duranleau

M. Duranleau se lève ensuite pour rendre compte de sa conduite en ses élections. En 1923, les électeurs de Montréal ont jugé le gouvernement Taschereau-Perron comme il le méritait. Ils lui ont dit: Vous n'êtes plus dignes de notre confiance; vous êtes des autocrates; vous vous enparez de tout, nous allons vous buter dehors. Et c'est ce qu'ils ont fait car le gouvernement n'administre pas, il dilapide; il ne gouverne pas, il impose. Le gouvernement calvè à Montréal les revenus qu'il devrait lui laisser. Il impose sa manière de voir au conseil grâce à M. Brodeur, et en définitive, c'est M. Perron qui n'est même pas élu par le peuple qui gouverne, dit-il, impose.

M. Fauteux

M. Fauteux dit toute la satisfaction qu'il éprouve de voir M. Duranleau choisi comme candidat parce qu'il représente la conscience populaire au parlement québécois. Il prend ensuite, comme base de ses discours le travail du député M. David paru hier dans un journal: "Quatre années ont passé. Le fleuve a charrié des glaces et laissé tomber au fond les scories venues des montagnes. Plusieurs fois la nature a retenu une nouvelle parure et aujourd'hui nous sommes en plein printemps, en plein épanouissement, au lendemain de Pâques. Ceux qui ont voté contre nous en 1923 font fait comme les autres et ne nous ont pas refusé la même erreur. Regardez le parti libéral, son oeuvre, pour en être fiers et l'attendre devant vous. "Avez-vous, oui ou non, fait une erreur en 1923, demande M. Fauteux? Vous avez élu, dans l'île de Montréal, 13 députés conservateurs sur 15. Examinons ensemble ce qu'a fait le parti libéral et si vous constatez que vous vous êtes trompés, vous changerez, sinon, pour renouveler votre verdict de 1923. "Vous n'avez pas cessé de réclamer l'autonomie de la ville de Montréal et cependant Québec continue à émietter sur ses droits."

C'est ainsi qu'il s'est emparé du son du pauvre et qu'il distribue cet argent à son profit. Québec a retranché la taxe de 5 pour cent sur trois grosses compagnies. (La Montreal Tramways, la Public Service Corporation, et la Montreal Light Heat & Power), par ce que parmi les actionnaires et directeurs de ces compagnies, il y avait de ses favoris. La taxe sur les autos qui usent nos pavés est entièrement versée au trésor du gouvernement et pourtant c'est Montréal qui paie pour ses pavés. On devrait tout au moins recevoir une bonne moitié de ces \$250,000. Les amendes du recorder et la taxe de Maisonneuve, engouffrées encore par le gouvernement, ont fait perdre \$200,000 à la ville. En tout, Québec enlève plus de deux millions à Montréal dont il devrait au moins laisser la moitié. Est-ce là une raison pour vous faire changer votre verdict?

Vous avez été témoins d'une horrible catastrophe en janvier dernier, alors que 78 enfants ont été brûlés dans l'incendie du Laurier-Palace. La loi provinciale défend aux enfants âgés de moins de seize ans la fréquentation des théâtres et des salles de cinéma. Une commission avait été formée pour faire observer la loi qui n'était pas observée car il n'y avait qu'un inspecteur de théâtres tandis que le gouvernement en paie 500 pour surveiller l'observance de la loi des liqueurs. Le peuple de Montréal a été dégoûté par la négligence manifestée des autorités provinciales, au lendemain de la catastrophe, mais des ministres sont intervenus. Ils ont tenté d'endormir l'opinion publique en créant une commission d'enquête qui a retardé de siéger jusqu'à maintenant. Quels sont les pères et les mères des enfants morts dans l'incendie qui ont tenu témoignage devant la commission? Ils ne voudront pas rouvrir dans leur cœur une plaie à peine fermée. Et la politique endormante du gouvernement aura encore retardé la censure du peuple jusqu'après les élections. Est-ce là une raison pour changer votre verdict de 1923?

M. Fauteux s'attaque ensuite à la loi de la Commission des liqueurs. Il cite et commente les articles 12, 54, 73, 98, 104 et 105 de la loi qui régit cette commission. Par ces articles, la liberté individuelle est violée. N'importe quel agent de la commission peut vous arrêter sans mandat, dans la rue ou chez vous, et vous mettre en prison. L'inviolabilité du domicile est chose du passé et vous n'avez pas le droit de poursuivre en dommages un officier de cette même commission. Et lorsque des poursuites sont prises contre vous devant les tribunaux, s'il vous manque un témoin et que vous voulez faire remettre l'enquête, vous êtes obligé de verser \$5 aux avocats de la commission, qui, eux, ne vous remboursent rien s'il leur prend la fantaisie de faire remettre la cause.

Et le gouvernement, ajoute M. Fauteux, se sert de cette commission pour exercer son favoritisme; il laisse condamner les personnes qu'il veut et donne instruction d'acquiescer celles qu'il lui plaît. Et l'orateur cite quantité de cas avec des noms à l'appui de ce qu'il dit, concluant: "Est-ce là une raison pour changer votre verdict de 1923?"

M. Duranleau

M. Duranleau se lève ensuite pour rendre compte de sa conduite en ses élections. En 1923, les électeurs de Montréal ont jugé le gouvernement Taschereau-Perron comme il le méritait. Ils lui ont dit: Vous n'êtes plus dignes de notre confiance; vous êtes des autocrates; vous vous enparez de tout, nous allons vous buter dehors. Et c'est ce qu'ils ont fait car le gouvernement n'administre pas, il dilapide; il ne gouverne pas, il impose. Le gouvernement calvè à Montréal les revenus qu'il devrait lui laisser. Il impose sa manière de voir au conseil grâce à M. Brodeur, et en définitive, c'est M. Perron qui n'est même pas élu par le peuple qui gouverne, dit-il, impose.

M. Fauteux

M. Fauteux dit toute la satisfaction qu'il éprouve de voir M. Duranleau choisi comme candidat parce qu'il représente la conscience populaire au parlement québécois. Il prend ensuite, comme base de ses discours le travail du député M. David paru hier dans un journal: "Quatre années ont passé. Le fleuve a charrié des glaces et laissé tomber au fond les scories venues des montagnes. Plusieurs fois la nature a retenu une nouvelle parure et aujourd'hui nous sommes en plein printemps, en plein épanouissement, au lendemain de Pâques. Ceux qui ont voté contre nous en 1923 font fait comme les autres et ne nous ont pas refusé la même erreur. Regardez le parti libéral, son oeuvre, pour en être fiers et l'attendre devant vous. "Avez-vous, oui ou non, fait une erreur en 1923, demande M. Fauteux? Vous avez élu, dans l'île de Montréal, 13 députés conservateurs sur 15. Examinons ensemble ce qu'a fait le parti libéral et si vous constatez que vous vous êtes trompés, vous changerez, sinon, pour renouveler votre verdict de 1923. "Vous n'avez pas cessé de réclamer l'autonomie de la ville de Montréal et cependant Québec continue à émietter sur ses droits."

La convention de Richmond

LES LIBÉRAUX CHOISISSENT LE DÉPUTÉ SORTANT, M. S.-E. DESMARAIS

Richmond, 27. (D.N.C.) — La convention libérale tenue à Richmond hier, les députés ont choisi à l'unanimité le député sortant de charge, M. S.-E. Desmarais, pour être le candidat du gouvernement dans la lutte présente. Ensuite une assemblée a eu lieu, hier après-midi, dans la salle publique de l'hôtel de ville, sous la présidence du maire J. McMorine, de Richmond. La défense des oeuvres de l'administration libérale et la dénonciation des procédés de critiques adoptées par l'Opposition avant comme durant la lutte ont fait tour à tour le sujet des discours prononcés, par M. J.-E. Perrault, ministre de la Colonisation, des mines et des pêcheries, M. Jacob Nicol, trésorier provincial, M. Walter Mitchell, ex-trésorier provincial, le candidat, M. Desmarais, et M. E.W. Tobin, député à Ottawa.

Tandis que M. Perrault s'est appliqué à mettre en lumière l'essor imprimé par le gouvernement de Québec au développement industriel, à la colonisation, à l'instruction publique, à l'agriculture, à l'assistance publique, M. Mitchell s'est employé à signaler l'excellence exceptionnelle des finances de la province bien que la taxe per capita soit la moins élevée du Dominion sauf pour l'île du Prince-Edouard et à réfuter les accusations de l'Opposition qui veut tenir le gouvernement responsable de la tragédie du Laurier-Palace et qui lui reproche de ne pas intervenir dans l'achat par Montréal du fameux aedule au prix de \$14,000,000. M. Mitchell a encore défendu la politique du gouvernement de prohiber l'exportation de notre énergie électrique et a souligné un exemple des bienfaits de cette politique dans nos Cantons mêmes où des compagnies américaines ont dépensé 37 millions depuis quelques années, attirés par la houille blanche produite par les développements hydrauliques du Saint-François.

Dans Maisonneuve

Les conservateurs de la division de Maisonneuve se sont réunis en convention, hier et, à la suggestion du chef conservateur, M. Arthur Sauvé, ont décidé de remettre à dimanche le choix de leur candidat aux prochaines élections provinciales. Dans une lettre écrite à M. J.-N. Pichet, l'organisateur du parti, M. Sauvé dit qu'il aimerait beaucoup mieux qu'on attende le choix des libéraux qui tiendront leur convention vendredi, avant d'accepter un candidat conservateur. Naturellement, tout en faisant cette suggestion, M. Sauvé laissait les délégués libres d'agir à leur guise. Il y eut quelques protestations contre ce retard lorsque les élections doivent avoir lieu le 16 mai, puis on a proposé de remettre la réunion à dimanche, ce qui a été adopté sur division. Ensuite, à la suggestion de M. Camilien Houde, député sortant de charge dans la division Ste-Marie, qui avait lu la lettre de M. Sauvé, la décision a été adoptée unaniment.

M. Duplessis dans Trois-Rivières

Les Trois-Rivières, 27. (D.N.C.) — Une nombreuse convention a choisi hier soir Me Maurice Duplessis, avocat au Barreau trifluvien, comme candidat de M. Arthur Sauvé, dans la prochaine lutte électorale. Dans une brève allocution, M. Duplessis a exprimé à ses amis sa reconnaissance pour l'honneur et la marque de confiance qu'ils lui manifestent, et ébaucha les grandes lignes de son programme. Les Trois-Rivières d'abord, les Trois-Rivières ensuite, et les Trois-Rivières toujours. Il a porté certaines accusations contre le régime actuel, entre autres celle de protéger les gros au détriment des petits, et de n'avoir de faveurs que pour les millionnaires. Il promet de toujours mettre l'intérêt public avant les questions de parti et de défendre l'intérêt et le capital des Trois-Rivières par-dessus tout et malgré tout. MM. l'avocat Edgar Bournival, Thomas Aubry, Henri Janvier, Onésime Rheaute, le notaire J.-A. Lemire, le notaire J.-A. Trudel, Emile Carrette et André Courteau, ont aussi parlé.

Ce que je pense sur...

CE QUE JE PENSE SUR... est d'un bout à l'autre une belle leçon de patriotisme et de fierté nationale. Écrit dans un style clair, vivant, à la portée même des enfants, cet ouvrage par sa nature et son prix modique, est un livre de poche idéal, que nos éducateurs voudront mettre entre les mains de leurs élèves. Franco, 65 sous, au comptoir, 60 sous. Prière d'adresser vos commandes le plus tôt possible au Service de Librairie du Devoir.

Trop pressés de s'illustrer!

LA MANIE DE CERTAINS ECHEVINS DE VOULOIR MALGRE TOU LAISSER LEUR NOM A LA POSTERITE — LA "RUE VANDELAC"

La Commission échevinale des noms de rues a siégé lundi sous la présidence du leader du conseil, l'échevin Léon Trépanier. La somme de travail accompli au cours de cette séance n'est pas considérable. Un seul nom a été changé: c'est celui de la rue Cadieux qui devient la rue Louis-Hémon, en souvenir de l'auteur de *Maria Chapdelaine*. C'est un nom qui vaut bien une quantité d'autres, car si Louis Hémon n'a jamais été échevin de Montréal, encore moins ministre dans le cabinet Taschereau, c'est un étranger qui, pendant un séjour relativement court dans la métropole a écrit une oeuvre qui nous prouve tout ce qui peut être tiré, au point de vue littéraire, de notre mentalité et de nos moeurs. Espérons que, dans vingt ans, si son nom est considéré comme un précurseur.

Le court débat qui a précédé la décision de recommander ce changement au conseil municipal — car la commission ne fait que recommander et c'est le conseil qui décide en dernier ressort — et une suggestion de l'échevin Vandelaec ont donné lieu à une mise au point bien appropriée de l'échevin Trépanier. Après qu'une délégation de propriétaires de la rue en question eut fait valoir les raisons qui militent en faveur d'un tel changement, l'échevin Schubert fit trois suggestions. Il proposa d'abord de donner à cette rue le nom de l'explorateur canadien, le capitaine Bernier, dont les voyages dans les régions polaires ne se comptent plus. Il suggéra ensuite, si on désirait de donner un nom anglais à cette rue, de l'appeler Branting, du nom du découvreur de l'insuline. Enfin, il suggéra celui de Louis-Hémon. Les trois suggestions étaient intéressantes et nul doute qu'il ne s'élèverait aucune protestation si, lorsque l'occasion se présentera, on donne le nom de Branting à une rue de la partie anglaise de la ville, et celui du capitaine Bernier à une autre. La commission a déjà choisi des noms qui sont certainement moins appropriés et, hier-même, M. Anatole Vanier le faisait remarquer avec raison lorsqu'il demandait qu'on change le nom de Kimberley, qui vient d'être donné à une rue du centre de la ville. Alors qu'on discutait s'il était préférable de changer maintenant le nom de la rue Cadieux — parce que la mauvaise réputation d'une partie de cette rue s'est étendue jusqu'à l'étranger et qu'elle figure même dans l'une des plus immorales productions théâtrales de la république voisine — l'échevin Vandelaec, ce bon M. Vandelaec, qui ne dit jamais deux mots aux assemblées du conseil, se permit la surprise de nous proposer pour faire lui aussi sa proposition. Je ne vois pas, dit-il, pourquoi on va chercher si loin des noms pour nos rues lorsqu'il est si facile d'en trouver chez nous. Il y a par exemple les échevins qui se dévouent pour les contribuables (sont-ce ceux qui, comme M. Vandelaec, sont toujours satisfaits de voter avec le maire ou avec M. Brodeur, même s'il s'agit d'acheter les vieux bureaux de la *Montreal Gazette*)? Pourquoi ne pas donner à la rue Cadieux le nom de l'échevin d'un quartier traversé par cette rue? — On pourrait l'appeler Vandelaec, dit l'échevin Watson qui a bien deviné le désir de son collègue et qui s'en amuse avec désinvolture.

Le Dr Pratte dans Nicolet

Les Trois-Rivières, 27. (D.N.C.) — Les conservateurs du comté de Nicolet ont tenu hier leur convention pour le choix d'un candidat dans la prochaine lutte électorale. Sur proposition de M. Jos. Desilets, secrétaire-trésorier, de Sainte-Justine, et ancien candidat en 1923, l'assemblée désigna unaniment le Dr Antonio Pratte, comme candidat. Le Dr Pratte remercia la convention de l'honneur qu'elle lui fait, puis se livra à une vive attaque contre le gouvernement Taschereau, spécialement au sujet de sa politique agricole. Il traite de la question de l'inondation du lac Saint-Jean. Il reproche au gouvernement d'être sous la tutelle des millionnaires, au détriment du peuple. Il exprime sa confiance sincère dans l'issue de la lutte qu'il veut mener avec vigueur. Le Dr Pratte est le fils de feu Nazaire Pratte, cultivateur et marchand bien connu, maire du village de Saint-Gédéon, durant près de vingt années. Il est né à Saint-Gédéon en 1888 et habite Saint-Léonard depuis deux ans.

L'appel de l'Ouest

"C'était l'épine dorsale — dentelée comme celle des antiques monstres sauriens — de ce gigantesque continent. Nous ne cessâmes de l'observer, jusqu'à ce que le soleil se fût voilé derrière les nuages fuyants, et alors, avant qu'il fût noir, nous pûmes voir que la neige se déployait sur les pentes de ces autres collines à d'aussi grandes profondeurs qu'il nous fut possible de retracer leurs cimes au-dessus des campagnes qui nous en séparaient." Voilà ce qu'écrivait un distingué visiteur européen après avoir vu pour la première fois les Rocheuses, qui montent la garde devant les soleils couchants. Sentinelles dans la nuit, ces parcs occidentaux adressent toujours une invitation cordiale à ceux que ravit le séjour dans le décor grandiose de la nature. Il est peu de voyageurs qui, disposant d'un peu de temps, n'arrêtent un jour ou deux à Banff, ex-Buxton du Canada, ou la compagnie de chemin de fer Pacifique Canadien à établir un hôtel semblable à un gigantesque chalet suisse, sur une éminence qui offre l'un des plus beaux points de vue de cet amphithéâtre alpestre. Le voyageur peut aussi visiter les sites qui conduisent dans le décor pittoresque de la vallée de la Louise, Moraine, Agnes, O'Hara et Emeraude.

L'appel de l'Ouest retentit dans l'air. Entendez-le et retenez vos places sur le chemin de fer Pacifique Canadien, par l'entremise de n'importe quel agent de billets ou de M. P.-C. Lydon, agent des voyageurs en ville, 143 rue Saint-Jacques, téléphone Harbour 4211. (r.)

Pour les gens sérieux — ou qui veulent le devenir

La philosophie de saint Thomas est désormais accessible, même à ceux qui ne savent pas le latin, grâce aux traductions très nettes qu'il y a eu faites. Celles-ci ont été réunies dans de petits volumes entières, très résistants et très élégants. Des centaines de lecteurs du "Devoir" en ont acheté. Faites comme eux: VIENT D'ARRIVER le 7ème volume de la Somme Théologique de Saint-Thomas d'Aquin: LA FORCE, traduction française par le R. P. J.-D. Folghera, O.P. LES ACTES HUMAINS, traduction par le R. P. Gillet. DIEU III, traduction par le R. P. Sertillanges. DIEU III, traduction par le R. P. Sertillanges. Service de Librairie du Devoir 336 rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

Les Lithinés

du Docteur GUSTIN. Tout souverainement. Acide urique, Rhumatismes, Gouttes, Maladie du Foie, Vessie, Peau, Estomac et de l'Intestin. Font une excellente boisson. Ne contenant que la bouteille, et qui assure une excellente gestion. Delle-ciens en tout temps. 6c

Chicoutimi, 27. (D.N.C.) — Nous apprenons que M. Emile Moreau, candidat libéral, a ouvert sa campagne dans le comté par une assemblée qu'il a tenue lundi soir à Chambord. M. Moreau était accompagné de M. Sylvestre, député. Dimanche le 1er mai il y aura convention conservatrice à Chambord. M. Moreau tiendra une assemblée à Saint-Prime, dimanche. Il n'y a rien de sérieux dans la candidature de M. Hubert Villeneuve, mais on est assuré de la candidature d'un libéral-fermier. M. Gustave Delisle, candidat libéral dans le comté de Chicoutimi, ouvrira sa campagne jeudi soir par une grande assemblée.

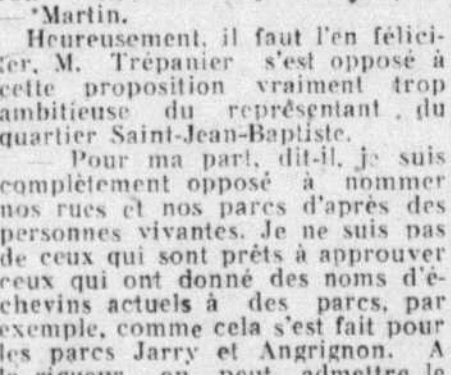
Pour faire connaître et goûter Québec

Le mois prochain ont lieu à Québec de jolies fêtes du terroir. La compagnie du Pacifique — l'ignare-t-on? — goûtant à bon droit la valeur d'attrait du pittoresque de Québec a fait traduire en français et éditer à grands frais un très beau volume cartonné sur Québec: le Québec pittoresque. Il contient plusieurs illustrations en couleurs du vieux Québec, dans, comme le texte, à Mlle Esther Brann. Il y a peu d'ouvrages qui valent mieux faits pour mettre en valeur le pittoresque de cette charmante vieille ville. Des centaines de gens l'ont acheté, en anglais ou en français, pour l'adresser à leurs connaissances en Europe, aux Etats-Unis ou dans l'Ontario. Faites comme eux. Le Québec pittoresque, volume de traite deux pages sur très beau papier couché, illustré et profusion en couleurs, se vend un dollar franco au Service de Librairie du Devoir.

Après qu'une délégation de propriétaires de la rue en question eut fait valoir les raisons qui militent en faveur d'un tel changement, l'échevin Schubert fit trois suggestions. Il proposa d'abord de donner à cette rue le nom de l'explorateur canadien, le capitaine Bernier, dont les voyages dans les régions polaires ne se comptent plus. Il suggéra ensuite, si on désirait de donner un nom anglais à cette rue, de l'appeler Branting, du nom du découvreur de l'insuline. Enfin, il suggéra celui de Louis-Hémon. Les trois suggestions étaient intéressantes et nul doute qu'il ne s'élèverait aucune protestation si, lorsque l'occasion se présentera, on donne le nom de Branting à une rue de la partie anglaise de la ville, et celui du capitaine Bernier à une autre. La commission a déjà choisi des noms qui sont certainement moins appropriés et, hier-même, M. Anatole Vanier le faisait remarquer avec raison lorsqu'il demandait qu'on change le nom de Kimberley, qui vient d'être donné à une rue du centre de la ville. Alors qu'on discutait s'il était préférable de changer maintenant le nom de la rue Cadieux — parce que la mauvaise réputation d'une partie de cette rue s'est étendue jusqu'à l'étranger et qu'elle figure même dans l'une des plus immorales productions théâtrales de la république voisine — l'échevin Vandelaec, ce bon M. Vandelaec, qui ne dit jamais deux mots aux assemblées du conseil, se permit la surprise de nous proposer pour faire lui aussi sa proposition. Je ne vois pas, dit-il, pourquoi on va chercher si loin des noms pour nos rues lorsqu'il est si facile d'en trouver chez nous. Il y a par exemple les échevins qui se dévouent pour les contribuables (sont-ce ceux qui, comme M. Vandelaec, sont toujours satisfaits de voter avec le maire ou avec M. Brodeur, même s'il s'agit d'acheter les vieux bureaux de la *Montreal Gazette*)? Pourquoi ne pas donner à la rue Cadieux le nom de l'échevin d'un quartier traversé par cette rue? — On pourrait l'appeler Vandelaec, dit l'échevin Watson qui a bien deviné le désir de son collègue et qui s'en amuse avec désinvolture.

Canada Cement Company Limited

Canada Cement Company Limited. Edifice Canada Cement Company, Carré Phillips, Montréal. Bureau des ventes: Toronto, Winnipeg, Calgary. Le ciment "CANADA" est fabriqué dans deux usines de la province de Québec, ce qui assure un approvisionnement constant et prompt à toute la clientèle, par l'intermédiaire de marchands répartis dans toutes les villes et villages quelle que soit leur importance. De plus, quand vous achetez du ciment "CANADA", vous avez l'assurance d'une qualité uniforme et supérieure, qualité indispensable à un produit dont le caractère essentiel est d'avoir une durée permanente. Le ciment "CANADA" est fabriqué selon des procédés scientifiques reconnus, au double point de vue du traitement chimique et mécanique qu'il reçoit. La preuve de sa supériorité, on la trouve d'abord dans le fait qu'il répond strictement aux exigences de devis les plus compliqués et qu'il a, sans avoir jamais été rejeté, résisté à 16-preuve partout, au Canada aussi bien que dans les 28 différents pays où il est, aujourd'hui employé. "Le ciment "CANADA" jouit d'une réputation mondiale, dont tous ceux qui s'en servent apprécient le mérite et l'avantage, chaque fois qu'ils spécifient le ciment "CANADA" dans leurs devis et chaque fois qu'ils insistent pour avoir la meilleure qualité de ciment qui soit en usage dans le monde. Notre Bureau de Renseignements est à votre disposition pour tout ce que vous tenez à savoir au sujet de travaux où le béton rend le meilleur service. Consultez-nous ou écrivez-nous: ce service est gratuit.



TOUR d'Europe

TOUR d'Europe. Pèlerinage Franciscain à l'occasion du VIIIe Centenaire de la mort de Saint François d'Assise. 45 VILLES — 4 PAYS. De Montréal et Québec à Liverpool, Londres, Dieppe, Rouen, Paris et Versailles, Blois et les Châteaux de la Loire, Bordeaux, Bayonne, Biarritz, Pau, Lourdes, Toulouse, Carcassonne, Cette, Avignon, Marseille, Nice et la Côte d'Azur, Gènes, Pise, Rome, Assise, Lorette, Florence, Lausanne, Montreux, Genève, Lyon, Ars, Paray-le-Monial, Nevers, Reims, Paris, Lisieux, Honfleur, Le Havre, Southampton, Québec et Montréal. Les pèlerins visiteront en pèlerin les sanctuaires célèbres et en touristes les sites les plus pittoresques d'Europe. A Rome, ils assisteront à la messe du Pape et pourront communier de sa main. Ils auront aussi une audience du Saint Père. Départ de Montréal et Québec, le 28 mai, par le "Doric".

PRIX: Tous frais compris \$735 Classe Unique \$615 Classe Touriste. Pour le Clergé \$648 en classe unique. Demandez l'itinéraire illustré, et vous constaterez qu'il était impossible d'établir un plus beau programme pour un séjour de six à sept semaines en Europe, à un prix aussi avantageux. Ecrivez ou téléphonez maintenant! P. MAURICE, O.M. Cap., Curé, 1802 Wellington, Ottawa. LAURENT TURCOTTE, Directeur du Service de langue française Edifice McGill, MONTREAL, ou à l'agent de votre localité. WHITE STAR LINE SERVICE CANADIEN

Directeur de funérailles Geo. VANDELAC. Service d'ambulance. Bélar 1203 70 Rachel Est.

CRESOBENE CAPSULES. Indication: Grippe, Rhume, Toux, Bronchite, Laryngite, Maux de Gorge, Extinctions de Voix, Opération, Artériosclérose. Médicament d'un effet efficace incontestable, de composition BALSAMIQUE et VOLATILE, a été le plus utilisé dans les cas de RHUMES, TOUX REBELLE, etc. Si vous êtes FAIBLES de la POITRINE vous devez vous mettre immédiatement sous leurs bons effets et nous demander tout de suite notre brochure GRATUITE.

Maladies de Poitrine. Les BRONCHITES, les CONGESTIONS PULMONAIRES, etc. font mourir chaque année des MILLIERS de MALADES. Bien des médicaments ont été essayés pour combattre les maladies de poitrine et entrayer leurs suites fâcheuses. Les CRESOBENE. Vous y trouverez comment préparer chez vous, au moyen des CRESOBENE, aussi facilement qu'une infusion de thé, un "Sérarium" ou un "Sérarium" qui vous permet de respirer les VAPEURS BALSAMIQUES. Vous ne pouvez traiter vos POUMONS vos VOIES RESPIRATOIRES mieux et à meilleur marché, \$1.00 partout ou par la poste. Standard Products Co., 1488, rue St-Denis, Montréal.

DITES TOUJOURS CONTANT JAMBON. Vous aurez le meilleur. Pour nos clients de la campagne: 45-57 marché Bonsecours.

Les Lithinés du Docteur GUSTIN. Tout souverainement. Acide urique, Rhumatismes, Gouttes, Maladie du Foie, Vessie, Peau, Estomac et de l'Intestin. Font une excellente boisson. Ne contenant que la bouteille, et qui assure une excellente gestion. Delle-ciens en tout temps. 6c

HOTEL PLACE VIGER SOUPER-DANSANT TOUS LES JAMÉS SOIRS ORCHESTRE AMPLIFIÉ. \$1.50 COUVERT COMPLET. PLACE RÉSERVÉE À MAIN 5720.



Parfait sous tous rapports

Le ciment "CANADA" est fabriqué dans deux usines de la province de Québec, ce qui assure un approvisionnement constant et prompt à toute la clientèle, par l'intermédiaire de marchands répartis dans toutes les villes et villages quelle que soit leur importance. De plus, quand vous achetez du ciment "CANADA", vous avez l'assurance d'une qualité uniforme et supérieure, qualité indispensable à un produit dont le caractère essentiel est d'avoir une durée permanente. Le ciment "CANADA" est fabriqué selon des procédés scientifiques reconnus, au double point de vue du traitement chimique et mécanique qu'il reçoit. La preuve de sa supériorité, on la trouve d'abord dans le fait qu'il répond strictement aux exigences de devis les plus compliqués et qu'il a, sans avoir jamais été rejeté, résisté à 16-preuve partout, au Canada aussi bien que dans les 28 différents pays où il est, aujourd'hui employé. "Le ciment "CANADA" jouit d'une réputation mondiale, dont tous ceux qui s'en servent apprécient le mérite et l'avantage, chaque fois qu'ils spécifient le ciment "CANADA" dans leurs devis et chaque fois qu'ils insistent pour avoir la meilleure qualité de ciment qui soit en usage dans le monde. Notre Bureau de Renseignements est à votre disposition pour tout ce que vous tenez à savoir au sujet de travaux où le béton rend le meilleur service. Consultez-nous ou écrivez-nous: ce service est gratuit.



TOUR d'Europe

TOUR d'Europe. Pèlerinage Franciscain à l'occasion du VIIIe Centenaire de la mort de Saint François d'Assise. 45 VILLES — 4 PAYS. De Montréal et Québec à Liverpool, Londres, Dieppe, Rouen, Paris et Versailles, Blois et les Châteaux de la Loire, Bordeaux, Bayonne, Biarritz, Pau, Lourdes, Toulouse, Carcassonne, Cette, Avignon, Marseille, Nice et la Côte d'Azur, Gènes, Pise, Rome, Assise, Lorette, Florence, Lausanne, Montreux, Genève, Lyon, Ars, Paray-le-Monial, Nevers, Reims, Paris, Lisieux, Honfleur, Le Havre, Southampton, Québec et Montréal. Les pèlerins visiteront en pèlerin les sanctuaires célèbres et en touristes les sites les plus pittoresques d'Europe. A Rome, ils assisteront à la messe du Pape et pourront communier de sa main. Ils auront aussi une audience du Saint Père. Départ de Montréal et Québec, le 28 mai, par le "Doric".

PRIX: Tous frais compris \$735 Classe Unique \$615 Classe Touriste. Pour le Clergé \$648 en classe unique. Demandez l'itinéraire illustré, et vous constaterez qu'il était impossible d'établir un plus beau programme pour un séjour de six à sept semaines en Europe, à un prix aussi avantageux. Ecrivez ou téléphonez maintenant! P. MAURICE, O.M. Cap., Curé, 1802 Wellington, Ottawa. LAURENT TURCOTTE, Directeur du Service de langue française Edifice McGill, MONTREAL, ou à l'agent de votre localité. WHITE STAR LINE SERVICE CANADIEN

CALENDRIER

Demain: JEUDI, 28 avril 1927. Saint Paul de la Croix, confesseur. Lever du soleil, à h. 48. Coucher du soleil, à h. 55. Lever de la lune, à h. 42. Coucher de la lune, à h. 13. Nouvelle lune, le 1er, à 11 h. 24 m. du soir. Premier quart, le 4, à 7 h. 21 m. du soir. Pleine lune, le 16, à 10 h. 25 m. du soir. Dernier quart, le 24, à 5 h. 21 m. du soir.

DEMAIN

BEAU ET FRAIS MAXIMUM ET MINIMUM. Aujourd'hui maximum 52. Minimum 40. Demain maximum 52. Minimum 40. Mercredi maximum 52. Minimum 40. Jeudi maximum 52. Minimum 40. Vendredi maximum 52. Minimum 40. Samedi maximum 52. Minimum 40. Dimanche maximum 52. Minimum 40. BAROMETRE. 10 heures a.m. 29.58. 11 h a.m. 29.57. Midi 29.56.

Le Devoir est membre de la Canadian Press, de l'A. B. C. et de la C. D. N. A.

La politique

Le "Devoir" enseigne la modestie à M. Taschereau

C'est la déclaration que le premier ministre a faite ce matin à notre représentant — Comme sir Wilfrid, il nous lit à son petit déjeuner — L'invitation de M. Houde — M. Taschereau n'ira pas au Lac-Saint-Jean — Le cas de M. Antoine Chauvin — Un prêtre commissaire au Lac-Saint-Jean

En temps d'élection du moins, M. Alexandre Taschereau, premier ministre de la province, suit l'exemple de son collègue, le chef de file du parti dont il se réclame: il lit le Devoir à son petit déjeuner.

"Ca me fait faire des actes d'humilité", disait, ce matin, M. Taschereau, à l'un de nos représentants. Et il ajoutait: "Ca me ramène aussi à mes justes proportions."

Dés après son discours d'hier soir, dans Québec-Est, circonscription que représente M. Louis Lévesque dans le dernier Parlement, M. Taschereau est parti pour Montréal.

D'excélent humeur, il était, de bonne heure ce matin, à son cabinet de la rue Notre-Dame est, pour y rencontrer les candidats déjà choisis dans la région de Montréal et pour conférer avec les organisateurs de son parti. Après avoir reçu M. Alfred Legault, organisateur en chef, ainsi que M. Irénée Vautrin, M. Pharaud, candidat dans Soulanges, et le Dr Anatole Plante, il a accordé quelques minutes d'entrevue particulière à quelqu'un de la Patrie, ancien secrétaire de M. Athanase David, et puis une entrevue collective à tous les journalistes.

C'est au cours de celle-ci qu'il a avoué à notre représentant qu'il lisait notre journal, chaque matin, à son petit déjeuner.

Dés la semaine prochaine M. Taschereau se propose de parler à Montréal. Puis il reviendra plus tard car il a la ferme intention de travailler lui-même à la reprise, si la chose est possible, des circonscriptions de la métropole.

"Avez-vous l'intention d'inviter M. Camilien Houde à vos assemblées ou bien de répondre au défi qu'il vous a lancé?"

A cette question, M. Taschereau répondit: "Les cartes d'invitation ne sont pas encore imprimées."

Le premier ministre fera une tournée à travers la province. Il parlera probablement à Sherbrooke, aux Trois-Rivières, et peut-être quelque part dans le bas du fleuve. Dans cette dernière région il remarque qu'il y a pénurie de candidats oppositionnistes.

M. Taschereau n'ira pas au Lac-Saint-Jean. Il dit aux journalistes qu'il n'aime pas les tragédies.

De même qu'il se propose de parler à plusieurs assemblées qui seront tenues à Montréal, le premier ministre parlera plusieurs fois à Québec. Il y aura lutte dans les quatre circonscriptions québécoises, dit-il, mais les apparences sont bonnes pour le gouvernement.

Dans Montmorency, l'opposition a choisi un candidat, le notaire Jobidon, de Châteauneuf-Richer, pour faire la lutte à M. Taschereau. Celui-ci aura donc des assemblées à tenir dans son comté.

Le Laurier Palace

"Le juge Boyer a commencé son enquête, dit M. Taschereau, et je suis certain qu'il la poussera avec vigueur. Cela devrait plaire aux citoyens de Montréal."

Un prêtre dans la Commission du Lac Saint-Jean

Quant à la commission judiciaire pour juger des réclamations des inondés du Lac Saint-Jean, elle ne pourra commencer son travail avant quelque temps encore parce qu'il reste un commissaire à nommer. Le gouvernement voudrait que ce soit un prêtre, un missionnaire-colonisateur, par exemple, qui, sans être de la région du Lac Saint-Jean, aurait toute la compétence voulue pour juger les dommages causés par l'acte illégal de la compagnie Duke-Price. Ce troisième commissaire sera probablement désigné la semaine prochaine.

Les deux arbitres déjà nommés sont le magistrat Arthur Godbout, et M. Arthur Gagnon, cultivateur pratique, de la paroisse de Chambord.

Le cas de M. Antoine Chauvin

La candidature de M. Antoine Chauvin, dans Deux-Montagnes, contre M. Arthur Sauvé, avait soulevé certains commentaires. On disait par exemple que M. Chauvin, l'un des substituts du procureur général à Montréal, aurait dû démissionner depuis au moins six mois, comme n'importe quel autre fonctionnaire en vertu de la loi provinciale.

M. Taschereau a déclaré ce matin aux journalistes que M. Chauvin n'est pas un fonctionnaire. Le gouvernement l'a simplement employé comme avocat. D'après le premier ministre, M. Chauvin n'aurait été tenu de démissionner que le jour où il aurait été élu.

A tout événement, il ressort de la déclaration de M. Taschereau, telle que nous l'avons comprise, que la démission de M. Chauvin reste en suspens jusqu'au jour de la votation. S'il est élu, la démission vaudra. S'il est défait, chose possible, il restera substitut du procureur général.

M. Sauvé répondra demain à M. Taschereau

"Je serai aux Trois-Rivières demain soir" nous a déclaré M. Sauvé pour appuyer le candidat de l'opposition, et je serai à Louiseville demain à 3 heures de l'après-midi.

"Je ne craindrai pas de répondre au premier ministre et le public constatera encore une fois lequel des deux a du courage et de la logique," ajoute le chef de l'opposition.

Dimanche, M. Sauvé parlera probablement dans son comté, à Saint-Eustache et ensuite à Villerville, dans le comté de Laval. Il est aussi possible que M. Laurent Barré, cultivateur, ancien président de l'Union Catholique des Cultivateurs accompagnant M. Sauvé.

M. Louis Fitch

M. Louis Fitch, candidat oppositionniste, dans Saint-Louis, tiendra une assemblée demain soir à la salle Prince-Arthur. La convention a déjà choisi M. Fitch comme candidat mais on veut faire confirmer ce choix par l'électorat.

Treize nouveaux candidats

Voici la liste des candidats choisis hier: Chez les libéraux: Joseph Jean (Laval), J. H. Dillon (Ste-Anne), Emery Phaneuf (Bagot), L.-P. Mercier (Trois-Rivières), S.-E. Desmarais (Richmond).

Chez les oppositionnistes: J.-C. Langlois (Labelle), Alfred Durand (Laurier), M. L'Archevêque (Mercier), Maurice Duplessis (Trois-Rivières), Dr Antoine Prat (Nicot), Etienne Giard (Compton), Thomas Bellef (Matapédia), Alf. Morrisset (Portneuf), notaire Gustave Jobidon (Montmorency).

La mise en nomination dans Charlevoix-Saguenay aura lieu le 2 mai.

M. Bernier dans Dorion

Jeudi soir, à 8 h. 15, aura lieu à la salle de l'Académie des Saints-Anges, angle de Lanauadière et Boulevard Saint-Joseph, une grande assemblée libérale en faveur de M. Clouis Bernier, candidat franc libéral dans Dorion.

M. Bernier exposera son programme. Il sera accompagné de M. G. Tremblay et de plusieurs autres orateurs.

Conventions oppositionnistes

La convention de Pontiac a été ajournée à samedi à Shawville.

Jeudi, à deux heures, aura lieu à Richmond une réunion des cultivateurs de ce comté pour discuter du choix du candidat aux prochaines élections.

AUJOURD'HUI

Dans l'Assomption, à 1 heure, à l'Épiphanie.

Dans Missisquoi, à 2 heures, à Bedford.

Dans Saint-Jacques, à 8 heures 30, au club Cartier-Macdonald.

Dans Jacques-Cartier, à 8 heures, à l'hôtel de ville de Lachine.

Dans Brome, à 2 heures, à Knowlton, à l'hôtel Lake View.

Au Témiscamingue, à Ville-Marie.

L'ouverture de la campagne de M. Jos. Renaud dans Laval n'aura pas lieu à Abthunsi mais à Villerville, dimanche après-midi à 2 heures 30, dans la salle du collège, angle des rues Châteaubriand et Fallon, où dans la cour du collège, si la température est favorable.

La convention oppositionniste de Sherbrooke aura lieu demain soir à huit heures dans la ville de Sherbrooke. M. Grépeau adressera la parole et il sera accompagné d'orateurs de Sherbrooke et de Montréal.

M. Ludger Bastien, député de Québec-Centre, est arrivé ce matin de New-York où il était allé pour affaires personnelles. Il est venu rendre visite à M. Sauvé au bureau de l'opposition et il part cet après-midi pour son comté. Son adversaire n'est pas encore choisi.

Ce soir, à l'hôtel de ville de Longueuil, le notaire L.-E. Brail, choisi unanimement dimanche dernier comme candidat oppositionniste dans Chambly, fera connaître sa décision aux électeurs. Une grande assemblée politique aura lieu et l'on s'attend à une affluence considérable de cultivateurs de toutes les parties du comté.

M. Hervé Roch est parti hier soir pour le Témiscamingue, où il doit représenter le comité central d'organisation à la convention oppositionniste qui aura lieu demain.

COMMISSAIRE DES PATENTES

M. EDGAR CHEVRIER SERAIT NOMME A CE POSTE

Ottawa, 27 (D.N.C.) — M. Edgar Chevrier, député d'Ottawa, sera probablement nommé commissaire des patentes en remplacement de M. G. F. Oshoran dont la démission a pris effet le 1er avril.

PONT INTERNATIONAL

Le major Graham Bell, sous-ministre des chemins de fer, vient d'annoncer que le gouvernement a l'intention de construire un nouveau pont international sur le St-Laurent, des plans à cette fin seraient en préparation à cet édifice le nom de "Confédération" et le premier ministre d'Angleterre, M. Baldwin, en poserait la première pierre durant son voyage au Canada.

On installerait dans cet édifice nombre de bureaux du gouvernement qui sont aujourd'hui dispersés dans des bâtiments loués.

NOUVEL ÉDIFICE PUBLIC

Le gouvernement commencera probablement cet été la construction d'un édifice public dans la capitale. Le parlement a voté \$500,000 à cette fin durant la dernière session. On donnerait à cet édifice le nom de "Confédération" et le premier ministre d'Angleterre, M. Baldwin, en poserait la première pierre durant son voyage au Canada.

MONNAIES DE LA CONFÉDÉRATION

Le comité national chargé d'organiser les fêtes de la Confédération vient d'inviter les artistes canadiens à soumettre des dessins pour frapper les pièces suivantes: un sou, cinq sous, dix sous et 25 sous. Le comité accordera \$500 pour le meilleur dessin. Les concours se termineront le 15 juin.

Les dessins doivent symboliser la confédération de quelque manière et l'émission de la nouvelle monnaie sera permanente.

Pour les hôpitaux anglais

En un jour et demi de travail, la campagne de souscriptions en faveur des hôpitaux anglais de la ville a rapporté plus de \$1,231,000. C'est ce que M. J. W. McConnell, président du comité d'organisation, a annoncé au cours d'une réunion des directeurs de la campagne tenue à l'hôtel Windsor, hier midi. Banques et banquiers ont été les principaux souscripteurs inscrits hier. En tête de cette seconde liste vient la Banque de Montréal, avec un montant de \$200,000. Les autres principaux donateurs inscrits sur la deuxième liste sont: la Banque Royale, inscrite pour \$150,000; Sir Herbert Holt, inscrit pour \$150,000; le sénateur Smeaton White, inscrit pour \$25,000; M. Hugh Paton, inscrit pour \$25,000; M. C. E. Neil et E. L. Pease, inscrits chacun pour \$10,000; M. et Mme George Hogge, inscrits pour \$10,000; la maison Brien and William, inscrite pour \$8,000; la maison Layton Brothers, inscrite pour \$2,500; lady Drummond, inscrite pour \$1,000.

La cause Dupuis-Brodeur

La cause de M. H. Dupuis contre M. J.-A. Brodeur, demandant la déqualification de M. Brodeur comme échevin, sur l'accusation d'avoir empêché la ville de percevoir des taxes, sera entendue cette semaine en Copur d'appel, division de trois juges.

L'agandissement du parc Jeanne-Mance

M. Terreaux, directeur des travaux publics, déclare ce matin que les quelques maisons expropriées à l'angle nord-ouest de l'avenue du Parc et de l'avenue des Pins seront démolies d'ici quelques semaines, ce qui permettra d'étendre le parc Jeanne-Mance jusqu'à cette dernière rue.

Comme il y a une légère courbe sur l'avenue du Parc à cet endroit qui présente certains dangers pour la circulation, l'avenue des Pins sera élargie du côté nord par une large courbe au centre de laquelle il y aura une zone de sécurité pour les piétons. L'avenue des Pins atteindra donc l'avenue du Parc par deux branches qui seront séparées par un terrain gazonné.

Le plus beau prix sera un livre canadien

Nous croyons pouvoir dire que le livre de prix qui aura le plus de vogue cette année est un livre canadien en tout. Le R. P. Adélaïde Dugré, dont le roman célèbre — car c'est un roman — se titre — a obtenu un si vif succès (tirage de près de 15,000), vient d'être réédité avec d'abondantes illustrations dues à un artiste canadien justement estimé, M. Oslas Leduc, de Saint-Hilaire.

Nous aurons occasion d'en reparler, mais nous voulons l'annoncer dès aujourd'hui, pour que ceux de nos lecteurs appelés à donner des prix spéciaux puissent se pourvoir tout de suite.

EDITION DE LUXE

LA CAMPAGNE CANADIENNE, roman, par le R. P. Adélaïde Dugré, s.l.g., format 7 x 10 1-2, 230 pages, beau papier glacé, 18 illustrations, par M. Oslas Leduc, de Saint-Hilaire, de Bonville, \$1.50 le volume, plus 10c par frais de port. Remise de 20 pour cent sur cet ouvrage à l'occasion de la vente des livres de récompense. Frais de port en plus dans tous les cas.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR

336, rue Notre-Dame est, Montréal

M. L'Archevêque dans Mercier

Le député sortant de cette division choisi comme candidat oppositionniste — Discours de ce dernier et de M. Allan Bray

M. Adolphe L'Archevêque, député sortant de charge, a accepté la candidature qui lui est offerte, hier soir, un groupe d'électeurs de Mercier, réunis dans la salle Marie-Immaculée, rue Garnier.

L'assemblée comprenait, disaient, autant de libéraux que de conservateurs. Les deux principaux orateurs de la soirée, MM. Allan Bray, de Saint-Henri, et L'Archevêque, ont manifesté leur sympathie pour le libéralisme, le vrai, c'est-à-dire celui qui ne se pratique pas au Parlement de Québec.

M. Athanase David, dans un discours prononcé la veille, dans la même salle, à la convention ministérielle, avait dit que M. L'Archevêque est son ami, qu'il a pour lui la plus grande estime, qu'il n'a rien de dire contre lui en tant que député. M. L'Archevêque a répondu qu'il a dit en substance M. Athanase David, mais je me vois obligé d'obéir à mon chef et de le combattre quand même.

M. L'Archevêque

"Ai-je besoin d'un autre témoignage? Telle est la question que M. L'Archevêque pose à ses électeurs. "Celui-là même que M. Taschereau envoie pour me combattre est obligé d'admettre qu'il ne peut rien dire contre moi. Il me combat tout simplement parce qu'on lui a dit de le faire."

M. L'Archevêque n'est pas libéral à Québec, parce qu'il a, dit-il, honnêtement refusé de se joindre à la même raison les vrais libéraux de Mercier, de même qu'en 1923, voteront cette année, dit-il, pour un franc oppositionniste, un oppositionniste qui ne le sera d'ailleurs que jusqu'au soir du 16 mai. Après cette date ce sont les ministériels d'aujourd'hui qui seront oppositionnistes.

"Je n'accepte la candidature", a dit encore M. L'Archevêque, "qu'à une condition: c'est que les ouvriers de la circonscription, ainsi qu'en 1923, prennent à cœur la cause qui nous est commune: que je puisse compter sur le dévouement de tous ceux qui tiennent voir à Québec une saine administration. Je ne veux pas aller à Québec pour moi, j'ai bien autre chose à faire, mais pour vous tous."

Le candidat dit que la veille les ministériels ont habilement éludé les questions qui intéressent Montréal. Quant aux autres questions, ils en ont parlé à leur façon, c'est-à-dire en partisans aveugles.

Mais cette façon de faire de la politique ne saurait toujours tromper l'électorat. En 1923, les villes se sont réveillées. Cette année, les circonscriptions rurales viendront se joindre aux circonscriptions urbaines. Et le gouvernement Taschereau sera chassé du pouvoir.

Le secrétaire provincial a parlé de l'école du rang, de l'aide que le gouvernement lui donne. Pourquoi n'a-t-il pas dit jusqu'à parler des salaires des instituteurs? C'est normalement \$225; la moyenne des salaires est d'environ \$300. Cela se passe sous un gouvernement qui se vante d'encourager l'instruction, qui se vante de ses grandes écoles, écoles des Beaux-Arts, des Hautes Etudes, etc.

De la loi des accidents du travail, depuis six ans, on a fait une farce à la Législature de Québec. Le gouvernement, manifestement, n'a pas voulu rendre justice aux ouvriers. À la veille des élections, il fait des promesses. Mais les ouvriers savent maintenant à quoi s'en tenir.

M. L'Archevêque cite à ce propos des extraits d'articles parus dans des journaux ouvriers. Il cite même une déclaration anti-ministérielle faite par M. Louis Morin, orateur ouvrier à la réunion du Dr Plante, la veille. Comment se fait-il que ce M. Morin ait changé d'avis si vite?

En 1922, le gouvernement avait nommé une commission pour étudier la loi des compensations ouvrières. Après bien des retards, cette commission a fini par présenter un rapport. Le gouvernement s'en est-il préoccupé? En tous cas M. L'Archevêque affirme que l'un des fonctionnaires qui faisaient partie de cette commission, s'il avait pu démissionner à temps, c'est-à-dire six mois avant l'élection, ainsi que le veut la loi, aurait été candidat, cette année, et contre le gouvernement. D'après ce fonctionnaire le gouvernement a voulu rire des ouvriers.

L'assemblée

L'assemblée avait été ouverte par M. Jos. Lafrance. A sa suggestion, l'assemblée s'est choisie deux présidents conjoints, MM. J.-P. Lacroix et Abondios Gagnon, et un secrétaire, M. Wilfrid Duchesnay.

Quelques mots par M. Lacroix qui explique que l'assemblée est une convention ouverte.

M. Arthur Wales, libéral, propose que M. L'Archevêque soit choisi comme candidat oppositionniste. M. L'Archevêque accepte.

Ont porté la parole, outre le candidat, MM. Allan Bray, le notaire Foisy, M. Auguste Boyer, avocat, et Félix Duchesnay. Tous ont parlé de la voirie, du "bill trompeur" que M. Perron a fait adopter à la dernière session, de l'instruction publique, du Lac Saint-Jean, de l'ennuie des comptes publics, etc.

M. Bray

M. Bray résumons le discours de M. Bray: Depuis quatre ans qu'est-ce que M. Taschereau a donné à Montréal? Rien ou plutôt des taxes nouvelles. Les caudeaux du gouvernement faits à Montréal c'est toujours Montréal qui les paie. Le passage du boulevard Gouin, qui passe devant la prison de Bordeaux, propriété du gouvernement de Québec, ne sera pas payé par les propriétaires riverains mais par la ville, par les contribuables. Le gouvernement n'hésite pas à permettre à certaines municipalités en danger de banqueroute de s'endetter davantage. Ainsi pour Montréal-Est. Lors de l'annexion, c'est Montréal qui paiera les pots cassés.

Les points de l'île Perrot, un autre caudeau du gouvernement. Mais pour passer sur ces ponts il faut payer, payer plus cher qu'on ne payait autrefois sur les bacs. Les points ont coûté \$700,000 et le gouvernement fédéral en a payé la moitié. Ils ont rapporté l'an dernier, \$87,000. Pour rencontrer sa part de l'entreprise, le gouvernement provincial a emprunté à 4 1-2 pour cent. Est-ce un caudeau que l'on a fait à Montréal? Un caudeau qui rapporte en tous cas de beaux revenus au donateur. Les piétons et les cultivateurs, depuis tout récemment, y passent gratuitement. C'est parce que l'opposition l'a demandé avec insistance.

L'École des Beaux-Arts, les écoles techniques, l'École des Hautes Etudes, de beaux caudeaux, mais pour lesquels nous avons payé, pour lesquels nous payons. Pour les Hautes Etudes, la ville de Montréal paie sa très large part.

Les points Vau et Lachapelle nous ont été donnés moyennant une modeste considération de \$225,000. En somme, depuis quatre ans, le gouvernement n'a rien donné à Montréal qui ne lui soit une charge.

Le gouvernement affecte les taxes. Son secrétaire provincial, qui plane si haut dans les nuages que pour le suivre il faudrait un avion, a voulu, à la dernière session, taxer la charité. À la dernière minute, vu les élections prochaines, il a hésité. Ça n'est qu'un titre de revanche. Attendez après les élections, si le peuple ne renverse pas l'administration actuelle.

Le gouvernement a fait élire une soixantaine de députés en 1923. En Chambre il n'y en a jamais plus de 40. Ou sont les autres? La chose publique semble les désintéresser tout à fait. Et sur les quarante qui votent, la plupart ne font que cela. Quand sonne la cloche du vote, on les voit entrer, comme des moutons, sans savoir de quel il s'agit. Les chefs leur disent ce qu'il faut faire.

Il arrive au gouvernement de faire des caudeaux et d'accorder des gratifications. M. David a obtenu un bout de ruban à M. Tétréan. Mais à la vérité, M. Tétréan a donné de quoi en retour. C'était donnant-donnant. Par un autre ministre la province a payé des meubles à Yvon-Labelle; la plupart des autres ministres lui ont accordé des gratifications. Ce genre de caudeaux et de gratifications indique que le gouvernement est bien malade. Il faut le coucher sur un sofa-lit et le faire soigner par le Dr Plante.

Les ministériels prétendent que les oppositionnistes ne s'entendent pas. C'est faux. Mais que les ministériels pensent donc à la cordialité que M. Perron entretient à l'endroit de M. David et vice versa.

A propos de l'aliénation du domaine forestier, M. Bray rappelle que, pour une vente qui devait avoir lieu l'an dernier, le gouvernement n'a pas hésité à antider la Gazette officielle. Pris en flagrant délit par M. Saint-Jacques, le ministre des terres n'a pas risqué la moindre explication de ce sujet. En remettant la date de la vente, c'était cependant un aveu que cela avait été fait en pleine connaissance de cause.

Un mot du Laurier Palace et de la responsabilité du gouvernement, du bill des notaires et de l'incident auquel il a donné lieu à propos d'un parent du premier ministre, de la Banque Nationale, des surplus fictifs qu'établir le trésorier provincial. Si la province était bien administrée nous aurions de vrais surplus et les taxes pourraient être diminuées sans augmentation de la dette.

M. Bray parle de son adversaire dans Saint-Henri, M. Alfred Leduc, le nouveau ministre.

M. Bray termine en disant qu'il faut laver le gouvernement dans l'eau du Lac Saint-Jean, dans l'eau de la Montreal Water and Power, dans l'eau de la Commission des liqueurs.

Décès de Mme Antonio Lussier

Nous apprenons avec regret le décès survenu ce matin à l'Hôtel-deu de Mme Fabiola Boyer, femme de M. Antonio Lussier, secrétaire de M. P.-J.-A. Gardin, ministre de la marine. Mme Lussier est morte ce matin. Elle était âgée de 36 ans et laisse quatre enfants: Gérard, 9 ans, Madeleine, 7 ans, Lucille, 4 ans, Noëlla, 16 mois. Elle était la sœur de M. l'abbé Boyer, vicaire à Saint-Denis, de M. J.-S. Boyer, de Mme Eugène Sénéchal, de Windsor, Ontario.

Le Devoir offre ses sympathies à la famille en deuil.

Les bureaux de la Montreal Water

Une rumeur veut qu'on déménage les bureaux de la Montreal Water lundi prochain à l'hôtel de ville. Ils seraient temporairement placés dans une salle à l'angle sud-est, au rez-de-chaussée de l'édifice.

Les bureaux actuels de la compagnie sont aux endroits suivants: 11 Place d'Armes, 5 Place St-Henri, angle Laurier et St-Denis, 3020 rue Ontario est et rue Workman.

Candidats qui se défilent

Convention libérale typique dans Laval — Deux ministres, deux échevins, deux maires sur les rangs — M. Joseph Jean est choisi

Si le député de Laval, M. Joseph Renaud, se fut glissé hier soir dans la salle Latendresse on l'on désignait son adversaire libéral, il eût été saisi de crainte et de tremblement.

Les délégués soulevés par l'enthousiasme entassaient candidatures sur candidatures avec une abondance, une allégresse, une jubilation presque somptueuses, et vint un temps où le secrétaire provincial exprima l'avis qu'il ne resterait plus de délégués, mais uniquement des candidats.

Malheureusement, cette fureur candidatifère tomba brusquement après la onzième proposition. Il y avait sur les rangs deux ministres, deux échevins, deux maires.

M. Renaud a failli avoir M. Athanase David comme adversaire; et n'en eût tenu qu'un parrain qui refusait de retirer sa motion avec une ténacité générale, la province eût connu cette lutte pleine de sévérité, d'abondance et copieuse, qu'eût été un combat entre MM. Jos. Renaud et Athanase David.

LES CANDIDATS DÉFILENT ET SE DÉFILENT

M. Honoré Mercier a présidé la convention, assisté de M. Alfred Legault, organisateur du parti libéral, agissant comme secrétaire.

L'auditoire consulté décréta d'un ton résolu que les candidats ne pourraient parler avant le choix du candidat. Mais M. Legault leur suggéra d'accorder deux courtes minutes à chaque concurrent. Les délégués rassurés par cette limite y consentirent. Les candidatures allaient affluer. M. Renaud Jarry, proposé par W. Auclair appuyé par H. Lantier; Daniel Sauriol, proposé par Elie Laurin appuyé par F. Lanthier; Joseph Jean, proposé par le notaire J.-C. Roy appuyé par Nap. Langelier; Antonio Allard proposé par J.-D. Choquette appuyé par J. Rémy Delisle; J.-A.-E. Gravel proposé par A. G. Young appuyé par J. Lelièvre; Wilfrid Laurin proposé par le notaire Guy appuyé par Damase Racine; Edmond Bélanger proposé par J.-B. Latour appuyé par Hector Savard; l'échevin Alfred Legault proposé par Hector Duval; Renaud Jarry appuyé par Pierre-Henri Dufresne; Athanase David proposé par M. J. N. appuyé par D. Brunelle; Emile Martineau, proposé par G. Leclair appuyé par Hector Dubois; Honoré Mercier, proposé par Henri Foureau appuyé par J.-A.-E. Gravel. C'était tout.

Les candidats défilent tout à tour sur l'estrade. M. Raoul Jarry explique qu'étant échevin il lui est difficile de cumuler deux fonctions et décline. Son parrain refuse de retirer sa motion, puis y consent.

M. Daniel Sauriol s'exprime avec une tournante abondance. Personne ne réussit à y comprendre absolument quoi que ce soit, car l'orateur néglige d'employer comme truchement, la méthode populaire d'un verbe d'un sujet, et des compléments. On devine qu'il refuse la candidature. Son parrain refuse énergiquement de retirer sa motion, avec autant d'obstination que M. Sauriol emploie d'éloquence à refuser. Pour convaincre le récalcitrant, M. Sauriol rappelle les luttes qu'il a faites pour le parti libéral, et les droits qu'il aurait de se mesurer avec M. Jos. Renaud, et adjure un délégué de proposer un candidat capable autre jour d'en faire autant qu'il se retire. Mais le parrain impassible, calme dans la tempête, refuse de retirer sa motion et M. Sauriol est condamné à subir le vote de la convention, non sans de nouvelles et éloquentes protestations de sa part.

M. Joseph Jean, avocat de Pointe-aux-Trembles, accepte de se porter candidat.

M. Antonio Allard refuse, mais promet son appui le plus entier au grand et beau parti libéral.

M. J.-A.-E. Gravel, avocat, constate qu'il y a abondance du côté libéral.

"Je suis, dit-il, comme celui qui fait entrer sa vie de garçon, et je ne veux plus m'exposer à la tentation. J'attendrai que mes dix enfants soient en âge pour être sur la liste et là et alors je me ferai élire."

Son parrain déclare qu'il retire sa motion.

M. Wilfrid Lorrain, maire de l'Abord à Plouffe, et M. Alfred Bélanger, déclinent. M. Alfred Lelièvre reçoit une ovation et refuse la candidature.

M. Athanase David rappelle qu'au temps de la jeunesse il a déjà eu l'ambition de représenter Laval, mais que depuis il a connu Terrebonne et qu'il veut y terminer l'oeuvre commencée.

Son parrain refuse de retirer sa motion et déclare que M. David se battra. M. Jos. Renaud.

"Mon cœur est en moi mais mon jugement dit non, réplique M. David qui adjure à plusieurs reprises son parrain de retirer la motion.

M. Emile Martineau refuse, ainsi que M. Mercier. M. Daniel Sauriol demande encore à son

COMMISSION DES ECOLES

PROJET DE SOUMETTRE UN RAPPORT DES ACTIVITES DE LA COMMISSION DEPUIS DIX ANS, DEVANT LES COMMISSAIRES-ENQUETEURS

Au cours de la reunion du bureau central de la Commission des écoles catholiques, hier, M. J.-W. Patenaude a suggéré que la Commission soumette à la Commission d'enquête qui a repris ses séances un rapport sur l'oeuvre accomplie depuis dix ans qu'elle existe. Il dit que le seul rapport qui ait été soumis jusqu'à présent est celui de M. Mathys et que ce rapport a servi contre la Commission scolaire lorsqu'elle s'est présentée devant la Législature pour faire étendre son pouvoir d'emprunt.

Le président du bureau central a posé quelques objections à cette suggestion. Il craint que cela ne donne à la Commission scolaire l'apparence de vouloir s'ériger en tribunal. Après une courte discussion, la question a été remise à plus tard.

La Commission du district est à de nouveau demandée la construction d'une autre école dans Maison-Neuve. Elle a déjà obtenu un terrain à cette fin, mais le bureau central ne dispose pas des fonds nécessaires pour y faire ériger un immeuble. Aussi rien ne peut-il être fait actuellement.

À la suite d'un rapport favorable de la Commission du même district, le bureau central a permis l'occupation de la résidence à l'angle des rues Gifford et Delorimier.

On rapporte que la résidence Jeanne-Mance et l'annexe à l'école Saint-Patrice sont complètement terminées.

On demandera au surintendant de l'instruction publique la permission de vendre à l'enchère l'immeuble de la vieille école du Perpetuel-Secours qui a été condamné pour un tel usage. Elle sera démolie.

Les commissaires présents étaient M. le juge Eugène Lafontaine, Mgr J. Donnelly, le juge Amédée Monet, M. J.-V. Desautiers et M. J.-W. Patenaude.

L'AMICALE ST-STANISLAS

LA REUNION DE DIMANCHE — GRAND-MESSE — BANQUET — DISCOURS — ELECTIONS DES OFFICIERS

Dimanche dernier a eu lieu le 4e convention de l'Amicale Saint-Stanislas. Les anciens avaient répondu avec empressement à l'invitation qui leur avait été adressée et l'on en comptait plus de 200 au Convention. Plusieurs anciens professeurs étaient présents entre autres les RR. FF. Louis-Arsène, assistant du supérieur général des Frères de l'Instruction Chrétienne, Héraclius Similien, Clémentin, Laurent, Maurice, Joseph-Gabriel, etc.

Le ralliement a eu lieu à dix heures dans les salles de l'Académie.

Tous les anciens assistèrent à la grand-messe au cours de laquelle M. le curé prononça le sermon de circonstance. Il dit la joie et la fierté qu'il ressentait à voir tous ces anciens qui avaient su conserver le culte du souvenir, et étaient accourus présenter aux maîtres qui les avaient formés, l'hommage de leur reconnaissance.

La messe fut immédiatement suivie du banquet qui réunit tout le monde dans la salle du Collège. Un magnifique repas, des décorations faites avec goût, une musique agréable, tout contribua à faire naître une franche gaieté qui ne cessa de régner pendant tout le repas.

Plusieurs santés furent portées à la fin du banquet. Celle de "Nos anciens maîtres et l'Académie" par M. l'abbé W. Lacourse, président, à laquelle répondit le R. F. Louis-Arsène, assistant général. Le dévouement du maître et la reconnaissance de l'élève furent les thèmes de leurs allocutions.

Un jeune finissant, Roland Chevalier, adressa la parole au nom des élèves de neuvième année. Le R. F. Héraclius rappela quelques souvenirs et M. l'abbé Chs Lamarche, curé, termina la série des discours en disant que puisque l'Amicale est une bonne chose, elle doit continuer de vivre, et de prospérer.

Dans l'après-midi, eut lieu l'assemblée annuelle de l'Amicale. D'intéressants rapports ont été présentés par le secrétaire et le trésorier puis on procéda à l'élection du conseil pour l'année 1927-28. Le résultat fut le suivant: Renaldo Lefrançois, président; René Meloche, 1er vice-président; Jos. Sansfaçon, 2ème vice-président; J.-Eugène Lefrançois, secrétaire; J.-B. Saint-Jean, assistant-secrétaire; Dr J.-A. Lefrançois, trésorier; Léon Forget, Alphonse Sansfaçon, Arthur Chamberlain, Laurent Marsan, Jos-B. Sansfaçon et Lorenzo Coallier, conseillers.

Feu M. René Gravel

Nous apprenons la mort de M. René Gravel, de Longueuil, survenu hier après-midi à l'âge de 36 ans.

Lui survivent sa femme, née Maria David; son père, M. Napoléon Gravel, ex-chef de police de Saint-Lambert, et un frère, l'agent de police Gravel, d'Outremont.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 8 heures 30, à Longueuil. Le convoi funèbre partira de la maison mortuaire, No 79 rue Saint-Charles.

LE COURS DE M. BRUNHES

LES RAPPORTS ENTRE LA GEOGRAPHIE ET L'ANTHROPOLOGIE

Dans son cours d'hier après-midi, à l'École des hautes-études commerciales, M. Jean Brunhes a traité du problème des races humaines, et s'est employé à montrer les rapports qui existent entre la géographie et l'anthropologie. Deux écoles se partagent l'étude de l'anthropologie. Un premier groupe de savants étudie les races humaines au point de vue de leurs caractères physiques; un second a recours à la linguistique. L'anthropologie existe comme science depuis un demi-siècle, puisque l'on vient de célébrer le cinquantenaire de l'école d'anthropologie, fondée à Paris par le médecin matérialiste Paul Broca. Broca s'est appliqué à classer des hommes d'après leurs caractères physiques. Or l'anthropologie somatique a fait admirablement faillite. Certes, elle a laissé quelques bons résultats: son idéal matérialiste, que M. Brunhes réprovoque, a été de grande valeur.

Dans l'ethnographie s'est considérablement développée. Si l'ethnologie s'applique à décrire les divers groupes forment l'humanité et cherche à les classer suivant leurs affinités naturelles, l'ethnographie a pour objet l'étude des manifestations matérielles de l'activité humaine. Un religieux, le R. P. Schmidt, en est le principal représentant aujourd'hui.

M. Brunhes a annoncé qu'à ses derniers cours il donnera des projections lumineuses de clichés autochromes.

LA GEOLOGIE

M. HENRI NAGANT A PARLE DE LA GEOLOGIE DANS SES RAPPORTS AVEC LES RESSOURCES AGRIQUES DEVANT LA "SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE"

La Société d'Histoire Naturelle a tenu sa 50e séance régulière, à l'Université de Montréal, le samedi 23 avril dernier.

M. Jacques Rousseau a fait part aux membres d'une note complémentaire de son travail sur les Eponges du Québec: la coloration verte des espèces d'eau douce est due à une algue microscopique, le *Zoochlorella parasitica*.

Le président annonce que cette séance est la dernière de la session 1926-27, et que, à partir du 30 avril, la Société organisera des excursions d'étude aux environs immédiats de Montréal, pour le bénéfice de ses membres. La première excursion aura lieu du côté de Montréal-Sud. Le départ est fixé à 2 heures précises, de la gare de la M. S. & C. Ry., rue McGill, pour descendre à la montée Tiffin.

Le Frère Marie-Victorin présente le conférencier, M. Henri Nagant, professeur à l'Institut agricole d'Oka, qui doit parler de "La Géologie dans ses rapports avec les ressources agricoles."

Au premier coup d'oeil sur une carte géologique du Québec, nous pouvons constater que nous jouissons de l'honneur plutôt onéreux de faire partie intégrante du plus ancien continent du monde, usé jusque dans ses bases et n'ayant reçu, sur le tard, qu'un léger fard de sédiments quaternaires sur une minime partie de sa surface, pour réparer des ans, ou plutôt des milliers de siècles, l'irréparable outrage.

On sait que la superficie de la province de Québec se divise tout naturellement en trois provinces géologiques bien distinctes, mais fort inégales en étendue, qui sont:

1o Le Grand Plateau Laurentien, lequel ne représente lui-même que la jambe orientale de l'immense fer à cheval entourant la baie d'Hudson, et décoré par le célèbre géologue autrichien Edouard Suess, de la pittoresque appellation de "Bouclier canadien", dont la saveur expressive fut un succès universel, même en dehors de la littérature géologique. Partout sur ce Plateau on ne rencontre que roches massives, profondément métamorphosées, les plus souvent entièrement cristallines, telles que des roches granitiques ou plutoniques, dont la texture indique une solidification à grande profondeur, des gneiss de différente nature, des quartzites, des calcaires cristallins, etc., qui sont la preuve évidente que sur la péninsule actuelle devaient s'élever autrefois des milliers de pieds de roches, sédimentaires ou éruptives, qui furent balayées dans les bassins marins qui l'entouraient.

2o La région apalachienne, située au sud-est d'une ligne, laquelle, partant du lac Champlain, se dirige tout droit vers la ville de Québec pour suivre ensuite la rive sud du Saint-Laurent, ou, plus exactement, le pied des hauteurs qui s'étendent en bordure de cette rive, jusque dans le Golfe. Il est facile de rendre compte que cette deuxième région forme aussi partie d'un système montagneux très ancien, celui des apalaches, aux assises fortement refoolées, glissées et rejetées, envahies à plusieurs reprises par des masses considérables de roches éruptives.

3o La plaine du Saint-Laurent, qui sur la carte, se détache assez nettement sous forme d'un triangle dont les sommets sont figurés par les villes d'Ottawa et de Québec, et le lac Champlain; région fort pittoresque et dont le caractère est entièrement différent des deux autres provinces physiographiques.

Les locaux nos 1, 2 et 4 pour les travailleurs du cuir à semelle se réunissent ce soir, à la salle des Syndicats catholiques, 655, rue Demontigny est. Tous les membres sont priés d'assister. Rapports de M. G. Laurier, agent d'affaires; rapports des officiers et des délégués. Tous les membres sont cordialement priés d'assister. Par ordre.

CORDONNIERS-SYNDIQUES

semble ce soir, à la salle n° 1, édifice des Syndicats catholiques, 655, rue Demontigny est. M. E. Coulombe, agent d'affaires, donnera un rapport de grand intérêt sur les chantiers en cours d'opération; initiation des nouveaux membres; rapports des officiers et des délégués. Tous les membres sont instamment priés d'assister. Par ordre.

OUVRIERS TEXTILES NO 2

Le Syndicat no 2 des ouvriers textiles s'assemble ce soir à 8 h. 15, à la salle Tremblay, 1597, rue Sainte-Catherine est. M. J.-A. Blais, agent d'affaires, donnera son rapport. Il y aura initiation des nouveaux membres. Tous les Syndicats sont priés d'assister. Par ordre.

SYNDICAT DES RELIEURS

Le Syndicat catholique des relieurs se réunit ce soir à 8 h. 15, à la salle des Syndicats catholiques, no 3, 655 rue Demontigny est. M. J. Comeau, agent d'affaires, soumettra son rapport. Tous les membres sont cordialement priés d'assister. Rapports des officiers et des délégués. Par ordre.

ASSOCIATION DES PLATRIERS

L'Association des plâtriers s'as-

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

SUCCES DES MENUISIERS

Vingt-deux nouveaux membres recrutés: voilà le résultat pratique de l'assemblée de propagande organisée dimanche après-midi par le Syndicat catholique des charpentiers-menuisiers à la salle principale des syndicats catholiques, 655, rue de Montigny est. L'assemblée n'était pas aussi nombreuse qu'on l'attendait; les beaux jours en sont peut-être responsables; le dimanche est un jour de repos et de vie de famille. En tous cas, les menuisiers présents ont été vivement intéressés et ont bien compris les explications données par les orateurs.

M. O. Filion, président du syndicat et président de la Fédération des métiers du bâtiment, était au fauteuil. Il a souhaité la bienvenue aux auditeurs. M. M. Dieumegarde, agent d'affaires du Syndicat des plombiers, fut le premier orateur. Il exposa les raisons de s'organiser. Par l'organisation seule, on peut réussir à faire monter le salaire à un taux raisonnable; par l'organisation seulement, on peut organiser un système d'apprentissage efficace; par l'organisation seulement, on peut obtenir un système d'assurance solide et à bas prix.

M. G. Tremblay, secrétaire général, dit aux menuisiers que tous s'accordent à vouloir un bon salaire, des conditions de travail raisonnables, le règlement de leurs griefs, un service de placement, des assurances en maladie et au décès. On diffère d'opinion sur les méthodes à prendre pour arriver là. Les non-unionistes n'auront jamais rien et ne feront jamais rien. Il y a les internationaux et les syndicats catholiques qui sont favorables à l'organisation. Que tous travaillent dans leurs milieux et leur sphère respective à faire triompher l'idéal de l'organisation ouvrière; il y a de la besogne pour tout le monde; ce qu'il importe, c'est d'organiser les non-syndiqués. Quant aux syndicats catholiques, ils adressent un appel chaleureux aux travailleurs. "Nos syndicats, dit l'orateur, en plus d'être conformes à l'esprit de notre foi et à la tradition de notre patriotisme, travaillent à améliorer et à améliorer de fait la situation des travailleurs." Il note la conquête de l'échelle des salaires raisonnables à la Commission scolaire catholique; la conquête de l'échelle des salaires raisonnables pour construction d'églises, de presbytères et institutions religieuses. Les salaires de 75 sous pour les menuisiers et de 40 sous pour les journaliers ont été acceptés. "Voilà des résultats qui comptent; nous ne cherchons pas à mépriser l'effort des autres; nous disons le nôtre en toute vérité et en toute loyauté, comptant en cela attirer la confiance des travailleurs."

M. J.-B. Déglise, secrétaire de la Fédération du bâtiment, parle à son tour. Il déclare que son expérience des patrons et des chantiers lui révèle un fait: c'est que les entrepreneurs n'ont aucune objection à payer des salaires élevés, pourvu que tous soient sur un pied d'égalité. Ce qu'ils ne veulent pas, c'est se trouver dans l'obligation de payer 75 sous pour les menuisiers et que leurs concurrents, moins sociaux, cherchent à ne payer que 60 sous ou même moins. C'est déloyal en principe et en pratique. "Que conclure de là, dit l'orateur, sinon que ce sont les menuisiers qui doivent d'abord s'organiser, s'entendre et présenter des réclamations uniformes." Il faut donc de l'organisation; ce n'est pas aux patrons à organiser les ouvriers: c'est aux ouvriers de s'organiser. Pour cela, il faut prêcher d'exemple et de dévouement; il faut avoir du coeur et de l'esprit de solidarité; en avant, il s'agit du bien de la famille et de toute la société.

M. l'abbé L.-A. Lafortune, aumônier des syndicats catholiques, fut le dernier orateur. "Le prêtre est avec l'ouvrier pour le diriger dans les questions de morale sociale, soit; mais il est avec lui pour l'aider à faire triompher toutes ses justes revendications."

Les ouvriers ont besoin de la sympathie et de l'aide de toutes les classes de la société; c'est même chez celles-ci un devoir. Comment l'Église pourrait-elle se soustraire à ce devoir et comment les ouvriers ne recevraient-ils pas avec reconnaissance l'appui de leur Mère commune? "Les aumôniers des Syndicats catholiques ont déjà fait leur preuve de dévouement inaltérable à la classe ouvrière; c'est grâce à leur travail énergique, si des échelles de salaires raisonnables ont été adoptées par les corps publics catholiques; c'est par leur influence que les ouvriers obtiendront justice." Les Syndicats catholiques sont aujourd'hui en position pour donner du service; ils ont des moyens puissants à leur disposition; que les ouvriers donnent maintenant leur entier appui aux Syndicats, en s'y enrôlant et ce sera le triomphe de la justice et de la paix sociale que tout le monde désire ardemment.

Les orateurs ont été longuement applaudis et les résultats pratiques d'enrôlement indiqués plus haut sont la preuve d'une conviction sincère chez les auditeurs.

JOURNÉE SOCIALE

La journée sociale annuelle des Syndicats catholiques, sous les aus-



"Je l'en dissuadai—"

SI j'avais su! C'est arrivé si soudainement, de façon si imprévue et au moment où l'avenir apparaissait si beau!

"Quand je pense que maintes fois mon mari a voulu augmenter son assurance-vie. Mais je l'en dissuadai". Je travaillais contre mes intérêts. Je voulais une maison plus grande, je désirais plus de luxe. Je voulais tout excepté la protection qui m'était offerte.

"Et naturellement je l'emportai. Nous ne primes pas d'assurance. Par ma faute mes enfants furent privés d'une instruction appropriée, privés de mes soins et peut-être leur avenir en est-il compromis. Maintenant je suis obligée de les laisser à la maison afin de gagner l'argent nécessaire à leur subsistance—l'argent que l'assurance m'eût donné si je l'avais voulu—

—mais je dissuadai mon mari".

On a dit avec raison que si toute femme savait ce que toute veuve sait, tous les hommes prendraient toute l'assurance qu'il leur faut.

Et trop souvent ce sont les enfants qui paient les conséquences de l'imprévoyance des parents.



L'Assurance Sur La Vie

"La sollicitude qui se perpétue"

926

PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL

On a "souvent besoin d'un plus "ferré" que soi" --dirait Lafontaine

<p>Avocat</p> <p>Tél. Bureau: Main 5550 Domicile: Chevrier 6601</p> <p>Eugène Simard, b. a., l.l.l.</p> <p>IMMEUBLE "SAUVEGARDE"</p> <p>92, Notre-Dame Est Montréal</p>	<p>Notaire</p> <p>Téléphone: Main 3223</p> <p>Horace Lippé</p> <p>Placements d'argent— Réglement de successions— Administration de propriétés, etc.</p> <p>11, PLACE D'ARMES — MONTREAL</p>	<p>Professeur</p> <p>259, rue ONTARIO E.</p> <p>LeBlond de Brumath</p> <p>Bachelier Université de France et Laval Officier d'Académie — Auteur</p> <p>Préparation à l'étude de la médecine, du droit, de l'art dentaire, de la pharmacie et aux diplômes d'instituteur.</p>
<p>Notaire</p> <p>Main 1859</p> <p>Bélangier & Bélangier</p> <p>Prêts hypothécaires</p> <p>30 rue St-Jacques Montréal</p>	<p>Professeur</p> <p>Tél. Uptown 4585</p> <p>Cours préparatoires du professeur</p> <p>René Savoie, I.C.I.E.</p> <p>Bachelier de- art et sciences appliquées Droit, Médecine, Pharmacie, Art Dentaire Cours classique, commercial, leçons privées</p> <p>695 SHERBROOKE OUEST.</p>	<p>Orfèvre</p> <p>M. Josse, de nos jours, ne compterait plus sur Molière pour faire savoir qu'il est orfèvre. Sa carte dans notre Bottin publierait partout sa compétence. Faites de même.</p>

SOIGNEZ VOS ENFANTS

si vous les voulez FORTS, VIGOUREUX, bien DEVELOPPES, ACTIFS, ENERGIQUES, donnant un rendement supérieur dans leur classe et plus tard dans la profession qu'ils se seront choisis.

Faites-leur prendre quelques bouteilles d'

OVONOL

à base d'extrait de Foie de Morue, de Jaune d'Oeufs, d'Iode, des Hypophosphites composés, etc. (sans alcool) spécialement destiné aux enfants durant leur période de croissance, pour aider à leur FORMATION, au moindre indice de MAUX de TÊTE, de MALADIE, d'AMALGÈMENT, de SOMNOLÉNCIE, de CHÈVRE, de BRÛLURES, s'ils manquent d'APPÉTIT, etc. Demandez-nous notre brochure GRATUITE

"SANTÉ DES ENFANTS"

Sur réception du prix, à la demande des parents, nous expédions l'OVONOL aux enfants directement par l'entremise des Supérieurs des Collèges ou des Couvents. \$1.00 partout ou par la poste.

Cie Chimique Franco-Américaine, Ltd., 1590 St-Denis, Montréal

SAUCISSE

IL Y A QUINZE ANS

Le Danois du 27 avril 1912

Sir Lomer Gouin a ouvert sa campagne électorale à une assemblée, hier soir, au Monument National. Dans son discours, il demande à ses électeurs de dissocier la politique libérale provinciale de la politique libérale fédérale.

À l'enquête tenue à Washington sur le naufrage du Titanic, un chauffeur du Californian assure que les officiers de ce paquebot ont vu les fusées du Titanic mais ne s'en sont pas souciés.

Les représentants de la France à l'inauguration du monument Champlain arriveront à Montréal dans quelques jours. On remarque parmi eux MM. René Bazin, Gabriel Hanotaux, Étienne Lamy, de l'Académie française.

L'Angleterre envoie des vaisseaux au Mexique sous couleur d'empêcher ses sujets d'être soumis au même sort que quelques Américains.

LE "DORIC"

CE MAGNIFIQUE PAQUEBOT DE LA WHITE STAR EST ARRIVE A MONTREAL HIER — LES JOURNALISTES FONT UN BEAU VOYAGE

Le Doric, le premier des paquebots de la White Star Line à mouiller dans notre port cette saison-ci, est arrivé à Montréal hier après-midi, venant de Liverpool, Belfast et Glasgow. Il portait à bord plus de 1,100 passagers de troisième classe, dont la plupart avaient débarqué à la veille à Québec, venant s'établir en notre pays, en Ontario ou dans l'Ouest; aussi 90 passagers de cabine, dont une vingtaine de Montréalais. On remarquait aussi à bord un groupe de journalistes montrealais, invités de M. W.-A. Lawrence, chef de la publicité de la White Star, qui étaient allés rencontrer le navire à la Pointe-au-Père. Ces journalistes ont fort apprécié l'hospitalité de la White Star et des officiers du navire.

Notre représentant a eu un bout de conversation avec le capitaine E. Cooper, de Londres. Le capitaine Cooper fait partie du service d'aviation anglais depuis 1914. Pendant la guerre, il fut instructeur d'aviation et il a dressé plusieurs pilotes canadiens pour hydravions.

Le capitaine Cooper a quitté notre ville hier soir pour Toronto. Il fera désormais partie du service de protection forestière du gouvernement ontarien. Pendant l'été, il entreprendra une excursion d'exploration la baie d'Hudson.

M. Charles-G. Warner, de Boden Park, Rathfarham, Dublin, qui était aussi à bord, s'attend à une recrudescence d'immigration irlandaise en notre pays. M. Warner, qui est magistrat en Irlande, est en route pour les Etats-Unis, où il doit assister à des congrès à Chicago et aux Etats-Unis. Il profitera de son séjour sur le continent américain pour s'enquérir de la situation américaine et canadienne.

Les jeunes Irlandais du sud-ouest de l'Irlande ont les yeux tournés vers le Canada, nous disait-il; c'est pourquoi il tient à s'enquérir des avantages du Canada afin d'agir en quelque sorte d'aviseur, à son retour en son pays.

En juin, M. Warner fera le voyage de retour à bord du Calgaric, l'un des deux nouveaux paquebots ajoutés cette année à la flotte de la White Star Line, de la Saint-Laurent.

Au nombre des quelque douze cents passagers de troisième à bord du Doric, on remarquait deux jeunes bambins d'une dizaine d'années qui ont fait la traversée seuls. Ils ont pris à Québec le convoi spécial du chemin de fer National, se rendant à Toronto pour rejoindre leurs parents établis au pays depuis un an.

Parmi la cargaison laissée à Québec, se trouvait une cage contenant un angora et deux lapins chinchilla. La fourrure du lapin angora est évaluée à \$11 l'once. Comme pour le mouton, on tond ce petit animal une fois l'an; sa fourrure, une espèce de laine très souple aussi que soyeuse, sert à la fabrication de bonnets de bébés. Les peaux de lapins chinchilla sont une fourrure assez recherchée; c'est pourquoi l'importation de ces bêtes s'accroît constamment.

Le jeune barreau

L'élection annuelle de l'Association du Jeune Barreau de Montréal, aura lieu aujourd'hui, à 4 h. p.m., à la chambre 24, Palais de justice. Pour avoir le droit de voter, il faudra avoir payé sa contribution annuelle de \$2.

Ce laboratoire de recherches

Le secrétaire du Board of Trade, M. J. Stanley Cook, vient de faire tenir une lettre au ministre de l'Intérieur, pour protester contre la décision du gouvernement de transporter à Ottawa le laboratoire de recherches sur les produits de la forêt qui est actuellement annexé à l'Université McGill.

Il fait remarquer que ce laboratoire peut faire beaucoup plus de travail dans un centre industriel comme Montréal que dans une ville moins importante comme Ottawa. De plus, le laboratoire se trouve ici réuni à celui de la Canadian Pulp and Paper Association, à l'Université McGill, et il en résulte une coopération avantageuse pour tous les intéressés. Enfin, le fait que le laboratoire est appelé à essayer le bois pour les traverses de chemins de fer et que les bureaux de ces derniers sont à Montréal est aussi un argument contre le changement proposé. En conséquence, le Board of Trade demande au ministre de reconsidérer sa décision.

Exposition d'art culinaire

A la maison-mère des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie aura lieu une exposition d'art culinaire samedi, le 30 avril, à 1 heure 30 de l'après-midi, et dimanche le 1er de mai à 9 heures de l'avant-midi. Entrée, 1300, Blvd Mont-Royal ouest, Outremont.

Conférence de M. Brunhes

Sous les auspices de l'Université McGill, au Moyses Hall, du McGill College, M. Jean Brunhes, membre de l'Institut et professeur au Collège de France, donnera ce soir, le 27 avril, à 8 heures 30, une conférence intitulée: "Ce qu'on doit savoir de la France". L'entrée est libre.

Dîner d'optométristes-opticiens

Ce soir, au Club canadien, 334, rue Sherbrooke est, dîner-causerie sous le patronage de l'association des optométristes et opticiens de la province de Québec. On est prié de se rendre pour sept heures et demie.

Aux officiers de milice

Tous les officiers inscrits sur la liste de la réserve et en retraite de la milice canadienne non permanente, sont priés d'envoyer le plus tôt possible leur adresse postale pour l'année 1927-28 aux quartiers du district no 1254 rue Bishop, Montréal.

On attire leur attention d'une manière toute spéciale sur le fait qu'en négligeant d'envoyer leur adresse tel que requis, ces officiers sont exposés à voir leurs noms rayés des cadres de la milice canadienne.

Cours de géographie de M. Brunhes

Nous rappelons à nos lecteurs que c'est jeudi soir qu'a lieu la dernière conférence de géographie humaine de M. Jean Brunhes. Il parlera de quelques problèmes de géographie humaine dans la vie actuelle de la France. La conférence aura lieu à 8 h. 30 p.m., à la salle Saint-Sulpice. Entrée libre.

Secrétaire de la Commission du Lac Saint-Jean

Chicoutimi, 27. — M. J.-A. Plourde, notaire de St-Jérôme, a été nommé secrétaire de la commission du Lac Saint-Jean.

Les Anglais occuperont Shanghai

Shanghai, 27. (S.P.A.) — Les journaux chinois publient un manifeste officiel du parti nationaliste déclarant que les Anglais se proposent d'occuper la ville si le gouvernement chinois refuse les réparations exigées.

Banquet des élèves de Polytechnique

Le banquet des finissants de l'Ecole Polytechnique de Montréal, aura lieu le samedi 30 avril, à 7 h. 30, p.m., au Cercle Universitaire, sous la présidence de M. Stanislas Picard.

Les invités d'honneur seront: sir Lomer Gouin, M. J.-L. Perron, Mgr A.-V.-J. Piette, M. Honoré Mercier, M. Albert Décaray, président de la Corporation des Ingénieurs, M. E.-J. Vanier, M. U.-B. Boucher, président de l'Association des anciens élèves, M. Augustin Frigon, directeur de l'Ecole, M. Amédée Boyer, principal de l'Ecole, M. le curé Olivier Maurault, M. C.-J. Simard, assistant-secrétaire provincial, M. Léon L'Espérance et M. Yvon Marchand.

Le titre de docteur es-sciences appliquées, honoris causa, sera décerné à MM. Emile-J. Vanier et Albert Décaray.

Les anciens élèves et les élèves actuels sont invités.

Les anciens du Mont Saint-Louis

Les anciens élèves du Mont Saint-Louis auront leur huitième assemblée annuelle, le 8 mai prochain. Il y aura d'abord messe solennelle, à 10 heures dans la chapelle du collège et sermon de circonstance.

Le célébrant sera le R. P. O'Neil, O.F.M.; le diacre, le R. P. Paul Puzé, C.S.C.; le sous-diacre, le R. P. David Bellemare, S.J. Le R. P. Downes, S.J. sera l'orateur sacré. Le banquet sera précédé de l'assemblée générale, à 11 heures 30. Après le dîner, il y aura des discours par le R. F. Romuald, directeur du Mont Saint-Louis, M. Henri Lajoie et le délégué des anciens d'Ottawa. Dans l'après-midi, la bénédiction du Très Saint-Sacrement sera suivie d'une exhibition de tennis par un champion, M. Paul Cadotte, et une partie de balle au camp.

M. C. E. Fraser est nommé arbitre

Contrairement à la rumeur qui, hier, voulait que l'arbitre de la Montreal Water, soit le brigadier-général F. P. Ross, c'est M. Charles Edward Fraser, de la Fraser Engineering Company, qui a été choisi pour représenter les intérêts de la compagnie d'aqueduc.

M. Fraser, qui est diplômé en sciences de l'Université McGill, est membre de l'Engineering Institute, de l'American Society of Civil Engineers et de différentes autres associations d'ingénieurs.

M. J.-Emile Vanier, qui représentera la ville de Montréal dans la commission d'arbitrage, est diplômé de l'Université de Montréal, membre de la Société des ingénieurs civils de France et de la Société des architectes.

Les deux arbitres doivent maintenant s'entendre pour nommer un troisième arbitre qui agira comme président de la commission. S'ils ne peuvent s'entendre dans la limite de temps fixée par la loi, la Cour supérieure sera appelée à nommer cet arbitre.

La taxe des imprimeurs

Ottawa, 27. (S.P.C.) — D'après un nouveau règlement qui vient d'être adopté par le ministère des douanes et de l'accise, tout imprimeur faisant plus de \$3,000 d'affaires par an sera sujet à la taxe de vente. Ce règlement entre en vigueur le 1er mai. D'après l'ancien règlement, la taxe ne s'appliquait qu'aux imprimeurs faisant plus de \$10,000 d'affaires par an.

Le tramway au boulevard St-Laurent

A la suite de l'assemblée du comité exécutif hier avant-midi, M. J.-A. Brodeur a annoncé que la ville a décidé de permettre le passage des tramways boulevard St-Laurent jusqu'au boulevard Gouin. La nouvelle ligne remplacera celle qui passe actuellement rue St-Dominique.

"Teintures Diamond" pour vêtements, draperies

Plongez simplement pour teindre ou faites bouillir pour teindre



Chaque paquet de 15 cents contient un mode d'emploi si simple que n'importe quelle femme peut nuancer en teintes douces et délicates ou teindre en couleurs riches et permanentes les lingerie, soies, rubans, jupes, blouses, robes, manteaux, bas, chandails, draperies, couvertures, tentures, tout enfin.

A GRENVILLE, P.Q. LE 24 MAI 1927 Tirage d'un "Coach Star" au profit de l'église



BILLET 50.—Un mot à l'abbé J.-H. Limoges, curé, avec le montant que vous désirez offrir, ou recevez vos billets par retour de maille, ou procurez-vous-les à 5320 ST-URBAIN ou à 3448 SAINT-DENIS Montréal.

Charles Marchand au Monument National

Le 10 mai prochain, notre artiste folkloriste bien connu, Charles Marchand, et son quatuor interpréteront nos chansons canadiennes au Monument National, sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Le public aura de plus l'avantage d'entendre le même soir M. Victor Morin raconter l'origine et l'histoire de chacune de nos chansons. Cette soirée fournira donc l'occasion de passer quelques heures dans une atmosphère tout à fait attrayante et artistique.

Charles Marchand est trop connu pour qu'on s'attarde à faire son éloge; son nom seul suffit pour attirer au Monument National une foule considérable. De plus cette soirée est organisée dans un but charitable; car le revenu total doit être consacré à la survenue des écoles catholiques dans l'Acadie. (Communiqué)

Décès de M. Eugène Panneton

M. Eugène Panneton, de la Beeby Thermos Ranges Ltd., est mort à l'âge de 58 ans. Lui survivent, sa femme, née Rachel Désilets, et trois enfants: M. Fernand Panneton et M. Jean-Jacques Panneton, et une fille Germaine, madame Gallagher. Deux petits-enfants: Francis et George Gallagher. Une soeur, Mme Hector Panneton, femme de M. Panneton, directeur canadien de Demetre, Saule et Clitz, Ltee., et quatre frères: M. Arthur Panneton, M. Benjamin Panneton, M. Auguste Panneton et M. l'abbé Elisée Panneton, curé de Saint-Narcisse.

A Longueuil

Sous les auspices de la section Longueuil de la Société Saint-Jean-Baptiste, M. Philippe Lamarre, avocat, donnera une conférence intitulée Frédéric Ozanam, étudiant modeste. Cette conférence est la deuxième d'une série que la Société Saint-Jean-Baptiste a décidé de faire donner, tous les derniers jeudis de chaque mois, à son siège social, académie Saint-Georges.

Les membres, leur famille et leurs amis sont invités pour le 28 avril à 8 h. 30 du soir. La partie musicale a été confiée à M. Paul Pratt, professeur. M. Paul Boucher de Boucherville remercia la conférencière.

EATON L'EMBELLISSEMENT DU FOYER. C'est la semaine de L'EMBELLISSEMENT DU FOYER. Cette époque de l'année, ceux qui ne déménagent pas comme ceux qui déménagent ont toujours besoin d'une foule de choses pour leur demeure. Meubles et articles d'ameublement peuvent être achetés avec Paiements Différés moyennant un supplément équitable. THE T. EATON CO. LIMITED DE MONTREAL

ANTIKOR-LAURENCE ENLEVE PROMPTEMENT LES CORRUPTURES DE DURILLONS. SDR, EFFICACE, SANS DOULEUR. EN VENTE PARTOUT 25c par boîte. FRANCO PAR LA POSTE. PHARMACIE LAURENCE MONTREAL

Le JAMBON ROULE CONTANT est populaire parce qu'il est LE MEILLEUR. Exigez-le. Pour nos clients de la campagne: 55-57 marché Bonsecours.

La comédie. Demain soir, Monument National, la Société canadienne de comédie jouera des piéçettes de MM. Panneton, Houllé, Comte et Letondal.

Messe anniversaire. Ce matin, à 7 heures 30, a été chantée dans la chapelle des religieuses du Bon-Pasteur, 64, rue Sherbrooke est, une messe anniversaire pour le repos de l'âme du chanoine J.-Ed. Dupras, bienfaiteur de la communauté, décédé l'an dernier à Saint-Henri de Mascouche.

Retraites fermées. Au Couvent de Marie-Réparatrice, 1025, Mont-Royal ouest, une retraite pour les jeunes filles sera prêchée du 21 au 24 mai au soir spécialement pour les jeunes filles qui

Le Lait JOUBERT Pourquoi il a la faveur du public. Tous nos fournisseurs sont tenus de produire un certificat de la ville sur la qualité de leur lait, et un certificat du gouvernement (fédéral ou provincial) sur la santé de leur troupeau. Chaque soir la tuyauterie servant à conduire le lait aux machines est défatée, et les coudes et joints soigneusement lavés et stérilisés. Sain à la source, parfaitement pasteurisé, préservé de la contamination à toutes les phases, notre lait se présente donc au consommateur sous une triple garantie. Depuis 22 ans que notre laiterie existe, JOUBERT est synonyme de QUALITE.

Poules grasses à bouillir De premier choix, de 3 livres à 3 livres 1/2, la livre .28. Pluviers anglais, un vrai délice, le couple \$1.00. Asperges fraîches, gros paquets, le paquet .48. Choux-fleurs blancs, de premier choix, à partir de .35. Oranges saignantes, 3 douzaines pour \$1.00, la douzaine .35. CES PRIX SPECIAUX POUR JEUDI. Stanford's Limited 128 Mansfield Street 12 Telephones - Plateau 4121

Feuilleton du "Devoir" L'AMOUR VRAI par Laure DUCHATEL. Son fils aîné Jean-Paul, un fier gars breton un masque énergique, se reposait d'une longue pêche dans les parages de l'Islande. Annik l'avait remarqué tout de suite et lui, ne restait pas insensible au charme fruste de cette robuste fille dont le regard était honnête et franc, le sourire bon et naïf à la fois. Claude, tout en tricotant, voyait leur petit manège, l'expression joyeuse des deux visages dans leurs rencontres fortuites sur la plage. Ils s'aimaient bien simplement et Claude songeait: "L'échange de deux coeurs, une promesse sous le beau ciel, en face des vagues chantantes et, voilà toutes les accorderies des humbles". Elle les comparait, dans sa pensée, aux fastueuses cérémonies, aux formalités multiples qui, dans un

défendu d'en parler... Pardon, maman. Alors, la mère la couvrit de baisers fous... —Ma pauvre adorée! soupira-t-elle. Un des jours suivants, Monique vit la petite fille aux cheveux moussus, courir sur la plage drapée dans un peignoir floconneux d'un rouge écarlate. La jeune créole la suivait, ainsi que la dame âgée. —Vous ne vous baignez donc pas sur la plage chère? cria-t-elle en passant près de Monique qui, toute roussissante regagnait la cabine dont Annik ouvrait la porte. Monique, sans s'arrêter, répondit: —Je me baigne là où il plaît à maman de me conduire! Elle entendit sa voix moqueuse qui ripostait: —J'ai plus de chance que vous... je n'obéis à personne... au contraire, c'est à moi qu'on obéit! Pendant qu'Annik faisait à Monique le massage habituel, la petite la questionnait sur les hôtes du Châlet d'Emeraude. —Ma foi ma payse du Palace ne sait pas grand-chose si ce n'est qu'il est loué à une famille américaine riche comme Crésus. Les maîtres ne

sont pas encore arrivés. La vieille dame anglaise est la gouvernante de cette moricaude effrontée et "l'espèce de carnaval jaune" est aussi attachée à son service. Il y a deux valets de chambre et un cuisinier déjà installés au Châlet qui est très vaste. —Ce sont de drôles de gens, fit Monique pensive. —Pour sûr et puis, quand on voyage avec un cochon d'Inde on ressemble à des forains qui exhibent leurs animaux. Les mêmes soir, Claude, tout en larmes, dit à sa fille: —Mon trésor, j'ai reçu une triste nouvelle. Grand-père est bien malade. Je vais voir ce qui se passe et, je restera éloigné de toi le moins de temps possible. —Maman chérie, emmène-moi, supplia la petite. —Impossible! Grand-père est atteint de pneumonie, ce serait imprudent et tes bains te réussissent si bien que je ne veux pas les interrompre. Mlle Henriette consent à s'installer auprès de toi. Tu seras tout à fait bien soignée avec elle et Annik. Monique aimait beaucoup Made-moiselle Henriette; elle se résigna

donc à la séparation et promit de ne pas pleurer. Claude partit, navrée. Abandonner sa chérie, même après l'avoir confiée à des mains très sûres, lui semblait un sacrifice excédant son pauvre courage! La pensée que son père était en danger la suppliciait aussi. Sa tendresse filiale, bien troublée par les terribles événements qui s'étaient déroulés, revenait à cette heure grave, toute sa force. Elle déplorait même, au fond de sa conscience, d'avoir adressé à ce père de durs reproches et de ne plus s'être départie vis-à-vis de lui, d'une attitude glacée. En somme, le silence obstiné de Jean, après tant de lettres suppliantes, donnait raison à l'opiniâtreté sévère de l'ancien magistrat. Tous ces souvenirs amers l'assaillirent en foule durant les 7 heures de trajet en express et, lorsqu'elle descendit à la gare Montparnasse, si seule dans la grande foule, elle se sentit défaillir. Péneusement, elle put donner l'adresse au chauffeur d'un taxi dans lequel elle s'enfonça toute lasse!

CHAPITRE VIII —Tu as bien fait de venir, ma fille, lui dit le vieillard lorsqu'elle eut franchi le seuil de la chambre à coucher, car, j'ai là — il montrait du doigt sa poitrine halelante — un poids... qui va... m'étouffer! Claude considéra un instant le visage terreux, les yeux d'une éfrayante fixité, les lèvres violettes convulsivement agitées. —Mon papa, soupira-t-elle, en pressant la main sèche et brûlante. Comment avez-vous attrapé ce mal? —J'ignore... j'étais déprimé depuis quelques jours, et un soir, j'ai eu des frissons... il a fallu m'aller... congestion pulmonaire... rien de bon. Il ferma les yeux et se tut. Claude voulut passer cette première nuit au chevet du malade, sur une chaise-longue. Marianne, la femme de charge et la religieuse se reposaient dans la pièce voisine. La nuit fut relativement calme, grâce à l'absorption de calmants. Le docteur, à sa visite matinale, fut franc avec Claude. —Je ne dois pas vous dissimuler la gravité de la situation, les deux poumons sont pris, le coeur est dans un état pitoyable... c'est une question d'heures. Mon Dieu! fit Claude, en palissant. —Je reviendrai vers midi, ajouta le docteur, en s'inclinant. Claude ressentait une peine atro-

ce à l'idée de la brutale séparation. Tout était oublié de ce qui l'avait fait souffrir. Elle ne voyait qu'une chose: Son père — qui l'avait ardemment aimée la quittait pour toujours, la laissant seule au monde avec un enfant à élever!... Seule en face des difficultés de la vie, d'une fortune à gérer... elle se sentit épouvantée autant que malheureuse et cria presque de détresse! Ensuite, elle se dit qu'il fallait attendre un frère. Sa mère, si pieuse et si sainte ne le lui demandait-elle pas de Lâ-Haut? Et ses mains se joignirent instinctivement. —Mon Dieu, Vous que je n'ai plus osé prier, avez pitié de moi! Maman, si je n'ai pas su remplir mon devoir, aidez-moi à obtenir le pardon! Elle marcha résolument vers le lit de son père: —Papa, murmura-t-elle, je vais prier pour votre guérison... voulez-vous prier avec moi? La présence d'un frère nous ferait du bien à tous deux. Si l'on allait chercher l'abbé Hassement? Elle trembla bien fort en prononçant ce nom; car, le premier vicaire de Saint-François-Xavier avait bien son mariage et elle ne l'avait jamais revu depuis les dramatiques événements. (A suivre)

Le Journal est imprimé aux Nos 2381-155, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE, à responsabilité limitée, GEORGES PELLISSIER, administrateur et secrétaire.

COMMERCES ET FINANCES

Le premier ministre commence sa campagne à Québec

POUR VOS PLACEMENTS

LE MARCHÉ DES VIVRES

Le tableau suivant indique les arrivages à Montréal d'œufs, de beurre et de fromage pour hier et les mardis correspondants.

LES PRIX DU GROS FARINE

Le marché est plus ferme. La demande pour exportation est plus ferme.

Voici les prix cotés par la maison Lézébert Turgeon, pour la farine et les engrais alimentaires.

Par baril, 2 sacs. Première patente \$8.10, Deuxième patente \$7.60, Farine forte, à boulanger \$7.40, Farine à pâtisserie \$7.00.

Le marché est tranquille et sans changement. Il y a assez de demandes, mais la production est peu forte.

Le marché du beurre continue d'être à la hausse. Il y a très bonne demande, trop forte même pour la production.

Le marché du fromage est tranquille et sans changement.

Le marché est ferme et sans changement de prix, mais plus actif. Il y a une bonne demande pour consommation et l'entreposage bat son plein.

Le marché est ferme et sans changement de prix, mais plus actif. Il y a une bonne demande pour consommation et l'entreposage bat son plein.

Le marché est ferme et sans changement de prix, mais plus actif. Il y a une bonne demande pour consommation et l'entreposage bat son plein.

Le marché est ferme et sans changement de prix, mais plus actif. Il y a une bonne demande pour consommation et l'entreposage bat son plein.

Le marché est ferme et sans changement de prix, mais plus actif. Il y a une bonne demande pour consommation et l'entreposage bat son plein.

Le marché est ferme et sans changement de prix, mais plus actif. Il y a une bonne demande pour consommation et l'entreposage bat son plein.

Le marché est ferme et sans changement de prix, mais plus actif. Il y a une bonne demande pour consommation et l'entreposage bat son plein.

Le marché est ferme et sans changement de prix, mais plus actif. Il y a une bonne demande pour consommation et l'entreposage bat son plein.

Le marché est ferme et sans changement de prix, mais plus actif. Il y a une bonne demande pour consommation et l'entreposage bat son plein.

Le marché est ferme et sans changement de prix, mais plus actif. Il y a une bonne demande pour consommation et l'entreposage bat son plein.

Le marché est ferme et sans changement de prix, mais plus actif. Il y a une bonne demande pour consommation et l'entreposage bat son plein.

Le marché est ferme et sans changement de prix, mais plus actif. Il y a une bonne demande pour consommation et l'entreposage bat son plein.

Le marché est ferme et sans changement de prix, mais plus actif. Il y a une bonne demande pour consommation et l'entreposage bat son plein.

Le marché est ferme et sans changement de prix, mais plus actif. Il y a une bonne demande pour consommation et l'entreposage bat son plein.

LA MATINEE A LA BOURSE

QUEBEC POWER, BRAZILIAN ET DOMINION GLASS SE HAISSENT A DE NOUVEAUX SOMMETS

Les favoris ont encore été le point de mire et quelques-uns de ces stocks ont été de nouveaux sommets. Pour le reste le marché était passablement actif.

Le Québec Power a grimpé à un nouveau sommet à 275 3/4, le Brésilien au moment de la fermeture de 3-4 de point, ou il accusait encore une ascension de 5 points sur la fermeture de la veille.

Le Dominion Glass a été un autre stock à toucher un nouveau sommet. Ce stock a clôturé avec un gain d'un point à 122, après avoir coté 123 3/4. Le Dominion Textile était plus ferme de quelques fractions de point à 119.

Le Smelter a gagné plus d'un point à 253 1/2. Le Massey Harris, après avoir débuté avec une perte de quelques fractions de point à 36.

Le National Paper a avancé de plus d'un point à 69 7/8. Le compartiment des pâtes et papiers a été négligé. L'action Abitibi a perdu un demi-point à 90.

Voici un relevé des ventes de la matinée, fourni par la maison L.G. Beaubien & Cie.

ABITIBI Power and Paper, 40 à 90 1/2 à 90 3/4. Bell Telephone, 1 à 148 1/4 à 148 3/4. Brazilian Traction, 20 à 141 1/2 à 141 3/4.

Canadian Industrial Alcohol, 40 à 28 1/2 à 28 3/4. Cons. Mining and Smelting, 10 à 23 1/2 à 23 3/4.

Dominion Bridge, 100 à 108 1/2 à 108 3/4. Dominion Glass, 30 à 121 1/2 à 121 3/4.

Dominion Textile, 10 à 119 1/2 à 119 3/4. Howard Smith, 25 à 64 1/2 à 64 3/4.

Laurentide Co., 15 à 100 1/2 à 100 3/4. Massey Harris, 30 à 37 1/2 à 37 3/4.

Montreal Light, Heat and Power, 25 à 82 1/2 à 82 3/4. National Breweries, 5 à 69 1/2 à 69 3/4.

Quebec Power, 50 à 271 1/2 à 271 3/4. Shawinigan, 10 à 85 1/2 à 85 3/4.

Sherrill Williams, 15 à 130 1/2 à 130 3/4. Wabasso Cotton, droits, 10 à 12.

BOONS DE LA VICTOIRE. 1927: 11,500 à 107,35. 1927: 25,000 à 107,35.

PRIVILEGES. Asbestos Corporation Pr. 15 à 87 1/2 à 87 3/4. British Empire Steel 20e Pr. 10 à 20.

COURS DU CHANGE. Cours moyens, le 27 avril 1927. Londres \$4.84 1/2. Paris \$0.9393.

LES RECETTES DU NATIONAL. Les recettes brutes du chemin de fer national pour le mois de mars 1927 ont augmenté de \$1,128,292.43 ou de 5.13 pour cent sur celles du mois de 1926 correspondant.

LES RECETTES DU NATIONAL. Les recettes brutes du chemin de fer national pour le mois de mars 1927 ont augmenté de \$1,128,292.43 ou de 5.13 pour cent sur celles du mois de 1926 correspondant.

BOURSE DE NEW-YORK

Alkoid Chemical, 14 1/2 à 14 3/4. American Locomotive, 114 à 114 1/4.

International Paper, 22 1/2 à 22 3/4. Macmillan, 11 1/2 à 11 3/4.

Radio Corporation, 43 1/2 à 43 3/4. Republic, 11 1/2 à 11 3/4.

Standard Oil of New Jersey, 36 1/2 à 36 3/4. Studebaker, 31 1/2 à 31 3/4.

Union Pacific, 17 1/2 à 17 3/4. U.S. Steel, 25 1/2 à 25 3/4.

Ward Baking, 20 1/2 à 20 3/4. Westinghouse, 37 1/2 à 37 3/4.

White Motors, 21 1/2 à 21 3/4. Woolworth and Co., 140 à 140 1/4.

Permutation à la B. Can. Nationale. On annonce les changements suivants dans le personnel de la Banque Canadienne Nationale.

M. J.-E. Arpin qui était surintendant du district Centre-Ouest et gérant de la succursale de Winnipeg, devient surintendant des succursales de l'Ouest.

M. Alex. Lefort, surintendant du district Nord-Ouest et gérant de la succursale d'Edmonton, est nommé chef du service de placement, au siège social à Montréal.

M. J. J. Jessop est nommé gérant à Winnipeg, et M. J.-E. Brodeur à Edmonton.

Le commerce canadien. Ottawa, 27. — Le commerce canadien a réalisé un gain de \$42,000,000 au cours de l'année qui s'est terminée en mars dernier.

Le commerce d'exportation a diminué légèrement pendant. Au cours de l'an dernier, les exportations totales ont été de \$1,267,673,000, tandis que pour la même période qui s'est terminée en mars 1926, le total a été de \$1,328,537,000.

Les importations au Canada ont contribué à l'augmentation du commerce au cours de la dernière période de douze mois, en augmentant de \$927,000,000 en 1926 à \$1,030,000,000 pendant l'année qui vient de se terminer.

La plus forte augmentation dans les importations a été remarquable dans les produits du fer et de l'acier et les produits textiles. La perception des droits a augmenté en proportion de l'augmentation du commerce d'exportation.

Pendant les douze mois terminés, une somme de \$158,000,000 a été versée au trésor fédéral en droits de douanes, tandis que pendant les douze mois précédents une somme de \$143,000,000 avait été perçue.

Le niveau de la cote. Voici la cote moyenne, en bourse de New-York, de vingt titres représentatifs des groupes industriel et ferroviaire.

Indust. Ferro. 152.22 à 139.78. Lumber 151.21 à 139.52. Oil 153.26 à 139.66.

Minimum, 1927 141.23 à 125.53. Total des ventes, 1,992,400 parts.

United States Steel. Le conseil d'administration de la United States Steel Corporation, à sa réunion d'aujourd'hui, a autorisé définitivement le paiement d'un dividende en actions de 40 pour cent, se chiffant par \$203,321,000, valeur au moment des temps qu'il a continué la distribution du dividende régulier de 7 pour cent sur le capital accru.

Les recettes de la compagnie pour le premier trimestre de l'année furent \$45,584,725, comparativement à \$53,502,525 pour le trimestre précédent et à \$45,061,285 pour le même trimestre de l'an dernier.

L'affaire de la Banque Can. Nationale

« Il y a trois ans, dit M. Taschereau, la grande institution financière de la province de Québec, établie depuis 75 ans, qui avait tenté de se faire un nom en commerce et à l'industrie, était sur le bord de l'abîme. Cette banque avait 250,000 déposants, 2,300 actionnaires et plus de \$50,000,000 d'argent de la province dans ses coffres. La banque vint nous demander de l'aide et nous lui accordâmes \$15,000,000 d'obligations de la province. Aujourd'hui la banque d'Hochelega, fusionnée avec la Banque Nationale, est sur ses pieds et le petit commerce et la petite industrie canadienne-française sont saufs.

« Quand la motion proposant l'aide à la banque vint devant la Chambre, l'opposition a dit, nous ne ferons pas cela avant d'avoir une enquête. Pourtant la course sur la banque était commencée et la banque aurait failli. Encore s'ils avaient dit ça franchement, avec courage, mais non. Ce sera à la honte de M. Sauvé et de ses amis d'avoir voté contre cette mesure pour sauver notre banque canadienne-française.

L'assistance publique. M. Taschereau parle ensuite des reproches qu'on a faits à son gouvernement au sujet de sa loi de l'Assistance publique. « Il a circulé une saleté dans la province, dit-il, la brochure de propagande de M. Sauvé. On nous dit dans cette saleté que la loi de l'Assistance publique est une infamie et que nous sommes des pères Messieurs, dit M. Taschereau en énumérant tout ce que son gouvernement a fait pour l'Assistance publique, par cette loi nous pourrions à ce que ceux qui s'amusaient à dire que ceux qui souffrent de cette loi païenne a reçu l'approbation de Mgr Ross de Gaspé qui nous écrivait un message de reconnaissance.

M. Taschereau rappelle que son gouvernement, au cours d'une période de chômage, a donné du travail aux ouvriers de Québec en faisant construire une aile au Parlement et un nouveau palais de justice. Il promet pour bientôt la construction d'un musée à Québec pour la conservation de nos trésors nationaux. Une fois construite, ce musée coûtera \$4,500,000.

M. Sauvé a promis, dimanche, de donner une prime aux pères de familles nombreuses. Il a voté ce programme à Québec et s'il était sincère, il vous dirait que son parti a voté le rappel de cette loi en 1905.

Il promet un crédit rural au cultivateur. La loi est venue encore car nos amis d'Ottawa viennent de créer cette loi.

Pourrait-on dans cette saleté on dit que nous avons spéculé sur les lots de colonisation. M. Sauvé n'a pas le droit de dire cela. Il y a un mot plus fort, mais je ne le dirai pas devant cette assemblée, respectables. Si ce que cette brochure dit est vrai, moi je dis à M. Sauvé: Vous n'avez pas fait votre devoir, car vous êtes payé \$6,000 par an pour nous surveiller. S'il y a des prévaricateurs, nommez-les et les disparez. M. Sauvé est un lâche de faire peser des accusations comme celles-là sur nous.

M. Taschereau rappelle ici qu'il a reçu un nom honorable et qu'il ne laissera aussi honorer à ses enfants. M. Taschereau accuse aussi M. Sauvé et ses amis de jeter de la boue à son gouvernement. En 1923, ils ont fait du meurtre de Blanche Gagneur leur cheval de bataille et maintenant ils vont chercher une autre affaire, celle d'une jeune fille chassée du gouvernement pour cause, pour salir la réputation de ministres. M. Taschereau qualifie les membres de l'Opposition d'« assassins de réputation ».

M. Taschereau termine en demandant au peuple de réélire M. Louis Létourneau et les candidats libéraux du gouvernement.

M. Lucien Cannon. Le solliciteur-général dans le gouvernement King, d'Ottawa, encourage ensuite les gens à voter pour M. Taschereau et ses partisans le 16 mai. Il rappelle les hauts faits du régime libéral à Ottawa pour dire que le parti libéral fédéral et le parti libéral provincial suivent la même route et il termine, après avoir lu un message de félicitations adressé à M. Létourneau, ministre de la justice, en demandant aux électeurs de réélire un gouvernement libéral le 16 mai.

M. Antonin Galipeault. Le ministre provincial des travaux publics rappelle ce que le gouvernement libéral a fait pour les ouvriers depuis son avènement au pouvoir. Il déclare que la mise en vigueur de la loi des accidents du travail a été remise à un an dans l'intérêt seul des ouvriers et il termine en demandant aux électeurs de ne pas prêter l'oreille aux membres de l'Opposition qui veulent élever du scandale sur le gouvernement en se servant de l'histoire d'Yvonne Labelle, cette employée du gouvernement, mise à la porte pour cause, mais d'élire le gouvernement qui a fait contribuer au bien-être de la province.

La voirie. La voirie, poursuit le premier ministre, est peut-être l'œuvre primordiale de notre gouvernement. Ici encore, la province de Québec, si arriérée, a été la première à avoir des bons chemins. Nous avons commencé à avancer de l'argent aux municipalités à 3 pour cent d'intérêt. Nous savons réduit ensuite cet intérêt à 2 pour cent, et à la dernière session, grâce aux revenus de la Commission des liqueurs, nous avons dit aux municipalités qu'elles avaient des chemins améliorés: « Le gouvernement prendra les chemins améliorés à sa charge. » Cela veut dire que le gouvernement prend à sa charge 7,500 milles de chemins améliorés. New-York, Toronto, Hamilton, sont obligés d'entretenir leurs chemins dans un rayon de quinze milles tandis que nous les prendrons directement à notre charge. Nous prévoyons aussi la moitié du coût de construction de tous les chemins que les municipalités voudront construire.

La colonisation

Mais je ne veux pas insister sur ce point. Nous avons donné à la colonisation des millions. Nous avons fondé 47 nouvelles paroisses et, à la dernière session nous avons promis de donner aux colons une prime de défrichement, une prime de labour et une prime de résidence. Nous avons donné aux colons des chemins, des écoles, des églises, des ponts, des granges de semences. Nous avons compris que le colon est le premier artisan de la province celui à qui les ouvriers doivent donner des avantages pour qu'ils puissent développer le pays. Nous avons augmenté à \$3,000,000 le budget de la colonisation, soit vingt fois plus que ce que nos adversaires lui consacraient.

L'instruction publique. En 1897, nos adversaires avaient un budget de \$500,000 pour l'instruction publique. Aujourd'hui, notre budget de l'instruction publique est de \$3,500,000. Nous avons doté nos universités. Nous avons doté les écoles de la province en autant que cela sera nécessaire à la formation d'une élite. Nous avons doté nos collèges classiques. A 24 d'entre eux, le gouvernement octroie \$10,000 par an pour la construction publique. Aujourd'hui, notre budget de l'instruction publique est de \$3,500,000. Nous avons doté nos universités. Nous avons doté les écoles de la province en autant que cela sera nécessaire à la formation d'une élite. Nous avons doté nos collèges classiques. A 24 d'entre eux, le gouvernement octroie \$10,000 par an pour la construction publique.

La Commission des Liqueurs. On nous a dit que nous ne sommes pas des administrateurs, que nous ne sommes pas des hommes d'affaires. Quand nous avons pris le commerce des liqueurs, on nous a blâmés et pourtant, aujourd'hui, le gouvernement profite des revenus de cette commission, tout le monde en profite, nous donnons les \$6,000,000 des revenus de la commission aux écoles, aux colons, aux cultivateurs, en route, ou autrement.

Je me souviens encore des propositions de l'opposition, du mal que l'on disait de nous alors que nous étions dans nos attaches, nos droits, que nous attachions notre char à cette commission. On nous prédisait toutes sortes de mauvaises choses. L'Ontario nous accusait de nous déshonorer en vendant des alcools. Pourtant, la Législature de l'Ontario vient de décréter en adoptant une loi similaire à la nôtre, que la loi que nous avons adoptée est la meilleure! Aujourd'hui toutes les provinces de la Confédération, moins deux, ont adopté cette loi et le bouquet de tout cela, c'est de dire que M. Sauvé, au Manège militaire, le dimanche dernier, M. Sauvé qui avait tonné contre notre loi des liqueurs, qui l'avait démontrée comme une loi immorale, a dit: « Je la garderai, la Commission des Liqueurs, mais je ferai une enquête! »

Si M. Sauvé prend le pouvoir — il nous a dit l'autre jour qu'il est certain de prendre 50 comtes, il gardera la commission des liqueurs. Etant curieux comme une femme, j'ai voulu relire les journaux de 1923 pour y retrouver les prédictions que faisaient alors M. Sauvé au sujet de son triomphe. A la veille des élections du 5 février 1923, M. Sauvé avait un gros rhume et je lis dans ce vieux journal indépendant, ce compagnon du foyer, le DEVOIR, que M. Sauvé disait: « J'espère que le 5 février prochain, le peuple de la province me donnera un bon sirop qui me ramènera assez pour aller demander au Lieutenant-gouverneur de me permettre de former un ministère. J'espère, dit M. Taschereau, que le peuple de Québec a conservé la recette du sirop qu'elle a administré à M. Sauvé en 1923 et qu'elle lui en donnera une bonne dose le 16 mai prochain.

Avis légaux. Province de Québec COUR SUPERIEURE District de Montréal. No 1166. J.-A. Dobry, des cités et district de Montréal, demandeur, vs Arthur J. Livingstone, du même lieu, défendeur.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT District de Montréal. No 2527. The Canadian Label and Webbing Co. Ltd., demanderesse, vs R. Blanchard et Co. Ltd., défendresse.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT District de Montréal. No 2190. Harry Milman, marchand, des cités et district de Montréal, demandeur, vs Joseph Lafontaine, du même lieu, défendeur.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT District de Montréal. No 1913. The Mitchell Mfg. Co., demanderesse, vs J.-A. Daoust, défendeur.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT District de Montréal. No 2527. The Canadian Label and Webbing Co. Ltd., demanderesse, vs R. Blanchard et Co. Ltd., défendresse.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT District de Montréal. No 182. St. Veitch, des cités et district de Montréal, demandeur, vs H. Smith, du même lieu, défendeur.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT District de Montréal. No 7028. The Mitchell Vacuum Cleaner Co. Ltd., demanderesse, vs Mme F. D. Phillips et vir, défendresse.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT District de Montréal. No 182. St. Veitch, des cités et district de Montréal, demandeur, vs H. Smith, du même lieu, défendeur.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT District de Montréal. No 1166. J.-A. Dobry, des cités et district de Montréal, demandeur, vs Arthur J. Livingstone, du même lieu, défendeur.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT District de Montréal. No 2527. The Canadian Label and Webbing Co. Ltd., demanderesse, vs R. Blanchard et Co. Ltd., défendresse.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT District de Montréal. No 182. St. Veitch, des cités et district de Montréal, demandeur, vs H. Smith, du même lieu, défendeur.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT District de Montréal. No 7028. The Mitchell Vacuum Cleaner Co. Ltd., demanderesse, vs Mme F. D. Phillips et vir, défendresse.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT District de Montréal. No 182. St. Veitch, des cités et district de Montréal, demandeur, vs H. Smith, du même lieu, défendeur.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT District de Montréal. No 1166. J.-A. Dobry, des cités et district de Montréal, demandeur, vs Arthur J. Livingstone, du même lieu, défendeur.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT District de Montréal. No 2527. The Canadian Label and Webbing Co. Ltd., demanderesse, vs R. Blanchard et Co. Ltd., défendresse.

RENÉ-T. LECLERC

RENÉ-T. LECLERC INCORPORÉ. BANQUIERS EN VALEURS. MONTREAL 160, rue Saint-Jacques. QUEBEC 71, rue Saint-Pierre.

RENÉ-T. LECLERC MAURICE FORGET. Membres de la Bourse de Montréal. 160, rue Saint-Jacques, Montréal.

RENÉ-T. LECLERC MAURICE FORGET. Membres de la Bourse de Montréal. 160, rue Saint-Jacques, Montréal.

RENÉ-T. LECLERC MAURICE FORGET. Membres de la Bourse de Montréal. 160, rue Saint-Jacques, Montréal.

RENÉ-T. LECLERC MAURICE FORGET. Membres de la Bourse de Montréal. 160, rue Saint-Jacques, Montréal.

RENÉ-T. LECLERC MAURICE FORGET. Membres de la Bourse de Montréal. 160, rue Saint-Jacques, Montréal.

RENÉ-T. LECLERC MAURICE FORGET. Membres de la Bourse de Montréal. 160, rue Saint-Jacques, Montréal.

RENÉ-T. LECLERC MAURICE FORGET. Membres de la Bourse de Montréal. 160, rue Saint-Jacques, Montréal.

RENÉ-T. LECLERC MAURICE FORGET. Membres de la Bourse de Montréal. 160, rue Saint-Jacques, Montréal.

RENÉ-T. LECLERC MAURICE FORGET. Membres de la Bourse de Montréal. 160, rue Saint-Jacques, Montréal.

RENÉ-T. LECLERC MAURICE FORGET. Membres de la Bourse de Montréal. 160, rue Saint-Jacques, Montréal.

RENÉ-T. LECLERC MAURICE FORGET. Membres de la Bourse de Montréal. 160, rue Saint-Jacques, Montréal.

RENÉ-T. LECLERC MAURICE FORGET. Membres de la Bourse de Montréal. 160, rue Saint-Jacques, Montréal.

RENÉ-T. LECLERC MAURICE FORGET. Membres de la Bourse de Montréal. 160, rue Saint-Jacques, Montréal.

RENÉ-T. LECLERC MAURICE FORGET. Membres de la Bourse de Montréal. 160, rue Saint-Jacques, Montréal.

RENÉ-T. LECLERC MAURICE FORGET. Membres de la Bourse de Montréal. 160, rue Saint-Jacques, Montréal.

RENÉ-T. LECLERC MAURICE FORGET. Membres de la Bourse de Montréal. 160, rue Saint-Jacques, Montréal.

RENÉ-T. LECLERC MAURICE FORGET. Membres de la Bourse de Montréal. 160, rue Saint-Jacques, Montréal.

RENÉ-T. LECLERC MAURICE FORGET. Membres de la Bourse de Montréal. 160, rue Saint-Jacques, Montréal.

RENÉ-T. LECLERC MAURICE FORGET. Membres de la Bourse de Montréal. 160, rue Saint-Jacques, Montréal.

NOUS METTONS DIX BUREAUX A LA DISPOSITION DU PUBLIC

Notre propre réseau télégraphique relie les dix succursales de notre Maison et les principaux centres financiers du continent.

Tout mouvement de fonds ne saurait qu'être avancé par la souplesse d'un tel organisme. Spéculation ou épargne systématique y trouvent la plus efficace assistance.

La direction de notre Service Français est confiée à M. J. GEORGE GARNEAU, MEMBRE DE LA BOURSE DE MONTREAL.

JOHNSTON AND WARD

171 rue Saint-Jacques 171. Tél.: Harbour 3224.

L. J. Forget & Cie

MAISON FONDÉE EN 1872. Membres de la Bourse de Montréal. 469-471 rue St-François-Xavier. Main 0082. Main 0875.

Parler d'Or

Est une revue intéressante et qui donne impartialement toutes les nouvelles des développements miniers. Pour être bien renseigné, il faut lire « PARLER D'OR ». Envoyé franco sur demande, sans obligation aucune. Ecrivez à Williams Brochu & Co. 86, St-François-Xavier, MONTREAL.

PROVINCE DE QUEBEC

\$4,000,000, Obligations 5 1/2% dues le 1er décembre 1936. AVIS DE RACHAT

AVIS est par les présentes donné que la Province de Québec a décidé d'exercer son droit de rachat et qu'elle va racheter le premier juin 1927, toutes les obligations de l'émission de la Province de Québec \$4,000,000, 5 1/2% annuelles sous l'autorité de la Loi de la Province de Québec, chapitre 3, datées du 1er décembre 1921 et dues le 1er décembre 1926, mais enclenchées par l'acte de rachat et d'après cette date, les obligations seront payées au prix mentionné plus haut.

Sur présentation et livraison des dites obligations, aux termes de cet avis, aux guichets et la Banque de Montréal, à Québec, Montréal et Toronto, avec tous les coupons attachés et dus après cette date, les obligations seront payées au prix mentionné plus haut.

Les paiements de la somme payable sur le capital de chaque obligation, sur livraison, sera fait au porteur de telle obligation, à 100% sur le capital et les intérêts accrus et que de cette date l'intérêt cessera d'accumuler et tous les coupons d'intérêt dus après cette date seront nuls et sans valeur.

Le 14 avril 1927, 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 426, rue Saint-Catherine ouest, en la cité de Westmount, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un gramophone, meubles et autres effets.

Le 14 avril 1927, 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 426, rue Saint-Catherine ouest, en la cité de Westmount, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un gramophone, meubles et autres effets.

Le 14 avril 1927, 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 426, rue Saint-Catherine ouest, en la cité de Westmount, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un gramophone, meubles et autres effets.

LA VIE SPORTIVE

A mon avis...

Les amateurs qui ont assisté au tournoi provincial de boxe, au Forum, lundi soir dernier, ont été à même d'assister à de belles rencontres et nous ne craignons pas de dire que tout le monde en a pour son argent, et même davantage, car vingt-sept combats étaient inscrits à l'affiche et toutes ces batailles ont été disputées.

Nous avons vu de bons pugilistes au cours de cette séance et nous devons dire que quelques-uns promettent beaucoup pour l'avenir mais malheureusement le plupart n'ont pas l'étoffe nécessaire pour devenir des champions, non pas qu'ils manquent de courage et de force mais bien parce que leur manière de se battre est défectueuse. La majorité des pugilistes amateurs semblent oublier qu'ils ont le droit de frapper dans le corps et aussi nous les voyons diriger leurs coups vers la tête de l'adversaire seulement. Ceci est un grand tort, une erreur impardonnable.

Si les amateurs assistaient plus souvent aux combats professionnels et s'ils surveillaient plus étroitement nos pugilistes dans leurs séances d'entraînement ils constatent que la plupart des coups sont portés au corps, mais la machine est un excellent endroit pour mettre un adversaire hors de combat mais ce n'est pas le seul. Tous les coups portés au plexus solaire ont leur effet. S'ils n'envoient pas l'adversaire au plancher ils ont tout au moins l'effet de "couper" la respiration et de continuer l'ardeur de l'adversaire, lorsqu'un boxeur n'a plus le souffle, il devient bientôt une victime facile et alors c'est le temps de s'attaquer à la tête pour finir une bataille.

La section de Québec de l'A.A.U. of Canada qui a organisé le tournoi de lundi dernier a accusé un gros défaut à cause de l'assistance peu nombreuse et des dépenses fort élevées. Nous ne voulons jeter la pierre à personne car nous comprenons que l'on a agi de bonne foi et grandement trompé. D'abord le loyer du Forum est trop élevé pour un tournoi de ce genre.

Si nous sommes bien informés le loyer du Forum fut de \$1,000 pour la soirée et si nous y ajoutons les dépenses d'impressions, de la publicité, des gains, nous devons dire que le total des dépenses se chiffre à plus de quinze cents dollars. L'on aurait pu épargner près de huit cents dollars en donnant ce tournoi dans une salle moins spacieuse et on aurait pu alors couvrir les dépenses et même réaliser un surplus.

Nous ajouterons que les fervents de la boxe se recrutent particulièrement chez les résidents de la partie est et comme le faisait remarquer notre confrère Louis Larivière, les séances organisées au National à Ste-Brigide, au Monument National et au Parc Poupart ont toujours été bien réussies et si l'on avait donné ce tournoi dans l'est de Montréal le résultat aurait été tout différent.

Les nouveaux champions de la province doivent être félicités pour leur victoire et nous nous faisons un devoir de faire écho de Volker, Ratelle et O'Connell. Ces trois boxeurs sont sûrement les meilleurs amateurs que nous possédions actuellement mais une mention toute spéciale doit être faite pour la belle tenue de Fred Volker. Ce pugiliste, qui portait les couleurs du Sainte-Brigide, est sûrement le plus brillant boxeur qui ait figuré au tournoi de lundi dernier et nous n'hésitions pas à dire qu'il est mérité pour les rangs professionnels. Volker est doué d'un sang-froid extraordinaire, il est rapide et scientifique et en plus de cogner fort il connaît les plus durs coups sans broncher.

Jean Ratelle, de l'Association de la Police est également un bon boxeur et avec un peu plus d'expérience il sera en mesure de se joindre aux professionnels et de réclamer le titre de champion mi-lourd du Canada et nous sommes convaincu qu'il pourrait défendre ce titre avec avantage.

Le jeune O'Connell a également une excellente impression et il s'est attiré la sympathie de tous ceux qui étaient présents au Forum, lundi soir. Ce petit Irlandais est très scientifique et malgré son jeune âge il possède beaucoup plus de connaissances que tous les autres boxeurs de la catégorie de 112 livres. C'est un jeune qui fera son chemin.

X-E. NARBONNE

TITRES DETENUS PAR LES YANKEES

New-York, 27 — Les possessions les plus chères des Etats-Unis en matière sportive sont la coupe de Polo International; la coupe Davis; les championnats olympiques; le championnat du monde à la boxe et la coupe America, emblème du championnat de yachting.

Deux championnats promettent de donner de la misère aux Etats-Unis dans un avenir rapproché. D'abord il y aura des championnats de tennis et l'an prochain les jeux olympiques à Amsterdam. A l'heure qu'il est il n'y a que le championnat pugilistique et la coupe America qui semblent sûrs entre les mains des Américains.

Tout le monde reconnaît la force de l'équipe française au tennis, hier Lacroix et Henri Cochet, Jacques Brugnon ainsi que Jean Borotra paraissent formidables. Si les frères Bill Tilden ne réussit pas dans sa tentative pour revenir aussi fort qu' auparavant, il est certain que les Français seront favoris dans les séries de la coupe Davis.

Le manque de jeunes bons coureurs aux Etats-Unis indique que les Américains auront de la misère à tenir leur bout lors des jeux olympiques.

La coupe Internationale de Polo représente à peu près la même situation que le tennis, quoique le péril ne soit pas immédiat.

Le long succès des Américains dans le tennis est en majeure partie dû à Bill Tilden, Bill Johnson,

La réunion de Mont-Royal sera inaugurée le 21 mai prochain

Le Back River Jockey Club fera l'ouverture de la saison des courses dans la province de Québec — \$27,300 seront distribués en bourses — Le programme de la réunion.

La saison des courses s'ouvrira à Montréal le 21 mai prochain, alors que le Back River Jockey Club fera l'inauguration de sa réunion à la poste Mont-Royal. Ce jockey club devrait obtenir un véritable succès car les dates choisies lui donnent deux samedis et deux jours de fête. Le gérant, Andy Bradford, est actuellement à Montréal, afin de voir aux préparatifs, et il nous a déclaré que tout sera prêt pour le jour d'ouverture.

M. Thurgood, surintendant du Back River Jockey Club, a mis une équipe d'hommes au travail et l'on est à mettre la piste en excellent état. Le livre-programme, compilé avec soin par le secrétaire des courses, M. Glen McCarthy, vient de paraître, et il annonce une distribution de \$27,300 en bourses. Les conditions semblent rencontrer l'approbation des hommes à chevaux car elles conviennent à toutes les classes, y compris la division canadienne et les deux ans. Un handicap sera au programme de chaque jour et les meilleurs pur sang se disputent les honneurs de ces classiques.

Voici le programme de la réunion:

Première course, à réclamer, \$500, 3 ans et plus, nés au Canada, 5 furlongs.

Deuxième course, à réclamer, \$500, 3 ans et plus, n'ayant pas gagné deux courses depuis le 16 avril, 6 furlongs.

Troisième course, à réclamer, \$500, 3 ans et plus, n'ayant pas gagné trois courses depuis le 16 avril, 5 1-2 furlongs.

Quatrième course, Prix Rockland, \$500, 3 ans et plus, n'ayant pas gagné plus de trois courses cette année, un mille.

Cinquième course, Inaugural Handicap, \$800, 3 ans et plus, un mille.

Sixième course, à réclamer, \$500, 3 ans et plus, n'ayant pas gagné en 1926, un mille.

Septième course, à réclamer, \$500, 3 ans et plus, 1-8 mille.

Huitième course, à réclamer, \$500, 3 ans et plus, nés au Canada, 5 1-2 furlongs.

Neuvième course, \$500, \$500, 2 ans, 4 1-2 furlongs.

Troisième course, Prix Lafayette, \$500, 3 ans et plus, 6 furlongs.

Quatrième course, à réclamer, \$500, 4 ans et plus, n'ayant pas gagné plus de deux courses en 1927, un mille.

Cinquième course, Handicap de la Banque Royale, \$800, 3 ans et plus, 6 furlongs.

Sixième course, à réclamer, \$600, 3 ans et plus, n'ayant pas gagné plus de deux courses depuis le 16 avril, 1-16 mille.

Septième course, à réclamer, \$500, 3 ans et plus, 6 furlongs.

Troisième jour, mardi, 24 mai: Première course, à réclamer, \$500, 4 ans et plus, nés au Canada, 5 1-2 furlongs.

Deuxième course, à réclamer, \$500, 3 ans et plus, n'ayant pas gagné deux courses en 1927, 6 furlongs.

Dick Williams et Vincent Richards. Ce dernier est perdu pour la cause des amateurs et les trois autres perdent du terrain. Et il n'y a pas de jeunes qui soient de taille à faire ce qu'ils ont accompli.

Le titre au polo a été décroché par une équipe d'experts qui avait Daveureux Milburn à sa tête. Mais ceux-ci ne purent résister indéfiniment. Il y a naturellement de jeunes joueurs qui avancent rapidement, nous en doute qu'ils soient capables d'offrir une compétition sérieuse aux joueurs de l'armée anglaise, qui ont fait beaucoup de progrès depuis la guerre. Il n'y a pas de doute que les Américains l'emporteront encore cette année, mais qui sait si ce ne sera pas la dernière?

Après les échecs de sir Thomas Lipton, qui a dépensé des millions pour remporter la coupe America, tout porte à croire que le trophée restera longtemps ici, vu que le challenger est forcé de venir en Amérique tant que les Etats-Unis détient le championnat.

Le championnat poids lourd de la boxe semble l'affaire la plus certaine de rester aux Etats-Unis pour notre génération. Gene Tunney n'est peut-être pas le meilleur champion que le monde ait vu, mais il est de beaucoup supérieur à Tommy Heeny, de la Nouvelle-Zélande, qui semble s'améliorer à chaque rencontre.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

LIGUE NATIONALE
New-York 010 102 111 — 7 4 2
Brooklyn 000 011 000 — 2 8 2
Batteries. — Fitzsimmons et Hamby; Barnes, Cantrell et Deber-

Troisième course, à réclamer, \$500, 3 ans, 5 1-2 furlongs.
4e course, Prix Melrose, \$500, 3 ans et plus n'ayant pas gagné plus de deux courses en 1927, 6 furlongs.
5e course, Handicap Victoria, \$800, 3 ans et plus, 1 mille 70 yds.
6e course, à réclamer, \$600, 4 ans et plus, 1-16 mille.
7e course, Prix Laurier, \$500, 2 ans, 5 furlongs.

Quatrième jour, mercredi 25 mai: 1ère course, à réclamer, \$500, 3 ans et plus, nés au Canada, 5 1-2 furlongs.
2e course, à réclamer, \$500, 3 ans et plus, battus et n'ayant pas gagné de course depuis le 16 avril, 6 furlongs.
3e course, à réclamer, \$500, 4 ans et plus, n'ayant pas gagné 3 courses en 1927, 5 1-2 furlongs.

4e course, à réclamer, \$500, 3 ans, 6 furlongs.
5e course, Handicap Sherbourne, \$800, 3 ans et plus, un mille.
6e course, à réclamer, \$500, 4 ans et plus, n'ayant pas gagné plus d'une course depuis le 16 avril, 1-16 mille.

7e course, à réclamer, \$600, 4 ans et plus, devant porter 115 livres. Un mille.
Cinquième jour, jeudi, 26 mai: 1ère course, Prix Windsor, \$500, maidens de 2 ans, 5 furlongs.

2e course, à réclamer, \$500, 4 ans et plus, 5 1-2 furlongs.
3e course, à réclamer, \$500, 3 ans et plus, 6 furlongs.
4e course, à réclamer, \$500, 3 ans, un mille.

5e course, Handicap Queen's, \$800, 3 ans et plus, 6 furlongs.
6e course, à réclamer, \$600, 3 ans et plus, n'ayant pas gagné depuis le 16 avril, 1-16 mille.
7e course, à réclamer, \$500, 4 ans et plus, n'ayant pas gagné depuis le 16 avril, 1-16 mille.

6e jour, vendredi, 27 mai: 1ère course, à réclamer, \$500, 3 ans, 6 furlongs.
2e course, à réclamer, \$500, 4 ans et plus, n'ayant pas gagné plus de deux courses depuis le 16 avril, 1-16 mille.

Troisième course, Prix Cartier, \$500, 3 ans et plus, 6 furlongs.
Quatrième course, \$500, 3 ans, nés au Canada, 8 1-2 furlongs.

Cinquième course, Handicap Grand Union, \$800, 3 ans et plus, un mille et 70 verges.
Sixième course, à réclamer, \$500, 3 ans et plus, n'ayant pas gagné depuis le 16 mai, mais qui n'ont pas gagné, 5 1-2 furlongs.

Septième course, Prix Papineau, \$600, 4 ans et plus qui n'ont pas gagné depuis le 1er mai 1927, 1-8 mille.
Septième jour, samedi, 28 mai: Première course, à réclamer, \$500, 3 ans et plus, nés au Canada, 5 1-2 furlongs.

Deuxième course, à réclamer, \$500, 3 ans et plus, 6 furlongs.
Troisième course, Prix Salaberry, \$500, 4 ans et plus, 6 furlongs.
Quatrième course, à réclamer, \$500, 3 ans et plus qui n'ont pas gagné plus de deux courses cette année, un mille.

Cinquième course, Handicap St-James, \$800, 3 ans et plus, 1-16 mille.
Sixième course, à réclamer, \$500, 3 ans, 6 furlongs.
Septième course, Prix Oxford, \$600, 3 ans et plus, 1-16 mille.

et Pergins; Wiltse, Welzer, Harris, Langden et Harley, et Hoffman. Detroit 000 200 001 — 2 6 1
Chicago 102 201 12x — 9 14 1
Batteries. — Whitehill, Collins, Smith, Stoner et Bassler; Lyons et McCurdy.
St-Louis 001 010 000 — 2 5 1
Cleveland 311 000 01x — 6 10 1
Batteries. — Gaston, Wingard et Schang; Hudline et L. Sewell.
La partie Washington-New-York a été remise.

LIGUE INTERNATIONALE
Toutes les parties ont été remises pour cause de pluie ou de froid.

ASSOCIATION AMERICAINE
St-Paul 11 10 1
Columbus 4 9 3
Batteries. — Heinach et Gaston, Dyer; Pickard, Fishbaugh et Bird.

Milwaukee 8 7 4
Indianapolis 3 13 0
Batteries. — Gearin et Young; Burwell et Snyder.
Minneapolis 6 20 2
Toledo 7 15 5
Batteries. — Malone et Kenna; Pfeffer et Urban.
Kansas City 5 9 2
Louisville 4 16 4
Batteries. — Sheehan et Peters; Tincup et McMullen.

POSITION DES CLUBS
LIGUE AMERICAINE
New-York G. P. 6.1
Washington 8 4 .667
Saint-Louis 7 5 .583
Philadelphie 5 4 .556
Detroit 6 5 .543
Cleveland 6 5 .500
Chicago 6 7 .462
Boston 2 9 .182

LIGUE NATIONALE
Pittsburg G. P. P.C.
New-York 8 4 .667
Saint-Louis 7 4 .636
Philadelphie 7 4 .636
Boston 8 6 .571
Chicago 4 7 .364
Cincinnati 4 8 .333
Brooklyn 2 11 .154

LIGUE INTERNATIONALE
Rochester G. P. P.C.
Baltimore 7 5 .583
Toronto 8 0 .571
Syracuse 7 5 .543
Buffalo 7 0 .500
Jersey City 6 7 .462
Newark 6 7 .462
Reading 3 10 .231

Le record de Pete August

L'adversaire de George Fifield est un boxeur qui possède un excellent record et le boxeur torontonien pourrait bien être désagréablement surpris mercredi soir prochain alors qu'il fera face au pugiliste américain. Voici la liste des combats livrés par August depuis 1924:

10 janvier — Perdu la décision contre Jack Zivic dans un combat de 12 rondes à Brooklyn.
14 janvier — Knockout Johnny Callahan en 1 ronde à Jersey City.
21 janvier — Combat de 12 rondes, sans décision avec Sailor Ritchie à Jersey City.

20 février — Combat dit "no contest" avec Johnny Clinton à Brooklyn, 5 rondes.
18 mars — Obtenu la décision sur Pep O'Brien dans un combat de 10 rondes à New-York.

30 avril — Obtenu la décision sur Herb Brodie dans un combat de 10 rondes à New-York.
9 juin — Mis hors de combat par Pep O'Brien dans un combat de 10 rondes à ? ? ?

20 septembre — Partie nulle de 10 rondes avec Johnny Mosely à New-York.
19 novembre — Obtenu la décision sur Nate Goldman dans un combat de 10 rondes à Pittsburgh.

1er décembre — Obtenu la décision sur Johnny Clinton dans un combat de 12 rondes à Hartford.
8 décembre — Knockout Frankie Quill en 7 rondes à Pittsfield.

6 janvier — Knockout Young Willard en 7 rondes à Allentown.
12 janvier — Knockout Jack Ryan en 6 rondes à Pittsfield.
26 janvier — Obtenu la décision sur Gunboat Jack dans un combat de 10 rondes à Providence.

20 mars — Obtenu la décision sur Tod Smith dans un combat de 8 rondes à Boston.
13 octobre — Knockout Cirillin Ollano en 7 rondes à Albany.

26 mai — Obtenu la décision sur Walter Ketzler dans un combat de 8 rondes à Mitchell Field.
11 juin — Obtenu la décision sur Red Riley dans un combat de 8 rondes à Binghamton.

25 juin — Obtenu la décision sur Erwin Bige dans un combat de 6 rondes à Long Beach.
6 juillet — Perdu sur un foul, en 5 rondes, contre Nick Testo, à Troy.

13 janvier — Obtenu un knockout technique contre Gats Gargano en 4 rondes à New-York.
14 février — Obtenu la décision sur Jack Kalkish dans un combat de 8 rondes à Philadelphia.

31 mars — Obtenu la décision sur Sailor Friedman dans un combat de 10 rondes à Bridgeport.
7 avril — Obtenu la décision sur Red Herring dans un combat de 10 rondes à Glen Falls.

RECAPITULATION
Gagnés par knockout 6
Gagnés par décision 12
Partie nulle 1
Combat sans décision 1
Combat dit "no contest" 1
Perdu par décision 1
Perdu sur foul 1
Perdu par mise hors de combat 1
Total 24

LES JOUTES DE LA LIGUE DE LA CITE
Voici le calendrier des parties de la Ligue de baseball de la Cité pour la présente saison:

MAI —
1 — St-Laurent vs St-Henri; Ahuntsic vs St-Jérôme.
8 — St-Jérôme vs Saint-Henri; St-Laurent vs Ahuntsic.
15 — St-Laurent vs St-Jérôme; Ahuntsic vs Saint-Henri.
22 — St-Jérôme vs Ahuntsic; Saint-Henri vs St-Laurent.
26 — Ahuntsic vs Saint-Laurent; Saint-Henri vs St-Jérôme.
29 — Ahuntsic vs Saint-Henri; Saint-Laurent vs St-Jérôme.

JUIN —
5 — Saint-Henri vs St-Laurent; St-Jérôme vs Ahuntsic.
12 — St-Henri vs St-Jérôme; Ahuntsic vs Saint-Laurent.
19 — St-Henri vs St-Jérôme; Ahuntsic vs Saint-Laurent.
26 — Ahuntsic vs St-Jérôme; St-Laurent vs Saint-Henri.

JUILLET —
3 — St-Laurent vs Ahuntsic; St-Jérôme vs Saint-Henri.
10 — Ahuntsic vs Saint-Henri; St-Laurent vs St-Jérôme.
17 — Saint-Henri vs St-Laurent; St-Jérôme vs Ahuntsic.
24 — St-Henri vs St-Jérôme; Ahuntsic vs St-Laurent.
31 — St-Jérôme vs St-Laurent; Saint-Henri vs Ahuntsic.

AOÛT —
7 — Ahuntsic vs St-Jérôme; St-Laurent vs Saint-Henri.
14 — St-Laurent vs Ahuntsic; St-Jérôme vs Saint-Henri.
21 — Saint-Henri vs Ahuntsic; Saint-Jérôme vs Saint-Laurent.
28 — St-Laurent vs Saint-Henri; Ahuntsic vs Saint-Jérôme.

SEPTEMBRE —
4 — St-Jérôme vs Saint-Henri; Saint-Laurent vs Ahuntsic.
11 — St-Laurent vs Saint-Jérôme; Ahuntsic vs Saint-Henri.
18 — Ahuntsic vs Saint-Laurent; Saint-Henri vs Saint-Jérôme.
Les deux premiers clubs se rencontreront à la fin de la saison pour le championnat.

Baseball à Montréal-Est
Le club de baseball Montréal-Est, composé des meilleurs joueurs de l'Imperial Oil et des équipes qui ont su s'illustrer dans l'est l'an dernier, désirerait rencontrer dimanche prochain le 1er mai, sur son terrain à Montréal-Est, tout bon club amateur. Pour information s'adresser à Albert Héty, Clairval 9087.

AU MONT-SAINT-LOUIS

19e SEANCE ANNUELLE DE CLOTURE DES COURS DE GYMNASTIQUE
Demain soir, 28 avril, à 8 heures précises, commencera la dix-neuvième séance annuelle de clôture des cours de gymnastique du Mont-Saint-Louis, à l'arsenal des Carabiniers Mont-Royal, 200, avenue des Pins est.

L'officier-commandant suppléant du district militaire no 4, le lieutenant-colonel Henri Chassé, a accepté gracieusement la présidence de cette intéressante fête de famille, et aura à ses côtés l'officier-commandant des Carabiniers Mont-Royal, le lieutenant-colonel Victor Tardif, l'officier-commandant du Royal Montreal Regiment, le colonel J.-E. McKenna, les lieutenants-colonels F.-S. Meighen, E. Ranger, J.-K. Keefler, J.-H. Chaballe, et plusieurs autres personnages de marque dans la carrière militaire de la métropole.

Détail intéressant à noter: la fanfare des Gardes du Mont-Saint-Louis, sous le commandement de M. J.-J. Goulet, au grand complet, forte de quatre-vingt-dix instrumentistes, se rendra en uniforme à l'arsenal, en défilant par les rues Sherbrooke, Saint-Hubert, Cherrier, Saint-Denis, avenue des Pins, et exécutera sept morceaux de son répertoire choisis, au cours de la séance, que les organisateurs se proposent de mener rondement.

Les gymnastes, répartis en cinq sections, ont la légitime ambition d'éclipser les séances des années passées et promettent un régal à leurs parents et amis, qu'ils invitent à se rendre nombreux, pour être témoins de leurs évolutions multiples.

Il est à propos de mentionner en évidence un fait qui semble ignoré de plusieurs, à savoir qu'aucun cours de gymnastique n'est donné, au Mont-Saint-Louis, avant 4 heures de l'après-midi et que l'instructeur, M. J.-Edouard Fugère, ancien élève, ne prend chaque classe que deux fois la semaine, une demi-heure chaque fois.

A voir la grâce et l'aisance avec lesquelles nos jeunes gymnastes s'acquittent de leur tâche, bon nombre de spectateurs se diront en eux-mêmes: "Je pourrais en faire autant." Qu'ils se détrompent, car tels et tels exercices ne sont réussis qu'après plusieurs mois d'efforts répétés.

Donc, que les amis de l'éducation totale du jeune homme viennent encourager ceux qui ont pris à cœur de réaliser l'adage si connu peint sur le devant du gymnase du Mont-Saint-Louis: MENS SANA IN CORPORE SANO.

L'heure d'été aux postes
Le directeur de la poste de Montréal, désire porter à la connaissance du public, que l'heure d'été sera adoptée par le bureau de poste de Montréal, à commencer le 1er mai.

M. A. E. Ellis
M. A. S. McLean, surintendant général des hôtels du Chemin de fer National du Canada, annonce la nomination de M. A. E. Ellis, comme gérant de Pictou Lodge, l'hôtelier de l'été du réseau national à Pictou, Nouvelle-Ecosse.

M. Ellis qui est natif de Truro, N.-E., a une expérience de 20 ans dans les hôtels.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires
AVOCATS
Aldred Blain, L.L.B., Jean Fauteux, L.L.B.
BLAIN & FAUTEUX
AVOCATS
100, Daloth, chemin de la Main 4224
30, rue Notre-Dame ouest Montréal

Vanier & Vanier
AVOCATS
Anatole Vanier, 97 Saint-Jacques
Guy Vanier, 97 Saint-Jacques

Cartier, Barcelo et Rivard
AVOCATS
Chambre 702A, Immeuble "Power"
93, rue Craig ouest — Montréal

ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND
AVOCATS
Tel. Main 5154 — 30, rue St-Jacques
P. St-Germain, L.L.B., L. Guerin, L.L.B., P. Panet-Raymond, L.L.B.

MAURICE DUPRE, L. L. C. R.
AVOCAT ET PROCUREUR
de l'Étude
Fitzpatrick, Dupre, Gagnon et Parent
Édifice Chambre de Commerce
111, COTE DE LA MONTAGNE
Téléphone 212 et 213
QUEBEC

ANTONIO ALLARD
AVOCAT ET PROCUREUR
Bureau du soir
8128 St-Denis — Calumet 8214J

RELIEURS ET REGLEURS
RELIEURS & REGLEURS
VILLEMAIRE & FRERES
REGLAGE ET COUVERT A FEUILLES
MOBILES DE TOUT GENRE
Édifice Chambre de Commerce
Harbour 3078 17 St-Jacques

AVEZ-VOUS BESOIN DE BONS LIVRES?
Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 336 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone Main 7450).

Compagnie d'Assurance sur la Vie
La SEULE COMPAGNIE CANADIENNE FRANÇAISE D'ASSURANCE SUR LA VIE

Compagnie d'Assurance sur la Vie
MONTREAL

Compagnie d'Assurance sur la Vie
MONTREAL

Compagnie d'Assurance sur la Vie
MONTREAL

Compagnie d'Assurance sur la Vie
MONTREAL

Compagnie d'Assurance sur la Vie
MONTREAL

Compagnie d'Assurance sur la Vie
MONTREAL

Compagnie d'Assurance sur la Vie
MONTREAL

Compagnie d'Assurance sur la Vie
MONTREAL

Compagnie d'Assurance sur la Vie
MONTREAL

Compagnie d'Assurance sur la Vie
MONTREAL

LE RADIO

Numéros intéressants
Mercredi soir, à 8 h., aux postes WJZ, WBZ, KDKA, M. Peterson, prima donna de l'Opéra Comique, de Paris, durant l'heure Maxwell.

Programme de mercredi
Postes canadiens
GHYC, 411m. Montréal. — 7 h.: Orchestre du Queen's. 8 h. 30. Programme des postes GNRM, ONRQ et GNRQ, de Montréal, Québec et Ottawa. Demi-heure de musique de GNRM: Sélections musicales espagnoles par notre quintette espagnol. 9 h. 15. 10 h. 15. 11 h. 15. 12 h. 15. 1 p.m. 2 p.m. 3 p.m. 4 p.m. 5 p.m. 6 h. 10 p.m.

Postes américains
WYV, 336m. Chicago. — Musique.
WJZ, 333m. Springfield. — Orchestre.
WJZ, 333m. Springfield. — Concert.
WOR, 465m. Newark. — Ensemble.
WRNY, 375m. New-York. — Ensemble.
WGN, 303m. Chicago. — Concert.
WMAK, 266m. Buffalo. — Orchestre.
WEAF, 492m. New-York. — So. Sea Islanders.
WJZ, 455m. New-York. — Fanfare.
WJZ, 455m. New-York. — Orchestre.
WJZ, 455m. New-York. — Orchestre.
WNYC, 526m. New-York. — Fanfare.
WNYC, 526m. New-York. — Ténor.
WNYC, 526m. New-York. — Trio.
WOR, 465m. Newark. — Concert.
W.A.M., 263m. Newark. — Piano.
WBZ, 333m. Springfield. — Quatuor.
WEAF, 492m. New-York. — Orchestre.
WJZ, 333m. Springfield. — Orchestre.
WMAK, 266m. Buffalo. — Musique.
WMAK, 266m. Buffalo. — Orchestre.
WOR, 465m. Newark. — Orchestre.

WJZ, 333m. Springfield. — Orchestre.
WJZ, 333m. Springfield. — Concert.
WOR, 465m. Newark. — Ensemble.
WRNY, 375m. New-York. — Ensemble.
WGN, 303m. Chicago. — Concert.
WMAK, 266m. Buffalo. — Orchestre.
WEAF, 492m. New-York. — So. Sea Islanders.
WJZ, 455m. New-York. — Fanfare

Le premier ministre commence sa campagne à Québec

L'ombre de Laurier évoquée - Les libéraux d'Ottawa dans la bataille avec M. Taschereau - Rappel des anciennes luttes de Québec-Est et des entreprises nouvelles établies à Québec sous M. Taschereau - Le premier ministre, ba-tailleur, dénonce M. Sauvé et sa littérature électorale - "Le DEVOIR, ce pieux journal..." - Discours de MM. Létourneau, Cannon, Galipeault, etc. - Les sarcasmes du ministre des travaux publics

UN DEFI A M. SAUVE DE LA PART DE M. TASCHEREAU

Québec, 27 (De notre envoyé spécial). - Le premier ministre de la province de Québec, M. L.-A. Taschereau, devait ouvrir la campagne électorale provinciale et prononcer son discours-programme à l'assemblée d'hier soir à Limoilou dans le comté de Québec-Est.

M. Taschereau a bien parlé pendant une heure et demie, mais il a surtout fait un bon discours d'assemblée régionale, se tenant continuellement sur la défensive et négligeant de parler de plusieurs questions qui intéressent passionnément la province en général et Montréal en particulier, comme la loi de l'observance du dimanche, la loi des accidents du travail, l'affaire du Laurier Palace, de la Montreal Water and Power, etc.

Le premier ministre a accusé l'opposition de faire une campagne déloyale, il a qualifié de "saleté" la brochure-programme de l'opposition et accusé M. Sauvé de mentir et de se conduire comme un lâche. "Cette saleté", dit le premier ministre, nous accuse d'avoir spéculé sur les lots de colonisation. Je lui réponds qu'il est lâche de dire cela. Il est payé \$6,000 par année pour nous surveiller, s'il connaît des ministres prévaricateurs, qu'il les nomme. Si je suis coupable, je disparaîtrai, s'il y a des ministres coupables, ils disparaîtront, s'il y a des députés qui ont prévariqué, ils disparaîtront."

M. Taschereau s'est aussi payé le luxe d'une petite tirade à l'égard du Devoir. Avec un petit sourire sarcastique du coin des lèvres et un doigt vengeur dirigé vers le représentant du Devoir qui écrivait à une table voisine, le premier ministre a parlé du "pieux journal indépendant, ce compagnon du foyer, le Devoir, qui prédisait en 1923 la prise de 50 comtés par M. Sauvé."

Il ressort du discours du premier ministre et des discours prononcés par MM. Eugène Marquis, avocat, Louis Létourneau, député du comté de Québec-Est, de M. Antonin Galipeault, ministre des travaux publics, et de M. Lucien Cannon, sollicitateur général à Ottawa, que le plus grand élément de victoire libérale à Québec cette année sont les œuvres accomplies par le gouvernement libéral à Ottawa dans le passé. Tous les orateurs, même le premier ministre, ont évoqué, pour s'attirer un peu d'applaudissements, "l'ombre de Laurier, le grand disparu, sa tombe, sa mémoire impérissable, ses grandes œuvres". Les ministres québécois d'Ottawa ont été cités comme modèles de ce qu'a pu faire le libéralisme au Canada et pour prouver que seul le libéralisme te que pratiqué à Ottawa, surtout, et à Québec ensuite peut sauver la province.

M. Taschereau s'est attaché surtout à faire ressortir ce que son gouvernement a fait pour le développement industriel de la province. Il a cité les uns après les autres les compagnies qui son gouvernement a permis de venir s'établir dans Québec pour montrer la prospérité qui en résultera sur la province et demander aux ouvriers de coopérer avec le capitaliste. "M. Sauvé se lamentait, dit-il, le déplore que nous importions des dollars américains au pays. Qu'il me permette de lui répondre que j'aime mieux importer des dollars américains que d'exporter des dollars canadiens aux Etats-Unis!"

Il a ensuite parlé de la colonisation, dont le budget a été augmenté de trois millions de dollars, "vingt fois plus que les conservateurs

n'octroyaient alors qu'ils étaient au pouvoir", "de l'instruction publique pour laquelle le gouvernement" a tant fait, allant jusqu'à payer les écoles dans les campagnes pourvu qu'elles ne coûtent pas plus que \$1,200"; de la Commission des liqueurs, qui a permis au gouvernement d'amasser des revenus et de développer les œuvres d'éducation chez nous."

M. Sauvé, qui condamnait cette loi des liqueurs autrefois, l'approuve aujourd'hui, mais il dit: "Nous ferons une enquête". Cela fait rire le premier ministre. La Voirie n'a pas été oubliée par M. Taschereau, car elle est, selon lui, l'oeuvre primordiale du gouvernement. Le premier ministre a défendu la législation de son gouvernement au sujet de la "Banque Canadienne Nationale". Les œuvres de charité publiques ont été évoquées par le gouvernement libéral et malgré ce qu'en dit la brochure "saleté" de M. Sauvé, Mgr Ross, de Gaspé, a félicité le gouvernement d'avoir créé sa loi de l'Assistance publique."

M. Taschereau, dont c'était le discours-programme, n'a rien dit de Montréal. Il a suggéré aux électeurs de Limoilou et de Québec-Est que toute la province doit être parce qu'il a amené la "Anglo-Canadian Pulp and Paper" à construire un moulin à Limoilou et parce qu'il établira, plus tard, s'il revient au pouvoir, une raffinerie centrale dans cette partie de Québec pour tout le minerai de fer du pays.

L'assemblée d'hier soir fut moins nombreuse que celle de M. Sauvé au Manège militaire. Les auditeurs ont commencé à se défilier sirot le discours du premier ministre terminé. M. Galipeault, qui a parlé le dernier, a prononcé son discours devant une centaine de personnes qui l'écoutaient pendant qu'il ne voyait que les dos de ceux qui sortaient à pleines portes.

L'assemblée s'est ouverte par un discours de M. Eugène Marquis, jeune avocat, qui a rappelé les grandes œuvres de Laurier et les traditions qui veulent que la campagne dans la province, du côté libéral, commence à Limoilou. M. Oscar Drouin, président du club libéral Mercier, a ensuite lu une résolution des clubs: Lapointe de Saint-François d'Assises, de l'Union Libérale de Limoilou et Mercier de Saint-Roch, offrant la candidature à M. Létourneau. Cette résolution a été approuvée par quelques applaudissements, puis M. Louis Létourneau est venu rappeler qu'il est candidat pour la sixième fois et député depuis 27 ans pour demander qu'on le réélise.

M. Taschereau parle ensuite, puis M. Lucien Cannon et enfin M. Antonin Galipeault, qui rappelle tout ce que le parti libéral a fait depuis 30 ans pour les ouvriers, essayant, en terminant, d'expliquer pourquoi le gouvernement a encore retardé d'un an la mise en vigueur de la loi des accidents du travail. Tous ces discours ont été irradiés par le poste C.K.C.V. Sur l'estrade, à part ceux déjà mentionnés, on remarquait: M. J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture; M. Lamoureux, député d'Iberville; M. Charles Paquette, M. Elise Theriault, député de l'Islet; M. A.-V. Roy, député de Lévis; M. H.-D. Lavigne, M. J.-P. Paradis, organisateur en chef du parti libéral; Messieurs Taschereau, Galipeault, Beaulieu et quelques autres.

L'assemblée était présidée par M. Téléphore Trudel, présenté comme un vieux libéral de Limoilou.

M. Eugène Marquis

M. Marquis, de la Jeunesse Libérale de Québec, qui parle le premier, annonce que le premier coup de clairon de la campagne vient réveiller la vieille forteresse libérale de Québec-Est. Pour cela, la population de Québec-Est doit se sentir heureuse, pleine de courage et décidée à vaincre le 16 mai prochain. "La voix de la Jeunesse de Québec, qui est essentiellement libérale, selon lui, est désireuse du progrès de la province, et c'est pour cela qu'elle se place aux avant-postes de la bataille pour gagner la victoire du 16 mai prochain.

"Après avoir bien regardé l'œuvre accomplie par les deux partis qui se disputent aujourd'hui le pouvoir, la jeunesse de Québec s'est aperçue que seule le parti libéral a accompli de grandes choses. M. Marquis déclare: "Les œuvres du parti libéral, la jeunesse les a étudiées, elle peut les chanter, elle peut écouter les chefs qui sont venus, il y a trente ans, alors que la province de Québec était dans le marasme, que les courages étaient abattus, la réveiller. Le parti libéral a produit les Mercier, les Parent, les Gouin et surtout les Taschereau. (Quelques applaudissements sur l'estrade.) M. Marquis a de grands gestes pour dire que "c'est au parti libéral qu'on doit le développement rapide du Québec, c'est à lui qu'on doit le grossissement rapide des campagnes, la construction de tous ces clochers qui rayent le ciel, le ciel!" On lui doit tout au parti libéral, la construction des chemins de fer, les routes, le commerce, le développement agricole, l'instruction.

L'orateur rappelle la figure de Laurier pour féliciter la population de Québec-Est "d'avoir aidé à faire grandir le parti" et ajoute que les jeunes suivront l'exemple donné par les vieux en 1896 pour vaincre en 1927. M. Marquis annonce que les jeunes ne défendront pas le parti libéral seulement pour les œuvres accomplies, mais surtout pour les œuvres à accomplir. Il rappelle les législateurs de la Grèce antique, Lycurgue et Solon, pour leur contribution de tout cela à la province. A cause de tout cela la jeunesse de Québec tout entière - car il n'y a plus de jeunesse conservatrice à Québec, selon M. Marquis, la seule jeunesse de Québec, c'est la jeunesse libérale - la jeunesse de Québec, donc, aidera M. Taschereau à remporter la victoire du 16 mai prochain.

M. Marquis ne pouvait pas terminer sans aller chercher dans l'arène fédérale quelques gloires libérales du jour pour les étaler en bannières libérales provinciales. Quelques maigres applaudissements reçoivent ensuite une motion présentée par M. Oscar Drouin, président du club Mercier, offrant la candidature à M. Louis Létourneau, qui se lève aussitôt pour remercier l'assemblée "du grand honneur qu'elle lui fait."

M. Létourneau annonce tout de suite qu'il est candidat pour la sixième fois pour appuyer le gouvernement Taschereau (qui a poussé la province dans la voie d'une prospérité inconnue jusqu'ici). L'issue de la bataille électorale, selon lui, ne fait de doute pour personne et il se dit sûr que l'électorat de Limoilou lui renouvellera son mandat. "Hear!" fait une seule voix au fond de la salle. M. Létourneau rappelle ensuite

J'ai su le porter parce que vous m'avez aidé, répond le premier ministre d'une voix modeste. Poursuivant, M. Taschereau ajoute: "J'ai donné à ma province le meilleur de mon intelligence, de mon talent et de mon travail. J'ai voulu que notre bonne province de Québec soit la première sur le continent américain. Nous avons voulu y conserver les lois et les traditions, nous avons voulu lui donner, à cette bonne vieille province, toute notre énergie et tout notre travail pour développer ses ressources naturelles et industrielles. Aider l'agriculture et la colonisation, promouvoir l'instruction publique, aider le pauvre et l'indigent, la doter de la plus belle voirie des provinces de la confédération et aider les ouvriers. Si vous voulez bien repasser avec nous les différents domaines de l'administration provinciale vous verrez ce que nous avons fait et ce que nous pourrions faire encore dans l'avenir.

Le développement industriel du Québec doit être inscrit à la tête de tout programme. Nous avons compris qu'il nous fallait centraliser l'industrie pour garder chez nous notre jeunesse, nous voulons créer des centres in-

son dévouement envers ses administrés. Il leur a obtenu la portion qui leur était due des faveurs gouvernementales, il a toujours conservé les traditions du parti libéral et l'assemblée de ce soir en est une preuve puisqu'il est de tradition libérale que le premier coup de canon de la campagne soit tiré à Limoilou.

Depuis qu'il est député de Québec-Est, cette partie de Québec a grandi grâce au gouvernement qui vient encore de lui donner, en lui permettant de s'établir dans ses limites, la cie de pulpe et de papier Anglo-Canadien.

"Pourquoi changerions-nous de gouvernement le 16 mai? se demande M. Létourneau. Le parti libéral d'aujourd'hui est le même que celui d'autrefois tandis que l'opposition n'a plus qu'un programme vacillant, contre le progrès. Le parti libéral a développé nos richesses naturelles, "il a fait luire un rayon de bonheur dans les foyers des Canadiens français de la province". Les oppositionnistes président que le gouvernement sera renversé le 16 mai, mais ils n'ont pas pris leurs précautions: bonne source, et ce sont encore les mêmes qui sont venus "vous offrir leur ours en 1923!"

M. Létourneau se dit "heureux de marcher sous l'honorable drapeau de l'honorable premier ministre de la province" et demande à l'assemblée de le réélire le 16 mai puisqu'il n'a pas, depuis dix-neuf ans qu'il représente la division, cherché à obtenir des faveurs personnelles, mais toujours travaillé dans l'intérêt de la province."

Comme M. Létourneau retourne à son siège aux accompagnements de quelques applaudissements clair-semés, une jeune fille toute menue et toute blonde s'avance vers Mme Taschereau et reçoit un baiser en échange d'une gerbe de roses rouges.

Le président annonce M. Taschereau. Sur l'estrade, on chante: "Il a gagné ses épaulettes". Dans le silence qui s'ensuit, M. Taschereau, assez bien nourri cette fois, et des chapeaux s'agitent.

M. L.-A. Taschereau

Le premier ministre semble bien disposé, il a le sourire à la bouche et dans ses yeux brille la joie de voir de brochures colorées. "Je vous remercie de l'accueil chaleureux et cordial que vous me faites, dit-il. Je ne reporte pas ces acclamations sur mon humble personne, mais sur le parti qui incarne ce qu'il y a de meilleur dans notre province et dans notre race, le parti dans lequel je suis né, dans lequel j'ai vécu et grandi et à l'ombre duquel je veux mourir!" (Applaudissements.)

"Si l'on a un endroit où j'aime à rencontrer la population, poursuit le premier ministre, c'est bien dans cette bonne vieille ville de Québec où je suis né, qui est le berceau de nos traditions et du meilleur de notre province, où je veux dormir mon dernier sommeil.

"Il est une tradition chère au parti libéral. C'est dans Québec-Est qu'on aime à inaugurer la campagne électorale. C'est un gage de victoire. Autrefois, quand sir Wilfrid Laurier a été élu, il l'a été pour la première fois et vous savez combien d'années il a représenté Saint-Roch à Ottawa. C'est à Québec-Est qu'il venait inaugurer ses campagnes et fêter ses triomphes. Si, au delà du tombeau il voit ce qui se passe ici ce soir, il doit se réjouir. L'ombre de Laurier est avec nous ce soir et elle dit à ceux-là qui l'ont fait ce qu'il était: "Je suis avec vous et j'applaudis au succès qui vous attend!" raisonnable de dire que le gouvernement qui la dirige doit disparaître, vieux, disparaît! L'opposition devrait alors disparaître parce qu'elle est vieille! Pour moi, je vous le dis, j'aime mieux un vieux gouvernement qu'une vieille opposition!"

Si cela est un argument et si c'est le seul reproche que nos adversaires aient à nous adresser, je vous demande quel intérêt il pourrait y avoir à bien gouverner et à bien faire et à marcher de l'avant si, après trente ans on vient lui dire: "Tu as bien fait, mais tu es trop vieux, disparaît!"

Mais ce n'est pas un argument. Au contraire. Un parti qui reste au pouvoir trente ans, qui donne à cette province une administration honnête et progressive, a droit de demander la confiance du peuple. Je vous demande de nos renouveler cette confiance et je crois que nous y avons droit. Cependant, vous avez le droit de nous demander ce que nous avons fait et ce que nous voulons faire. Il y a sept ans, sir Lomer Gouin, après avoir administré la province pendant quinze ans, me passait ce fardeau de l'administration de la province. Il pèse lourd à mes épaules, ce fardeau, souvent, comme un marteau de plomb. Il représente une responsabilité considérable et soyez sûrs que ma vie n'est pas toujours stricte de rayons de soleil. - Vous savez le porter, ce fardeau, lance une voix dans la salle! Quelques applaudissements se font entendre.

J'ai su le porter parce que vous m'avez aidé, répond le premier ministre d'une voix modeste. Poursuivant, M. Taschereau ajoute: "J'ai donné à ma province le meilleur de mon intelligence, de mon talent et de mon travail. J'ai voulu que notre bonne province de Québec soit la première sur le continent américain. Nous avons voulu y conserver les lois et les traditions, nous avons voulu lui donner, à cette bonne vieille province, toute notre énergie et tout notre travail pour développer ses ressources naturelles et industrielles. Aider l'agriculture et la colonisation, promouvoir l'instruction publique, aider le pauvre et l'indigent, la doter de la plus belle voirie des provinces de la confédération et aider les ouvriers. Si vous voulez bien repasser avec nous les différents domaines de l'administration provinciale vous verrez ce que nous avons fait et ce que nous pourrions faire encore dans l'avenir.

Le développement industriel du Québec doit être inscrit à la tête de tout programme. Nous avons compris qu'il nous fallait centraliser l'industrie pour garder chez nous notre jeunesse, nous voulons créer des centres in-

SPECIAL Complots trois morceaux Chez Dupuis Complots pour garçons En serge chevrote bleu marine, tout laine. Valeur 12.00 de 15.00 pour Dupuis Frères-Au Premier OCCASIONS DU JEUDI La saison de la pêche s'en vient. Soyez prêts MOUCHES pour la pêche à la truite, nuances assorties; la douzaine .90 CANNES A PECHE en acier, dans différentes longueurs: 1.25 - 2.95 - 6.50 10.00 - 12.50 et 15.00 PANIERS D'OSIER - l'article requis par tout bon pêcheur 1.50 Joueurs de balle au camp (Base-Ball) ATTENTION Venez nous voir, pour vos chaussures. Nous vous offrons aujourd'hui un soulier en cuir solide, avec crampons rivés. Vous ne pouvez trouver une meilleure valeur pour 3.95 le prix. La paire Dupuis Frères-Au Deuxième Chemins de la Croix sous forme de livret pliant, les 14 stations en couleurs. Format: 3 x 4 1/2 pouces. Chacun .10 La douzaine 1.00 Demandez notre catalogue de livres de récompenses Dupuis Frères-Au Troisième

VENTE ECLIPSE de mercerie pour garçons Voici de bonnes nouvelles pour les garçons et leurs parents 400 BLOUSES en percale D. B. cordé, reps et broadcloth; qualité surprenante pour le prix. Modèle avec col à même ou col ouvert genre sport; poche sur le côté, coupe ample et très bien confectionnée. Nuances unies ou à rayures. Ages: 6 à 16 ans dans le lot. .69 110 CHEMISES DE NUIT en coton blanc de belle qualité; quelques-unes sont défranchies; mais toutes sont bien confectionnées. Ages: 10 à 16 ans dans le lot. Tant que le lot durera, chaque .59 JERSEYS DE COTON POUR GARÇONS Jerseys de coton avec manches courtes ou longues, ajustement ce qu'il faut pour l'été. En marine, brun, kaki et blanc, ou avec rayures de couleurs variées. Ent. manchées. Tailles 20 à 32 dans le lot. Chacune, .33 CASQUETTES POUR GARÇONS Confectionnées avec des coupons de complets, dans un grand choix de nuances. Confectionnées et durables. Pointures: 6 1/2 à 7 1/2 dans le lot. Spécial .45 300 CRAVATES POUR GARÇONS Belles cravates en simili-soie ou soie et laine; très drapées et dans une grande variété de rayures et de couleurs. Des cravates de bon goût auront plaisir à porter, offert à un prix qui permet d'en acheter plusieurs. Spécial .45 COMBINAISONS En balbrigan de nuance naturelle, en coton à mailles, ou en mailles de laine et de coton. Manches courtes et jambes au genou. Tailles: 22 à 32 dans le lot .49 300 CHEMISES POUR GARÇONS en BROADCLOTH, cordé D.B. et plusieurs autres tissus. Modèle avec col à même ou faux-col à part; devant à plis plats. Nuances: bleu, fauve, blanc, gris, mauve et blanc, ou avec rayures de couleurs variées. Ent. 12 à 14 1/2. Vente Eclipse .125 MOUCHOIRS en coton de belle qualité; bord fini à point d'ourlet; dimensions: 16 x 10 pous. Prix spécial, la douzaine, .60 COMBINAISONS D'ETE 1 lot de CALEÇONS en balbrigan de bonne qualité. Tailles: 22 à 32 dans le lot. Valeurs jusqu'à .69. Spécial eclipse .19 250 JERSEYS DE LAINE Modèle avec col polo et deux boutons sur le devant ou sans boutons, ou boutonnant sur l'épaule. Quelques-uns avec encolure en V. Nuances bleu royal ou marron avec rayures de fantaisie sur la poitrine. Exactement ce qu'il faut pour la campagne. Tailles: 24 à 32 dans le lot. Spécial Eclipse .79 Dupuis Frères-Au Rez-de-chaussée

En passant par le magasin EPICERIE-EST 8000 Livraison gratuite dans toutes les parties de la ville et de la banlieue. SAVON P. E. G. Naphtas... 24 morceaux pour 1.00 SAVON Castille, marque Duprex; 8 morceaux pour .25 POUDRE BON AMI ou SAVON; la boîte .75 LESSIVE GEM PURE et concour; 3 boîtes pour .29 POUDRE AMMONIA, marque Lauréon; 6 paquets pour .25 MACARONI, YERMICELLE ou SPAGHETTI; paquet 16 3 pour .29 GELEE DUPREX; 4 paquets .25 THE VERT ou NOIR DUPREX; paquet 1 JAVAS; la lb. .89 Dupuis Frères-Au Sous-sol

Dupuis Frères LE MAGASIN DU PEUPLE J.-N. Dupuis, Pré. Albert Dupuis, Vice-Prés. A.-J. Dugal, Directeur-Gérant Rue Sainte-Catherine, Demontigny, Saint-André et Saint-Christophe.

Invitations au mariage Voici les jours du printemps marqués pour les mariages - La papeterie de circonstance s'impose. Birks vous fournira des lettres de faire part et d'invitations du meilleur goût, distinguées, à des prix raisonnables. 100 invitations, manuscrit anglais \$22.50 50 invitations, manuscrit anglais \$17.50 (10 lignes) 100 faire part, manuscrit anglais \$20.00 50 faire part, manuscrit anglais \$15.00 (7 lignes) Gravure sur cuivre HENRY BIRKS & SONS Limited DIAMANTAIRES PLACÉ PHILLIPS

Les premières Communions sont proches Vous trouverez de très jolis cadeaux chez Desmarais & Robitaille Limitée. ORNEMENTS D'EGLISE 31 et 33 rue N-Dame ouest MONTREAL

industriels où nos ouvriers pourront travailler sans être obligés de s'expatrier aux Etats-Unis et où nos cultivateurs et nos colons trouveront des marchés pour écouler leurs produits. Pour cela nous avons compris qu'il fallait développer nos forces hydrauliques dont nous avons 15,000,000 de chevaux-vapeur dans la province avec seulement 2,000,000 d'harnachés. Nous avons compris la nécessité de garder cette énergie ici et la province de Québec a été la seule et la première de toutes les autres provinces de la confédération à inscrire dans ses statuts une loi qui ne permet pas l'exportation de l'énergie électrique aux Etats-Unis. Comme résultat de cette politique, nous avons vu un réveil industriel dans la province et vous en avez une preuve ici même. Il y a deux ans, une loi de la Législature de Québec accordait une charte à l'Anglo-Canadian Pulp and Paper qui est à construire un moulin à Limoilou, qui fera l'orgueil du continent américain. Lorsque nous avons vendu des limites à la compagnie sur la côte nord, nous avons mis comme condition au contrat que le bois coupé devrait être converti en pâte à papier dans un rayon de huit milles d'une ville industrielle sur le Saint-Laurent et cette ville était Québec. Cette compagnie dépensera ici, à Limoilou, \$20,000,000! Lorsque l'eus l'honneur de proposer cette motion en Chambre, l'opposition a voté contre. Il y a des ouvriers ici! Eh bien! dites-moi si une industrie comme celle-là, qui fera 400 tonnes de papier par jour, qui dépensera \$20,000,000 dans un an, qui paiera \$2,000,000 de salaires par an à nos ouvriers, dites-moi si ce n'était pas de bonne politique d'attirer ici une industrie comme celle-là! En même temps que la Anglo-Canadian Pulp vient s'établir ici, une usine se construit à Beauséjour, au coût de \$7,000,000. Cette autre fabrique pourra faire 200 tonnes de papier par jour! Pendant que nous prenions des mesures pour vous donner la Anglo-Canadian Pulp et la Beauséjour Pulp nous nous assurons que la Saint-Régis viendra s'établir au Cap-Rouge où elle construira un moulin à papier de \$15,000,000! Grâce à la politique du gouvernement et à la prohibition de l'exportation de l'énergie électrique en dehors de la province, nous avons forcé les Américains et les Anglais à venir s'établir ici. Pourtant, l'opposition dit que c'est une erreur. Elle nous demande: Pourquoi ne pas faire développer nos ressources naturelles par du capital canadien? Mais, je vous le demande, où aurions-nous pu trouver des capitalistes canadiens qui auraient pu investir \$50,000,000 pour développer nos ressources? L'opposition nous reproche d'importer des dollars américains, mais j'aime mieux importer des dollars américains qu'exporter des Canadiens aux Etats-Unis! Il n'y a pas que dans le district de Québec que nous avons développé nos ressources naturelles. Regardez plus loin. Des millions ont été placés au Lac Saint-Jean, le capital canadien et américain réunis ont harnaché la rivière Saguenay ou plus d'un million de chevaux-vapeur sont développés actuellement et plus de \$100,000,000 sont investis. Une ville est sortie de terre, Arvida, qui aura bientôt une population de 25,000 âmes. A Arvida, on a construit une fabrique d'aluminium, la plus grande du monde. Il faudra plus de 20 navires en service continu pour y transporter l'aluminium nécessaire. C'est le capital étranger et canadien ensemble pour développer la région. Ces développements d'énergie électrique nous amèneront l'électricité à bon marché à Québec et nos industries pourront en profiter. On est actuellement à construire entre le Saguenay et Québec une ligne de transmission qui coûtera \$4,000,000 pour nous apporter de l'électricité à bon marché et la compagnie construira elle-même, sans qu'il en coûte un sou au gou-

vernement, une route carrossable entre Québec et le lac Saint-Jean. La Cie Price a construit à Rivière-Benoit un moulin qui produira 400 tonnes de papier par jour, à Manicouagan, un moulin et une ville ont surgi, à Drummondville, on construit une manufacture de soie artificielle au coût de \$7,000,000. L'International Pulp sur la Gatineau fait des travaux évalués à \$100,000,000. Depuis deux ans, près de \$300,000,000 ont été investis dans Québec pour en faire les quartiers-généraux de la pulpe et du papier du monde entier. Quelques-uns ne disent pas, après avoir considéré ces œuvres, quel mal nous avons fait? M. Sauvé dit qu'il est en faveur d'une telle politique. Mais si nous l'avons exécutée, cette politique, pourquoi dit-il que nous n'avons rien fait? Développement minier Jamais la province de Québec n'a joui d'un développement minier semblable à celui d'aujourd'hui! Pour accéder aux régions minières, nous avons construit le chemin de fer de Rouyn. Un haut fourneau pour transformer le minerai a coûté \$4,000,000 et, comme nous n'avons pas de raffinerie dans la province pour convertir ce minerai, il doit être expédié en Angleterre. Comme on exploite aussi des mines à Chibougamou, dans la région de Rouyn et dans la région de Gaspé, le gouvernement libéral veut que nous ayons une raffinerie chez nous et nous vous donnerons sous peu une grande raffinerie près de l'Anglo-Canadian. Cette raffinerie, nous l'aurons! J'ai une foi sans bornes dans l'avenir de la province de Québec et j'ai le plaisir de dire à ces messieurs de l'opposition ce que M. Davis, d'Arvida, me disait quand il est venu me voir pour s'établir dans la région du Saguenay. Je lui demandais, après qu'il eut visité le Japon, la Suède et la Norvège pour essayer de s'établir, pourquoi il avait choisi en définitive la province de Québec. (Suite à la page 6)